L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1614 - VENDREDI 29 JANVIER 2021 2,20 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232

NOUVEAU SPORTSMAN 570 EPS AGRI PRO
> Direction assistée,
> Limiteur de vitesse variable
> Porte bagage avant et arrière en aluminium
> Attelage,
> Prise de courant, feux à LED.
à partir de 7 242 €HT
POLARIS
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF SUR L'YONNE
LOISIRS CARS
2, Route de Paris - Saint Aubin sur Yonne
89300 Joigny - 03 86 19 36 36
contact@loisirs-cars.com - www.loisirs-cars.com

Plan de relance

Entre douche froide et espoirs de rallonge



Lancé en fanfare, le plan de relance, et notamment ses mesures destinées à l'agriculture, laisse aujourd'hui un goût amer à beaucoup. On lui reproche une certaine anarchie dans la mise en œuvre, et surtout des enveloppes budgétaires trop réduites par rapport aux espoirs qu'il fait naître. Le principe « *premier arrivé, premier servi* » mécontente fortement les organisations professionnelles agricoles. On craint aussi que, par certains aspects, il se réduise à un appel d'air générant des investissements matériels qui ne seraient pas en cohérence avec les buts poursuivis. Nous nous faisons le relais des nombreux doutes liés à ce plan. *Pages 07, 14 et 15*

Côte d'Or

› Fourrages

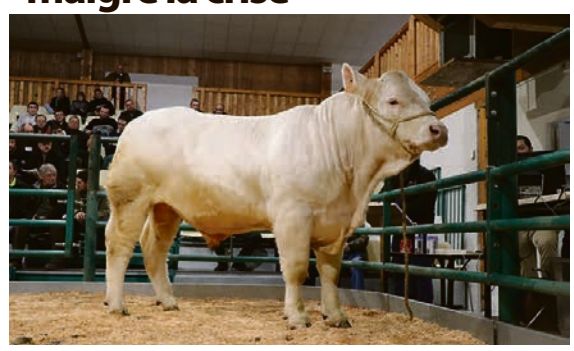
Un ravitaillement XXL



Nièvre

› Ferme du Marault

Des acheteurs présents malgré la crise



Yonne

› Énergie

Créer de l'emploi grâce à la diversification



Encart : Mongin Aviva Assurance (sur certains cantons)

fendt.fr
FENDT

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES SUR MACHINES EN STOCK
Presses à balles rondes Fendt: une forme systématiquement parfaite
Aujourd'hui Fendt vous propose simplement la meilleure presse à balles rondes du marché. Son pick-up sans chemin de came, son système d'entrainement double, son unité de coupe Xtracut ou encore son système exclusif HydroflexControl qui absorbe l'hétérogénéité des andains, sont les garants de l'efficacité reconnue à la marque Fendt.
G. BUCHEZ
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS


Gaec CADOUX
Ventes permanentes 7 J /7
Reproducteurs Charolais HBC
Livraison possible
60 taureaux 14 mois + Taureaux 2 ans
+ Fiches catalogue à disposition
ÉLEVAGE CHAROLAIS - HBC - TGS
89420 St. André en Terre Plaine
Tél. 06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71
e-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

Sommaire

Côte d'Or

04 • Simmental Française : Un concours quand même
05 • Achat à distance : C'est pas sorcier
06 • Fourrages : Un ravitaillement XXL
07 • Plan de relance : «*Une fumisterie*»

Nièvre

08 • Élevage : Des acheteurs présents malgré la crise
09 • Élevage : Quel avenir pour la filière équine ?
10 • Sanitaire : Une page se tourne pour le laboratoire départemental

Yonne

11 • Énergie : Créer de l'emploi grâce à la diversification
12 • FDSEA : Une réunion avec la FNSEA pour avancer sur le dossier sangliers
13 • Anefa : Un webinaire pour les prescripteurs de l'emploi

Région et ailleurs

14 • En collectif : Le plan de relance préoccupe les Cuma de Bourgogne Franche-Comté
15 • Syndicalisme : Le plan de relance doit préparer l'avenir
16 • Percée du vin jaune : Clavelinage et vente aux enchères maintenus

Filières

17 • Élevage Bovins viande : Montée en gamme et bien-être animal

Infos Services

18 • Économie et gestion
19 • Analyses et tendances
20-21 • Petites annonces
22-26 • Annonces légales
27 • Paroles de Jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédacteur en chef : Berty Robert - b.robert@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 105 € - Prix au numéro : 2,20 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

Insolite

Bientôt un timbre sur le Mérite agricole

Les philatélistes vont pouvoir enrichir leurs collections : La Poste s'apprête à mettre sur le marché un timbre évoquant la célèbre distinction.



Musée de la Légion d'Honneur et des ordres de chevalerie. Paris/ECPAD

Ce timbre, mis sur le marché à partir du 15 mars, reflète l'agriculture dans sa diversité. (Création Sandrine Chimbaud)

Le 15 mars prochain, La Poste va lancer un timbre inédit qui fait référence au Mérite agricole. Il illustre la complémentarité des territoires (plaine, forêt, montagne) et la variété des nombreuses productions agricoles réparties sur le sol national. Les personnages et l'assiette qui y figurent témoignent du travail intergénérationnel permettant la transmission des savoirs agricoles, agroalimentaires et gastronomiques au service de l'alimentation. D'un format de 60 mm sur 25, il a été réalisé par l'illustratrice Sandrine Chimbaud et sera tiré à 720 000 exemplaires. Il donnera lieu à une vente en avant-première les 12 et 13 mars à Paris, au Carré d'Encre, 13 bis rue des Mathurins, dans le IX^{ème} arrondissement. À partir du 15 mars, il sera en vente dans les bureaux de poste.

Le Mérite agricole a été institué en 1883 par Jules Méline, à l'époque ministre de l'Agriculture qui trouvait que l'agriculture n'avait pas *« sous le rapport des distinctions honorifiques, le rang auquel elle a droit de prétendre »*. Cet ordre récompense les femmes et les hommes ayant rendu des services marquants à l'agriculture. S'inspirant de la Légion d'honneur, cette distinction est aussi appelée Légion d'honneur agricole et comporte trois grades : chevalier (1883), officier (1887) et commandeur (1900). Sa décoration se compose d'un ruban vert bordé de deux bandes rouges rappelant la Légion d'honneur et d'un insigne représentant une étoile blanche à six branches entourée d'épis de maïs à gauche et de blé à droite, avec en son centre l'effigie de la République. L'Association des membres de l'ordre du Mérite agricole, (Amoma), fondée en 1992, réunit les médaillés sous la devise « Honneur et Agriculture ». Aujourd'hui, toutes les activités mettant en valeur le monde agricole sont concernées : productions agricoles, industrie agroalimentaire, alimentation, sylviculture, recherche et enseignement, services…

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

la météo présentée par Dijon Céréales

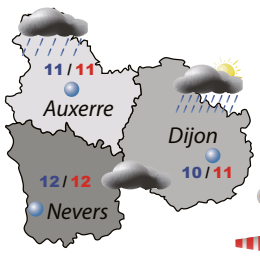
DIJON CÉRÉALES — MEMBRE DE ALLIANCE BFC

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 29 Janvier

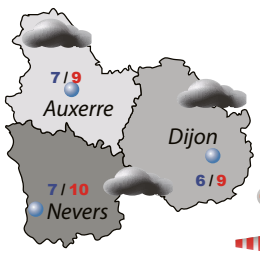


Maussade
Un ciel menaçant en perspective, avec des précipitations localement.

T° mini : 10 à 12°C
T° maxi : 10 à 12°C
Vents : Ouest 30 km/h

Saint Gildas
Soleil : 08h24 - 17h45
Lune : 18h28 - 09h15

Samedi 30 Janvier

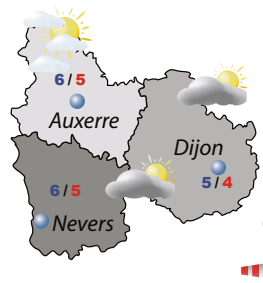


Menaçant
Un temps couvert s'annonce pour ce samedi. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 6 à 8°C
T° maxi : 7 à 10°C
Vents : Sud-Est 20 km/h

Sainte Martine
Soleil : 08h23 - 17h46
Lune : 19h45 - 09h44

Dimanche 31 Janvier



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents resteront modérés.

T° mini : 5 à 7°C
T° maxi : 3 à 6°C
Vents : Nord-Est 30 km/h

Sainte Marcelle
Soleil : 08h21 - 17h48
Lune : 21h04 - 10h09

Prévisions à 7 jours

Lundi 1er Février au Mercredi 3 Février

Quelques nuages et de belles éclaircies.

Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini : 2 à 4°C — T° maxi : 11 à 13°C

Du Jeudi 4 Février au Dimanche 7 Février

De nombreuses précipitations parfois accompagnées de flocons.

Vents : Ouest à 30 km/h
T° mini : 0 à 2°C — T° maxi : 6 à 8°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Interview

« Les NBT ne sont pas des OGM »

Dans un entretien accordé à Agra presse, Les Marchés et Réussir.fr, le ministre de l'Agriculture prend position en faveur d'un nouveau cadre réglementaire pour les Nouvelles biotechnologies (NBT), aujourd'hui associées à la réglementation OGM. Il est également revenu sur la stratégie bas carbone, les négociations commerciales et les conséquences du Brexit.



Photo : ministère de l'Agriculture

Julien Denormandie estime important que l'on établisse une frontière claire entre OGM et Nouvelles biotechnologies.

Quelle est votre position sur les NBT ? Vous paraissez plus ouverts que vos prédécesseurs…

Julien Denormandie : *« Il faut être très pédagogue sur le sujet. Les NBT, ce ne sont pas des OGM. Ce sont des technologies qui permettent d'accélérer la sélection végétale. Cette technologie permet de faire apparaître plus tôt une variété qui aurait pu apparaître naturellement à un moment donné, et c'est très bien. C'est très différent d'un OGM, qui est d'abord une plante – et non une technique – obtenue en allant chercher un gène d'une espèce pour la transférer dans une autre, ce qui n'arrive pas dans la nature. Il faut que les NBT aient une réglementation conforme à ce qu'elles sont, et pas à ce à quoi on voudrait les associer. Aujourd'hui, le cadre juridique européen n'est plus compatible avec le cadre scientifique. Nous attendons un rapport de la Commission européenne pour mettre en concorde sur les deux cadres ».*

Vous allez devoir décliner d'ici le printemps la stratégie nationale bas carbone dans la politique de votre ministère. Comment échapper à ce que les grandes études scientifiques sur le climat recommandent systématiquement : baisser drastiquement la consommation de viande ?

J.D. : *« Il y a déjà des recommandations de consommation. Ma position c'est de se fier à ces recommandations, en laissant toute liberté aux uns et aux autres. Mon principal combat est de lutter contre les importations de protéines sud-américaines. Nous en sommes totalement dépendants. Par conséquent, nous importons de la dégradation de biodiversité et de la déforestation. Et le coût - économique et environnemental - de ces transferts est absolument colossal. La priorité des priorités est donc bien de retrouver les voies d'une souveraineté protéique française. C'est pour cela que nous venons de lancer un plan protéines de 100 M€ sur 2 ans, pour produire plus de protéines sur notre sol. Ces financements s'adressent aux agriculteurs comme aux éleveurs, et ils sont aujourd'hui disponibles. La seconde, c'est de valoriser la captation de carbone dans le sol. La principale source de captation de carbone après la mer, c'est le sol. Aujourd'hui les marchés du carbone – européen ou volontaire – ont complètement omis de valoriser la captation du sol agricole. C'est un sujet que l'on est convenus de travailler avec le Haut conseil sur le climat (HCC) il y a un mois. C'est une formidable opportunité pour les agriculteurs, pour qui cela peut devenir une source de revenus ».*

Les éleveurs attendent toujours un décret pour protéger les dénominations animales et interdire l'étiquetage « steak végétal », où en est-il ?

J.D. : *« Mon rôle est de permettre à chacun d'avoir le régime alimentaire qu'il souhaite. Soyons clairs : un « steak végétal » n'est pas un « steak ». Il faut donc informer le consommateur sans l'influencer sur son choix. Ce décret est important mais il nécessite un travail européen tout comme la généralisation de l'information sur la viande en restauration hors foyer. L'étiquetage relève de la réglementation européenne. Ce décret est en cours de finalisation avec la Commission européenne ».*

Concernant les négociations commerciales, une nouvelle fois tendues, les mesures proposées par Serge Papin, médiateur auprès du ministère de l'Agriculture, suffiront-elles à améliorer les choses ou faut-il repasser par le cadre réglementaire ?

J.D. : *« Les relations commerciales sont un rapport de force, il ne faut pas l'oublier. Dans une économie qui n'est pas administrée et où l'entente n'est pas possible – et je trouve cela très bien ! - la loi Égalim a permis de changer un état d'esprit. Je le remarque à chaque comité de suivi des relations commerciales que je tiens avec ma collègue Agnès Pannier-Runacher et l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire. C'est nécessaire mais pas suffisant. C'est pour cela que j'ai confié cette mission à Serge Papin qui doit présenter son travail en avril. Lors du dernier comité, il a déjà proposé quelques mesures dont la contractualisation pluriannuelle à laquelle je crois beaucoup : c'est le sens de l'histoire. Il propose aussi de passer de la guerre des prix à la transparence des marges. C'est ça qui fera bouger les choses. Pour cela Serge Papin propose un système de « Black-box » avec des tiers de confiance. En attendant, il faut faire appliquer scrupuleusement la loi Égalim. Nous allons renforcer les contrôles de la DGCCRF et dresser des sanctions à chaque fois qu'il y a des dérives. Je suis pour généraliser toutes les remontées d'information sur les pratiques qui ne sont pas convenables. Dès que j'en reçois, je renvoie à la DGCCRF. J'ai trois maîtres mots : confiance, exigence et transparence ».*

> « Le Brexit est un divorce. Il n'y a pas de divorce sans conséquences, »

Revenons sur le Brexit. Au-delà du satisfecit, quelles sont les conséquences pour le commerce agricole ?

J.D. : *« Le Brexit est un divorce. Il n'y a pas de divorce sans conséquences, dont les principales sont supportées par les Britanniques. Et elles sont très fortes, du point de vue de leur économie et de la protection de leurs consommateurs. C'est important de le souligner car les promesses faites par certains populistes britanniques n'ont pas été tenues. Désormais le Royaume-Uni est considéré comme un pays tiers du point de vue de l'OMC, ce qui implique des contrôles sanitaires et phytosanitaires, pour protéger le consommateur européen. Il ne faut pas oublier que l'Europe est un espace de protection du consommateur. Elle fait partie des entités géographiques les plus en pointe dans le domaine. Préserver cet espace était une de nos lignes rouges dans l'accord. D'un point de vue français et européen, il y a aussi des conséquences puisque nous rétablissons une frontière entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Des formalités douanières sont désormais nécessaires. Notre dispositif est déjà en place, la France est prête. Mon rôle est désormais d'accompagner au maximum les entreprises pour que les exportations vers le Royaume-Uni soient les plus fluides possibles. Le ministère de l'Agriculture a recruté 370 personnes et cinq nouveaux centres de contrôles ont été créés. De manière générale, depuis le 1er janvier, le trafic se déroule bien. En revanche, du côté britannique, un certain nombre de règles n'ont toujours pas été définies. Cela pénalise leurs exportateurs ».*

Le risque que la Grande-Bretagne devienne un cheval de Troie des Américains, Australiens ou Néo-zélandais, à mesure qu'elle signerait des accords de libre-échange avec ces pays, est-il circonscrit ?

J.D. : *« Oui il est circonscrit. C'était pour la France une ligne rouge. Pour éviter le risque que vous évoquez, nous avons obtenu des règles d'origine qui disent que les produits qui bénéficient de tarifs douaniers nuls ne peuvent être que des produits très majoritairement britanniques.*

Quid du risque d'importation massive, par les Britanniques, des produits étrangers, comme l'agneau, et de réexportation des leurs vers l'Union européenne ?

J.D. : *Il n'y a aucun risque supplémentaire par rapport à la situation actuelle. Au-delà même du Brexit, le fait que les Britanniques importent depuis des années de l'agneau néo-zélandais, parce que leurs consommateurs le préfèrent à celui qu'ils produisent, doit les interroger ».*

PROPOS RECUEILLIS PAR MATHIEU ROBERT (AGRA PRESSE), NATHALIE MARCHAND (LES MARCHÉS) ET VINCENT MOTIN (RÉUSSIR.FR)

COMPAREZ VOS ASSURANCES AGRICOLES AVEC GROUPAMA



3 MOIS OFFERTS
sur votre contrat prévoyance «Capital Santé»
(arrêt de travail, invalidité, décès) pour toute souscription avant le 02/07/21.
Contactez votre conseiller ou rendez-vous dans votre agence

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex - 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 13 003 066 (www.orias.fr). Document et visuel non contractuels. Crédit photo : Aurélien Chauvaud - 01/2021

Groupama
la vraie vie s'assure ici

Simmental Française

Un concours quand même

Simmental France organise un concours photo ouvert à tous ses adhérents.

Il faut s'y faire et l'accepter : le prochain salon de l'agriculture n'aura pas lieu cette année. Simmental France, qui répond présent à chaque édition, organise un concours photo en guise de consolation. L'organisme de sélection basé dans les locaux agricoles de Bretenière ouvre cette épreuve à tous les adhérents de son service génétique. Les photos sont à envoyer entre le 1er et le 15 février sur a.rebillard@simmentalfrance.fr. Un jury de professionnels attribuera des points à chaque photo, cette notation représentera 80 % de l'évaluation. Les internautes, via la page Facebook de Simmental France, participeront également au vote, du 22 au 26 février. Leur contribution complétera la note finale de chaque bovin.



Très pro

Quatre sections sont mises en place (vaches en cours de 1ère lactation, vaches en cours de 2ème lactation, vaches en cours de 3ème et 4ème lactations, vache en cours de 5ème lactation et plus). Un minimum de production est exigé pour participer (le règlement complet est disponible sur www.simmentalfrance.fr). Un maximum de deux animaux est autorisé par exploitation, dans deux sections différentes. Huit prix seront décernés : quatre pour les premières de sections, deux pour les championnes et deux autres pour les meilleures mamelles. Un blouson Simmental sera distribué à chaque participant. Des plaques seront décernées pour chaque prix. Un lot de doses ou un panneau de ferme personnalisé seront proposés aux deux championnes.

AG

«Une bonne idée»

Laurette Millot (au centre, sur la photo) se rend tous les ans au salon de l'agriculture, accompagnée de ses deux sœurs et d'une ou plusieurs Simmental de la ferme familiale. Cette jeune fille d'éleveur à Argilly va participer à l'opération avec deux vaches de l'exploitation : *«Il y aura Mandarine, une vache en deuxième lactation et Lausanne, qui est en troisième lactation. Ce concours photo en ligne est une première pour nous, c'est en tout cas une belle initiative de Simmental France de l'avoir mis en place. J'espère que celui-ci aura du succès, et qu'il y aura beaucoup d'inscrits. Ce concours est national, il nous permettra peut-être de découvrir de nouveaux élevages».*



Faune sauvage

Appel à la vigilance

La maladie d'Aujeszky pourrait actuellement sévir dans le secteur nord de la Côte-d'Or.

De fortes suspicions de contaminations et de mortalité de plusieurs chiens de chasse par la maladie d'Aujeszky sont signalées dans le secteur nord de la Côte-d'Or. Des analyses sont actuellement menées sur des sangliers et cadavres de chiens pour le confirmer. La maladie d'Aujeszky est une maladie virale hautement contagieuse qui touche essentiellement les porcs et les sangliers, occasionnellement et de manière accidentelle les carnivores ou les ruminants. Elle n'est pas transmissible à l'homme. Chez le chien, cette maladie s'exprime par une encéphalomyélite d'évolution rapide et mortelle. L'incubation est courte et les symptômes se rapprochent pour certains de ceux constatés en cas de rage. La contamination s'effectue par contact sanguin avec un animal malade ou par ingestion d'abats ou de viandes d'un porc ou d'un sanglier infectés. Le virus se transmet uniquement lorsque la viande est mangée crue, la cuisson le tue. Pour limiter les risques de contaminations, il est important de proscrire la viande de porc ou de sanglier crue de l'alimentation du chien, de ne pas donner d'abats ou de viande d'origine douteuse au chien et de ne pas laisser les chiens mordre une carcasse de sanglier.

AG

Porcs d'élevage : le mot du GDS BFC

«Si le virus de la maladie d'Aujeszky est mortel pour les chiens, il peut également provoquer des pertes assez conséquentes (fièvre, problèmes respiratoires et nerveux) chez les porcs d'élevage. C'est pourquoi cette maladie a fait l'objet d'un plan de lutte et d'une surveillance dans la filière porcine qui a conduit à son éradication en France. Les élevages les plus à risque restent ceux de plein air qui doivent prendre un maximum de précautions pour éviter les contacts avec la faune sauvage. Il faut souligner également le risque d'impact commercial pour la filière qui peut voir le statut de zone indemne remis en cause par l'apparition d'un cas et se voir fermer des marchés. Ainsi au printemps 2020, le département de l'Allier a perdu son statut indemne suite à l'apparition d'un foyer observé dans un élevage de sangliers. Les conséquences peuvent donc être lourdes pour toute la filière et il est important d'avoir une vigilance et une action coordonnée entre chasseurs et éleveurs face à ce danger sanitaire».



Des analyses sont en cours, notamment sur des sangliers.

Déchargez-vous des contraintes de la paie
Externalisez vos paies en nous en confiant la gestion

- Déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- Etablissement des bulletins de salaires (salariés agricoles, apprentis...)
- Attestations de salaires, arrêts maladie ou accident de travail
- Formalités liées au départ de vos salariés
- Etablissement des déclarations de charges sociales, DSN
- Récupération des taux PAS de vos salariés.



N'attendez plus !
Contactez-nous par téléphone 03-80-68-67-68
ou par mail servicepaie@fdsea21.fr
FDSEA21 - Service Juridique Emploi
1 rue des Coulots 21110 BRETENIERE
@servicejuridiqueemploi - FDSEA21

Service Juridique Emploi & Paie

Achat à distance

C'est pas sorcier

Le GIE Charolais Évaluation prépare sa vente aux enchères du 12 février. L'événement se déroulera *«sur place et/ou à distance»* comme l'an passé.

Crise sanitaire oblige, l'accès au pôle agricole de Créancey sera peut-être limité et réservé uniquement aux acheteurs potentiels cette année. L'achat à distance, mis en place pour la première fois en 2020, est logiquement reconduit et devrait être davantage sollicité cette fois-ci. Ce dispositif innovant et simple d'utilisation a permis à trois éleveurs d'acquérir un veau lors de la dernière édition : chacun apporte ici son témoignage.

Un peu loin

Roland Blaizeau vit en Vendée, les kilomètres qui le séparent de Créancey l'ont forcément freiné il y a tout juste un an : *«Il me fallait un taureau pour mettre sur mes génisses. En consultant le site internet des organisateurs, plusieurs animaux m'intéressaient mais la Côte-d'Or, ce n'est vraiment pas la porte à côté… J'ai appris qu'il était possible de participer aux enchères sans être physiquement présent. Je me suis renseigné et je me suis lancé. C'était une première pour moi».*

L'éleveur s'est inscrit plusieurs jours avant la vente : *«j'ai participé à ce rendez-vous depuis mon ordinateur, c'est comme si j'y étais ! L'image et le son étaient de très bonne qualité, le tout en direct, bien évidemment. Le fonctionnement est très simple, il y a une seule touche pour enchérir. Mon tri avait été fait au préalable avec les index, les photos et les vidéos des bovins sur internet».* Roland Blaizeau a finalement acquis Oneil, un animal né chez le Nivernais Dominique Compot, pour la somme de 4 050 euros : *«j'ai dépassé de 50 euros la limite que je m'étais fixée mais ce veau, je le voulais vraiment. Pour la logistique, j'ai profité d'un transport de plusieurs reproducteurs dans l'Ouest pour diminuer les frais. En effet, quelques jours après Créancey se tenait la vente de Jalogny : plusieurs veaux allaient rejoindre ma région, j'en ai profité».*

Simple comme bonjour

Ludovic Breuillault est basé dans le département de l'Indre. Cet éleveur voulait absolument se procurer un taureau sans corne. En consultant les sites de différentes stations charolaises, son attention s'est rapidement portée sur un veau proposé à Créancey, né au Gaec Demaizière en Saône-et-Loire et nommé Paddington : *«Je me suis renseigné sur ce bovin qui était vraiment très intéressant. La possibilité de miser à distance m'a séduit, beaucoup plus que les quatre heures de route qui auraient été nécessaires pour me rendre sur place. J'ai effectué les démarches d'inscription et la veille de la vente, j'ai testé ma connexion chez mes parents, car il faut avoir un minimum de débit. Je suis finalement retourné chez moi : mon ordinateur personnel et mon wi-fi me permettaient de suivre la vente dans de meilleures conditions. Le débit internet, c'est vraiment le seul point de vigilance à ne pas négliger. Pour le reste, tout est très simple et le fonctionnement est au top. Nous avons l'impression d'y être et d'avoir un boîtier électronique entre les mains. Nous entendons tous les commentaires, comme les participants qui sont sur place».* Ludovic Breuillault a finalement dépensé la somme de 3 500 euros pour acquérir Paddington.

AG

Une transaction depuis Saulieu !

L'achat à distance n'est pas réservé aux personnes *«étrangères»* au département. Ce dispositif peut être utilisé par l'ensemble des éleveurs, sans exception. Même les plus locaux, notamment lors d'un imprévu de dernière minute. C'est notamment le cas de Gérald Roulot, qui se trouvait dans sa ferme à Saulieu l'année dernière, prêt à se rendre au pôle agricole. Tout ne s'est malheureusement pas passé comme prévu : *«Je n'avais pas trop la forme ce jour-là et, en plus de ça, j'avais une vache qui était prête à vêler. Bref, c'était la totale ! Je me suis inscrit une heure seulement avant le début des enchères, je remercie les organisateurs de m'avoir permis de participer à ce rendez-vous dans ces conditions très particulières. J'avais sélectionné cinq veaux les jours précédents. Une fois sur mon ordinateur, tout s'est très bien passé, je n'ai pas eu de mauvaises surprises, même si je n'étais pas du tout préparé à ça. Les quatre premiers veaux sur lesquels j'ai misé sont montés trop haut pour moi, mais j'ai pu acquérir le dernier des cinq que j'avais retenus, né au Gaec de Bucheleur dans le 71, pour une enchère à 2 700 euros».*
Gérald Roulot s'est procuré un animal sans le voir *«en vrai»* : *«je fais pleinement confiance aux index et au travail réalisé par l'organisation. Dans mon cas, je recherche avant tout de bonnes facilités de vêlage et d'intéressantes qualités maternelles, pour ne pas avoir de problèmes avec mes génisses. Personnellement, je n'accorde pas plus d'importance que ça aux photos et aux vidéos. Mon achat de l'an passé ? Il est encore trop tôt pour l'évaluer, mais j'ai déjà acquis un grand nombre de reproducteurs en station et je n'ai jamais été déçu».*

Le mot des organisateurs

Pour s'assurer d'une connexion internet adaptée pour les enchères par internet, un test individuel est réalisé par la Sicafome la veille de la vente. En cas de débit internet insuffisant, les enchères par téléphone sont également possibles.
Renseignements et modalités :
03 80 90 68 81 ou isabelle.brice@cote-dor.chambagri.fr

Vêlages

Encore un garçon

L'EARL Fagotet obtient une proportion très élevée de veaux mâles cet hiver. Le hasard n'est pas la seule raison évoquée par les naisseurs.



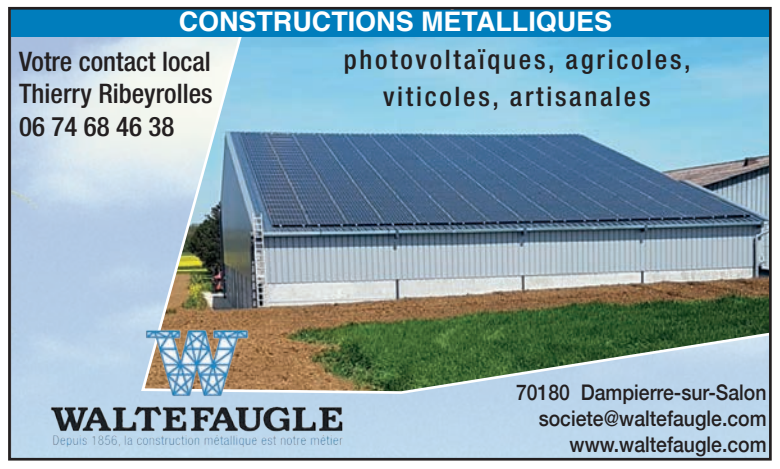
Thomas Fagotet et l'un de ses jeunes veaux, le 11 janvier à Thoisy-le-Désert.

Vingt mâles sur 25 animaux pour l'instant, soit 80 %. Ce taux n'est pas dans les habitudes de l'EARL Fagotet qui réalise 95 vêlages charolais dans la saison. *«C'est du jamais vu chez nous. D'ordinaire, les femelles sont majoritaires, et assez nettement»*, observe Thomas Fagotet, en cours d'installation sur cette ferme de polyculture-élevage. Le jeune homme de 21 ans et son père Olivier tentent de comprendre ce phénomène : *«il n'y a pas eu de changement dans la conduite de notre troupeau. La seule nouveauté, et nous pensons que cela peut éventuellement venir de là, est l'utilisation d'un nouveau minéral».* Depuis l'hiver dernier, les deux éleveurs se procurent du granulé Régécure, prescrit par les vétérinaires, qui semble avoir résolu bon nombre de problèmes dans le cheptel : *«l'ancien minéral était à base de mélasse, il contenait trop peu de sélénium et de vitamines. Un nombre trop important de vaches n'étaient pas pleines, les délivrances et les chaleurs étaient largement perfectibles. Le colostrum, lui, n'était pas toujours de bonne qualité. Une grande partie de ces problèmes semble avoir été réglée avec ce nouveau produit qui, certes, est près de deux fois plus cher que le précédent. Nous pensons que ce minéral peut être à l'origine de cette proportion importante de mâles. Il y a peut-être aussi le hasard… De toute façon, les vêlages sont loin d'être terminés, ils vont se poursuivre jusqu'en avril - mai. Les vingt prochaines naissances seront peut-être des femelles, qui sait ?»* Olivier et Thomas Fagotet, qui espèrent une remontée des cours des broutards cette année (...), signalent un autre fait marquant de cette campagne de vêlages : comme cela semble être courant dans le secteur, la taille des veaux est légèrement plus importante que d'accoutumée. La pousse automnale de l'herbe est l'une des pistes privilégiées pour expliquer cette autre tendance.

AG

Cap sur le bio

L'EARL Fagotet a entamé sa première année de conversion en 2016. *«L'élevage était quasiment géré en bio, il n'y avait pratiquement rien à changer. Les convictions de Thomas sur le sujet et notre pulvérisateur qui n'était plus aux normes nous ont motivés à franchir le cap»*, se rappelle Olivier Fagotet. L'exploitation de Thoisy-le-Désert ne regrette aucunement cette orientation. Sur le plan économique, la ferme s'en porte beaucoup mieux, même si la plus-value du poste élevage est de moins en moins *«évidente»* : *«les cours des céréales sont intéressants. La tonne de blé est à 500 euros et nous faisons une moyenne de 25 q/ha, contre 55 q/ha auparavant, en conventionnel. En plus, il n'y a plus du tout le même niveau de charges qu'avant… Pour la partie élevage, une vache de 8 ans se vendait encore 4,80 voire 5 euros/kg en 2017-2018, mais les prix sont en chute libre et atteignent difficilement les 4,20 euros/kg aujourd'hui. La conjoncture et sans doute l'offre de plus en plus importante en bio expliquent certainement cette diminution. La plus-value par rapport au conventionnel est malgré tout encore là, entre 0,40 voire 0,50 euro/kg».*
L'alimentation du troupeau est exclusivement assurée par des céréales produites sur la ferme : *«l'activité ne serait pas rentable si nous devions l'acheter sur le marché, les prix pratiqués sont beaucoup trop élevés. Nous ne nous procurons que les minéraux et quelques semences de sélection»*, fait remarquer Olivier Fagotet.



▸ Agenda

17/04 Fête du Bœuf à Créancey
Les membres de l'Association pour la promotion des animaux de boucherie de haute qualité ont décidé de maintenir le concours d'animaux de boucherie de Pouilly-en-Auxois. La Fête du Bœuf aura donc bien lieu à la date initialement prévue, samedi 17 avril, au hall d'exposition de l'Auxois Sud à Pouilly. Les éleveurs recevront dans les prochaines semaines les courriers d'inscription et les modalités d'organisation.

▸ Formations

1er/02 (démarrage du temps à distance) **et 23/02** à Bretenière
J'autoconsomme grâce au photovoltaïque
Contact : Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28 - aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

10 et 24/02 à Bretenière
Créer et animer sa page Facebook
Contact : Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28 - aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

15/02 (démarrage du temps à distance) **et 26/02 et 05/03** à Bretenière Réaliser/optimiser son budget de trésorerie
Contact : Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28 - aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

03 et 17/03 à Bretenière
Les secrets d'une communication réussie
Contact : Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28 - aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

09/03 à Bretenière Sauveteur Secouriste du Travail - Recyclage
Contact : Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28 - aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Retrouvez l'ensemble de notre offre de formations sur :
https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/cote-dor/formations/

Fourrages

Un ravitaillement XXL

Un important transport de fourrages est passé tout près de la Côte-d'Or, il y a quelques jours.

Ça, c'est du convoi ! Cent dix-huit tonnes de paille et de foin ont été transportées de Montargis à Autun par plusieurs entreprises de travaux agricoles, dont l'ETA Rose de Saulieu, entre le 9 et le 10 janvier. Six tracteurs ont été monopolisés, 19 heures de route ont été nécessaires pour effectuer les 480 km aller-retour du trajet. *« Nous sommes partis le samedi matin et sommes revenus chez nous le dimanche soir ! Nous avons dormi tous ensemble dans un gîte près d'Auxerre. Dans notre cas, il s'agit de notre plus grand et long transport depuis le lancement de notre activité il y a trois ans »*, relève Yann Rose, coassocié de l'ETA qui porte leur nom, à Saulieu. La commande de fourrages avait été passée par six éleveurs de Saône-et-Loire. Le chargement de 91 tonnes de paille en balles carrées et de 27 tonnes de foin en balles rondes s'est effectué chez un producteur céréalier du Loiret.

Plus loin, mais moins cher

Jean-Luc Boisseau, spécialisé dans le commerce de paille à Saint-Léger-du-Bois, a lui aussi participé à ce transport. Le gérant de l'ETA du Petit Jeudi en était même à l'initiative : *« La raréfaction du fourrage, après une nouvelle année de sécheresse, oblige les éleveurs à s'approvisionner beaucoup plus loin que d'habitude. Pour ce transport de début janvier, il était encore possible de trouver de la paille et du foin un peu moins loin, mais les prix étaient plus importants. Il est parfois plus intéressant financièrement de faire davantage de kilomètres, même si les frais de transport augmentent en conséquence. Les prix de cette paille, rendus ferme, varient entre 110 et 120 euros la tonne »*. Le choix d'avoir effectué ce ravitaillement en tracteur n'est pas anodin, poursuit Jean-Luc Boisseau : *« la convivialité est au rendez-vous. De plus, nous voulons resserrer les liens entre les vendeurs et les acheteurs : en tracteur, nous faisons tous partie du même métier ! En camion, l'opération aurait pris un peu moins de temps mais le coût aurait été le même. En tracteur, nous sommes aussi beaucoup plus libres qu'en camion, nous n'avons pas de contraintes horaires ou de pauses à respecter à la lettre »*. L'ETA Perrier, basée à Cudot dans l'Yonne, a également pris part à ce convoi très particulier.

AG





Yann Rose, de Saulieu, a participé à l'opération avec les équipements de son entreprise, qu'il gère avec son frère Yohan. En plus des transports agricoles, l'ETA Rose propose de nombreux services aux agriculteurs. L'activité la plus importante concerne l'épandage de fumier, réalisé durant dix mois de l'année. Yann et Johan Rose interviennent également pour le semis de céréales, la fauchaison, le pressage en balles rondes, l'ensilage d'herbe et de maïs, sans oublier le curage de stabulation. Contacts : 06 95 78 93 54, yann.ro21@gmail.com

Dijon Céréales

Des formations HVE 1, première étape pour aller plus loin

La coopérative organise une série de formations destinée à accompagner ses adhérents désireux d'intégrer la démarche Haute Valeur Environnementale.

Dijon Céréales propose à ses adhérents de les accompagner dans la mise en œuvre d'une démarche de certification *« Haute Valeur Environnementale »* (HVE, soutenue par le ministère de l'Agriculture) pour leurs exploitations. Trois sessions de formation niveau 1 (1,5 jour) se déroulent sur ce mois de janvier à Longvic. Elles accueillent une quarantaine d'exploitations au total et sont animées en partenariat par Cathie Cuisin (Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, agréée Système de conseil agricole) et Hervé Martin (Damier Vert Dijon Céréales). Les formations débouchent sur un diagnostic des exploitations et une certification de niveau 1. Elles abordent les sujets de la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité ; la maîtrise de l'usage des produits phytosanitaires et de la fertilisation azotée (via la Balance globale azotée) ; la gestion de l'eau en irrigation. Le niveau 1 est un prérequis pour accéder aux niveaux 2 et 3 de la certification. Ce programme, qui s'inscrit dans le cadre du plan « Demain » de la coopérative, sera poursuivi sur la campagne 2021.



Trois sessions de formation ont eu lieu en janvier.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Hervé Martin (herve.martin@dijon-cereales.fr ou 07 86 99 74 79).

mon assureur est PRO actif !
thélem assurances
Clovis BONNEAU
à DIJON
16, rue de Jouvence
✆ 03 80 27 69 69
dijon.jouvence@thelem-assurances.fr
N° Orias : 08 046 424

Point de vue

Une fumisterie

Le président de JA21 n'est pas satisfait du plan de relance. Ni sur le fond, ni sur la forme.

Déçu voire énervé, Antoine Carré. Le président des Jeunes agriculteurs de Côte-d'Or estime que le plan de relance ne réglera aucune problématique agricole, il s'agit avant tout d'un *« effet d'annonce »* selon lui. Le jeune responsable syndical avait *« vu le coup venir »* en alertant la DDT dès le mois de décembre, lors du bureau de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or : *« Mes craintes se confirment malheureusement en ce début d'année. Il n'y a aucune cohérence dans ce plan, c'est un peu l'anarchie. Les dysfonctionnements n'ont pas tardé : une téléprocédure a été suspendue en seulement 24 heures suite à une affluence de dossiers déposés. La règle du premier arrivé, premier servi me dérange beaucoup »*.

Pas dans le mille

Antoine Carré regrette l'absence du moindre ciblage : *« ce plan aurait dû être axé sur l'économie. Or, là, j'ai l'impression qu'il n'y a que de l'écologie ou presque. Les mesures environnementales sont beaucoup trop nombreuses, je ne sais pas ce qu'elles viennent faire dans un plan censé relancer l'agriculture… Aussi et surtout, j'aurais préféré que ce plan soit spécifiquement dédié à des territoires en difficultés. Je pense bien évidemment aux zones intermédiaires. À l'inverse de ça, nous avons une enveloppe ouverte à tout le monde, même aux régions françaises qui s'en sortent le mieux, je ne comprends vraiment pas »*.

« Du saupoudrage »

Le président des Jeunes agriculteurs poursuit son analyse, pour le moins critique : *« avec ce plan, certains vont toucher quelque chose et d'autres, rien du tout. Il va y avoir des injustices, des tensions… Des investissements vont être réalisés sans être raisonnés. C'est aussi une course aux devis : je viens d'appeler un marchand de matériels pour un tout autre sujet, il ne touche plus terre… Cela mérite aussi d'être signalé : l'enveloppe initiale affichée en millions d'euros est plutôt alléchante, mais une fois divisée par un nombre important d'agriculteurs, partout en France, il n'y a plus grand-chose… Ce plan ne réglera rien ou presque, il n'y aura rien de bénéfique, sauf pour une poignée d'exploitations. J'appelle cela du saupoudrage. Pour ne rien arranger, les services de l'État ne sont pas capables de nous renseigner correctement. Aujourd'hui, il m'est impossible de savoir si ce plan est ouvert aux groupements d'agriculteurs ou aux Cuma et si oui, avec quels niveaux de soutiens »*.



Antoine Carré aurait préféré des aides ciblées, notamment en faveur des zones intermédiaires.

Un point pour les protéines

Antoine Carré salue tout de même le volet protéines du dispositif : *« il s'agit de la mesure la plus logique selon moi. Cette aide est la bienvenue pour les territoires comme les nôtres, où il n'est presque plus possible de semer du colza. Un grand nombre de Côte-d'oriens se lancent dans les légumineuses, ce soutien viendra en complément de l'aide couplée. Ce volet protéines est tellement essentiel qu'il ne devrait pas être intégré à un plan de relance, il devrait être accordé en permanence »*.

AG

Attaque de troupeaux

Faciliter l'accès aux mesures de protection

Dans le cadre du plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage, un comité *« grands prédateurs »*, présidé par le préfet de la Côte-d'Or, réunit annuellement les services de l'État, les organisations professionnelles agricoles, les collectivités et les associations de protection de l'environnement. Dans un territoire jusqu'alors peu touché par la prédation, le comité organisé le 26 novembre 2020 visait à informer les acteurs locaux sur la situation locale et sur les principales modalités du plan national et, tout particulièrement, sur les outils financiers d'accompagnement pour la protection des troupeaux mis en place en Côte-d'Or.
Ce dispositif d'accompagnement financier repose sur un zonage (« cercle ») établi annuellement par le préfet de département. Ce zonage peut comporter 4 zones de pression décroissante : C0 (foyer de prédation), C1 (prédation avérée), C2 (risque de survenue de la prédation) et C3 (risque de survenue de la prédation à moyen terme).
À l'issue du bilan des prédations présenté en comité du 26 novembre 2020, un arrêté préfectoral de cerclage a été adopté le 7 décembre 2020. Il classe 45 communes en C2. Pour faciliter l'accès aux aides et donc l'anticipation, toutes les autres communes ont été classées en C3. Cet arrêté a pris la suite de celui du 22 janvier 2020, applicable pour l'année 2020.
Le classement en C2 ouvre droit à des aides (taux de financement de 80 %) pour l'acquisition et l'installation de parcs électrifiés, mais aussi pour l'acquisition et l'entretien de chiens de protection. Le classement en C3 ouvre seulement droit à l'acquisition et l'entretien de chiens de protection.
Depuis le mois de décembre 2020, plusieurs attaques sur troupeaux d'ovins ont été constatées en Côte-d'Or. La responsabilité du loup, sans être avérée, n'a pas pu être écartée.
Afin d'adapter rapidement le dispositif d'accompagnement à cette nouvelle pression, le secrétaire général de la préfecture a convoqué un nouveau comité grands prédateurs le 15 janvier 2021.
Lors de cette réunion, a été soumis à l'avis des membres du comité un nouvel arrêté adaptant à cette nouvelle situation la détermination des cercles telle que définie par l'arrêté du 7 décembre 2020.
Après ces échanges, en accord avec les membres du comité, Fabien Sudry, préfet de la Côte-d'Or, a pris un nouvel arrêté de cerclage pour porter à 74 le nombre de communes de Côte-d'Or en cercle 2, le reste du département étant toujours en cercle 3.
Sur ces 29 communes supplémentaires de Côte-d'Or dans des secteurs proches de communes où des attaques de brebis par le loup sont « non écartées », les éleveurs pourront ainsi bénéficier de mesures supplémentaires de protection (financement à 80 % de parcs électrifiés en plus de l'achat de chiens de protection).

Préfecture

Vente de béliers à Arnay-le-Duc

Le rendez-vous est pris

L'association des éleveurs de moutons charollais de Côte-d'Or (Aemcco) organise sa traditionnelle vente aux enchères le 11 février au foirail arnétois.



Quatre-vingt-dix béliers charollais seront mis en vente jeudi 11 février à Arnay-le-Duc. Ces reproducteurs sont issus de sept élevages adhérents de l Aemcco : l'EARL Joubert (Coulmier-le-Sec), le Gaec Gaudry (Marcheseuil), le Gaec Ferroux Frères (Savilly), le Gaec du moulin de Jonchery (Diancey), Thierry Maréchal (Viévy), Philippe Thibault (Jouey) et Nicolas Bayen (Nod-sur-Seine). Tous les béliers ont été préalablement triés sur leur conformation et leur niveau génétique. Chacun d'entre eux est résistant à la tremblante, toutes les garanties sanitaires sont bien entendu apportées.

On y croit

Cette vente à la palette débutera à 14 heures comme lors de chaque édition. Jean-Marie Guyot, président de l'association, observe des cours d'agneaux de bonne facture depuis plusieurs semaines et espère y voir *« un bon signe »* pour les enchères du 11 février : *« nous sommes au-dessus des 7 euros/kg, parfois même au-delà des 7,20 euros/kg. En comparaison, l'an passé à la même époque, les prix étaient aux alentours de 6,80 euros/kg. La valorisation est donc au rendez-vous, avec un faible nombre d'animaux sur le marché. Le moral est bien meilleur chez les moutonniers qu'en 2020 : nous espérons retrouver une corrélation sur la vente de nos reproducteurs, même si cela n'est pas toujours vérifié »*.

La vente de l'Aemcco devait *« dignement »* célébrer sa trentième édition. Crise sanitaire oblige, les organisateurs ont très vite oublié cette idée en excluant l'organisation d'une quelconque animation. L'association devra, au contraire, s'adapter aux contraintes du moment, comme le souligne Jean-Marie Guyot : *« nous attendons l'autorisation de la préfecture, celle-ci devrait arriver dans la semaine qui précédera la vente. Le contexte sanitaire évolue vite et la réglementation en fait tout autant. Une chose est sûre, nous mettons tout en place pour maintenir notre rendez-vous. L'accès ne devrait être réservé qu'aux professionnels, nous n'accueillons jamais plus d'une cinquantaine de personnes, de toute manière. Il n'y aura bien sûr aucune restauration ni buvette. Le plus important, en plus de la protection sanitaire, sera d'organiser à tout prix cette vente qui permet de belles transactions chaque année. Notre demande d'autorisation est couplée à celle du GIE Charolais Évaluation de Créancey, qui organise le lendemain sa vente de reproducteurs charolais »*.
Le catalogue des ventes de l Aemcco est disponible sur demande ou sur le site www.association-mouton-charollais.com. Renseignements au 06 17 96 39 61 ou 06 89 49 12 66.

AG



Élevage

Des acheteurs présents malgré la crise

Le Herd-Book Charolais a organisé le jeudi 21 janvier une vente aux enchères de sa station bien naître à la ferme du Marault à Magny-Cours. Malgré les difficultés liées à la conjoncture économique et la crise sanitaire, les ventes ont été d'un bon niveau. Retour sur les principaux enseignements de la journée.



70 % des veaux ont été vendus avec des enchères qui ont atteint 6 250 euros.

La réussite est incontestable. Malgré une conjoncture économique peu favorable et une crise sanitaire qui perturbe le bon déroulement du commerce, les éleveurs ont une nouvelle fois répondu présent à la vente aux enchères de la station bien naître qui s'est déroulée jeudi 12 janvier à la ferme du Marault à Magny-Cours.

Pour cette 12e édition, le Herd-Book Charolais et Charolais Expansion avaient sélectionné 45 veaux issus de 41 cheptels et provenant de 16 départements. L'orientation des animaux qui conjuguent à la fois facilité de naissance et aptitude au vêlage plaît visiblement aux acheteurs, en témoigne le taux de vente qui a atteint à l'issue de la journée les 70 %. Ce dernier est certes en baisse de 10 % cette année, mais la moyenne des prix est supérieure à 2020. La 11e édition avait clôturé avec une moyenne de 3 115 euros contre 3 228 euros cette année. Un chiffre en hausse pour la troisième année consécutive. Mécaniquement, le prix de vente maximum est lui aussi en hausse : il passe de 4 950 euros l'an passé à 6 250 euros cette année. Ces résultats prouvent l'adhésion des éleveurs à la station notamment eu égard à la qualité des animaux proposés. Le HBC a renouvelé également son partenariat avec la Sicafome de Moulins-Engilbert pour proposer la vente en live. Appelé *«Sicafome Live»*, ce système a permis à l'organisme de sélection de vendre six animaux en France et à l'étranger en particulier au Portugal.

Ainsi à l'issue de la journée, l'EARL Charles, située dans la Somme, a réalisé la meilleure vente de la journée en vendant *«Phénix»* à l'EARL Vincent Sébastien de Saône-et-Loire. En deuxième position, *«Picasso»* du lycée agricole de Challuy a été vendu au Gaec Pezeriaux pour 5 400 euros. Enfin, le LPA Durdat Larequille de Montluçon complète le podium avec *«Rêveur»* adjugé à 4 300 euros à l'EARL Éric Delorme. Dans la continuité d'offrir toujours plus de services, le HBC a proposé aux éleveurs n'ayant pas pu participer à cette journée de miser en ligne sur un laps de temps étendu à 72 heures pour tenter d'acquérir un des reproducteurs inscrit A + de la station.

«Un bon bilan dans l'ensemble»

«C'est un bilan plutôt satisfaisant vu le contexte dans lequel nous avons organisé cette vente. Douze ventes réalisées à distance par quatre acheteurs différents dont le Portugal, cela prouve que notre travail paye et qu'il est reconnu au-delà de nos frontières. Nous avions déjà eu un aperçu du potentiel de vente avec nos journées portes ouvertes qui ont permis à trente personnes de voir les animaux rien que sur la première journée» précise Sébastien Cluzel, le président du HBC. Ce dernier prépare une saison d'ores et déjà perturbée par la crise sanitaire à commencer par l'annulation du Salon International de l'Agriculture à Paris qui devait se tenir du 27 février au 7 mars. Néanmoins, le président se veut optimiste et mise sur les solutions digitales :

«Nous avons testé ces solutions notamment pour Cournon à la Ferme où nous avions mis en avant sur les réseaux sociaux, tous les éleveurs ayant engagé des animaux. Cette formule a été appréciée, nous allons donc refaire de même lors du SIA» détaille Sébastien Cluzel.

«Le maître mot est agilité»

«Les mots d'ordre dans ces temps difficiles sont agilité et adaptation, c'est notre seule solution pour espérer valoriser de la génétique charolaise. Néanmoins je le redis, ces solutions ne remplacent pas la présence physique des éleveurs où parfois l'acte d'achat se fait sur un coup de cœur. L'idée avec ces alternatives digitales, c'est de valoriser les animaux pour qu'ils puissent être vendus en ferme» ajoute le président du HBC. Tous ces outils ne cachent pas une situation commerciale très difficile qui pèse sur le moral des éleveurs, c'est en tous les cas le sentiment du président Cluzel : *«L'inquiétude est en effet bien réelle. Le prix du broutard reste en berne depuis des mois sans aucune explication plausible. Côté femelle, la viande se valorise mieux mais les taurillons c'est catastrophique. En conséquence, le marché du reproducteur n'est pas extraordinaire en ce moment non plus. Il va falloir que l'on trouve des solutions sur le segment du broutard car cette situation met en danger les exploitations du grand Massif central pour lesquelles ce marché représente une part importante»* conclut-il.

THÉOPHILE MERCIER

Foncier

Recyclage foncier des friches : les appels à projets sont lancés

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement déploie un fonds de 300 millions d'euros pour financer des opérations de recyclage des friches et la transformation de foncier déjà artificialisé. La réhabilitation des friches constitue en effet un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires afin de maîtriser l'étalement urbain, de limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et de protéger les sols contre leur artificialisation.

7,4 millions d'euros sont mobilisables en Bourgogne-Franche-Comté sur les années à venir et donneront lieu à deux éditions d'appel à projets.

Le premier appel à projet a été ouvert en janvier et sera clos le 15 mars.

Les porteurs de projet éligibles dans la Nièvre :

Les aides du fonds friches s'adressent aux maîtrises d'ouvrage des projets d'aménagement, en particulier :

- des collectivités, des entreprises publiques locales, des sociétés d'économie mixtes, des bailleurs sociaux ainsi que des opérateurs et établissements publics d'État ;
- des entreprises privées, sous conditions. **L'accompagnement de votre candidature**

Il est vivement conseillé de prendre contact en amont du dépôt de dossier avec les services de la Direction départementale des Territoires - Service Accompagnement des Territoires à l'adresse ddt-sat@nievre.gouv.fr - tél.: 03.86.71.71.71 pour vérifier son adéquation avec le périmètre de l'appel à projet ou pour tous renseignements ou conseils relatifs au montage et à la soumission du projet.

Les critères d'éligibilité et modalités de dépôt des candidatures

Les dossiers de demande de subvention sont à déposer au plus tard le lundi 15 mars minuit. Informations et documents utiles:

Toutes les informations utiles sont sur le site de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté.

PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE



Le premier appel à projet a été ouvert en janvie et sera clos le 15 mars.

Élevage

Quel avenir pour la filière équine ?

Le service diversification de la Chambre d'agriculture a organisé mercredi 20 janvier dans ses locaux, une réunion avec les principaux acteurs de la filière équine dans le département. Objectif : essayer de mutualiser les actions pour favoriser l'emploi dans ce secteur.



Cette réunion a permis de mettre en avant les besoins de la filière équine pour l'insertion et la formation des jeunes dans les métiers du cheval.

Le constat est là : le monde du cheval est facteur d'emplois. Mais faute de structurations suffisantes, certaines possibilités d'insertion sont méconnues. C'est la raison pour laquelle la Chambre d'agriculture sous l'impulsion de son président Didier Ramet a décidé de créer au début de la mandature, une commission équine présidée par Mélanie Vavon.

Pour aller plus loin, Christelle Martin et Clémence Guillaumet du Pôle Diversification avaient invité le 20 janvier dernier, les principaux acteurs du département afin d'étudier les métiers de la filière équine et les compétences existantes dans le département. Autour de la table : les représentants de l'enseignement agricole avec le lycée de Château-Chinon, la formation pour adulte avec les deux directeurs de CFPPA, le Haras de Cercy-la-Tour, le centre équestre du Marault et les écuries des Écots.

La réunion a débuté par une présentation d'une enquête réalisée par la Chambre d'agriculture auprès 157 personnes.

Parmi les principaux enseignements de l'étude : 67 % des sondés ont exprimé un besoin de se former pour mieux valoriser les prairies pour les chevaux afin d'éviter le surpâturage. Il y a également une volonté commune des personnes interrogées d'aller vers des méthodes alternatives : 61 % d'entre elles souhaitent connaître les bases de la naturopathie. Concernant la reproduction, l'enquête montre le besoin des éleveurs de mieux gérer les étapes clefs de la gestation.

Enfin, pour ce qui est des journées techniques, la majorité s'est prononcée en faveur du soin et du bien-être du cheval à savoir : parage, ostéopathie et homéopathie animale.

« Nous avons des carences en centre équestres »

La suite des échanges a porté sur un état des lieux des activités et besoin de chacun des acteurs. Les discussions ont montré qu'il existe une demande forte par exemple en centre équestre pour des métiers de cavaliers d'entraînement. C'est le constat fait par les représentants des Haras de Cercy-la-Tour.

Du côté du centre équestre du Marault, l'activité se porte également bien mais des besoins en hébergement se font sentir pour accueillir les jeunes en formation.

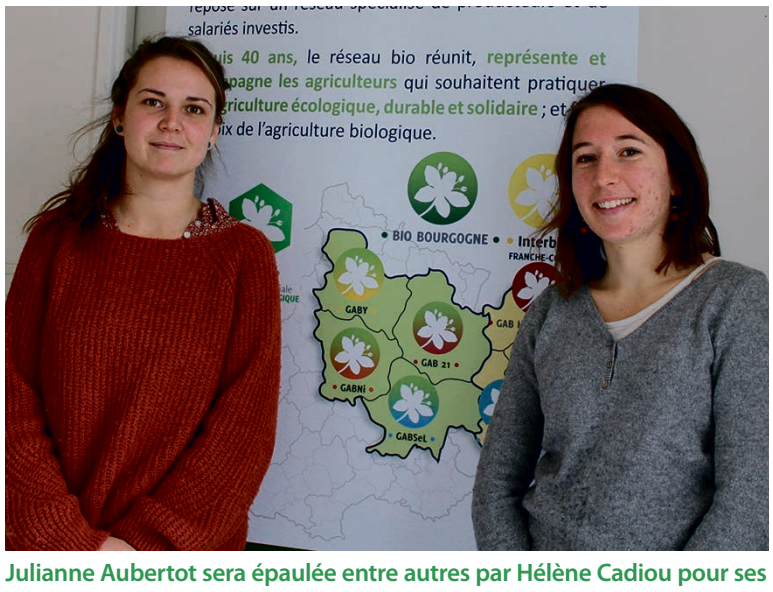
La possibilité d'utiliser l'internat du lycée agricole de Challuy ou de Château-Chinon a été évoquée afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à ces emplois et formations. Enfin, les professionnels de la filière équine ont fait le constat que les jeunes n'étaient pas assez formés à la conduite pour le transport d'animaux vivants qui est une obligation.

Le coût de ce permis est sans doute un frein. La Chambre d'agriculture va donc engager des discussions avec des auto-écoles afin d'étudier la possibilité d'un partenariat. D'autres rencontres vont être prévues dans l'année si toutefois, la situation sanitaire le permet.

THÉOPHILE MERCIER

Gabni

Du renfort pour les agrobiologistes



Julianne Aubertot sera épaulée entre autres par Hélène Cadiou pour ses débuts à Nevers.

Le phénomène est incontestable : l'agriculture biologique se développe dans notre département. C'est la raison pour laquelle le Groupement des Agrobiologistes de la Nièvre se renforce avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice territoriale. Julianne Aubertot, 24 ans vient d'arriver dans le département en provenance de Langres.

Après une prépa bio agro véto, elle intègre Agro Paris Tech et se spécialise dans le développement agricole.

A Nevers, elle aura pour missions d'animer à la fois le réseau du Gabni mais aussi de rendre plus accessible les produits bios dans le département. Ce travail, en partie financé par le Conseil Départemental, vise à accompagner le développement de la bio sur le territoire et rapprocher les consommateurs des agriculteurs nivernais. A ses côtés, la jeune femme sera épaulée par l'équipe de Bio Bourgogne : Damien Nicolas (conseiller polyculture-élevage), Adrien Lurier (conseiller grandes cultures) et Hélène Cadiou (conseillère maraîchage).

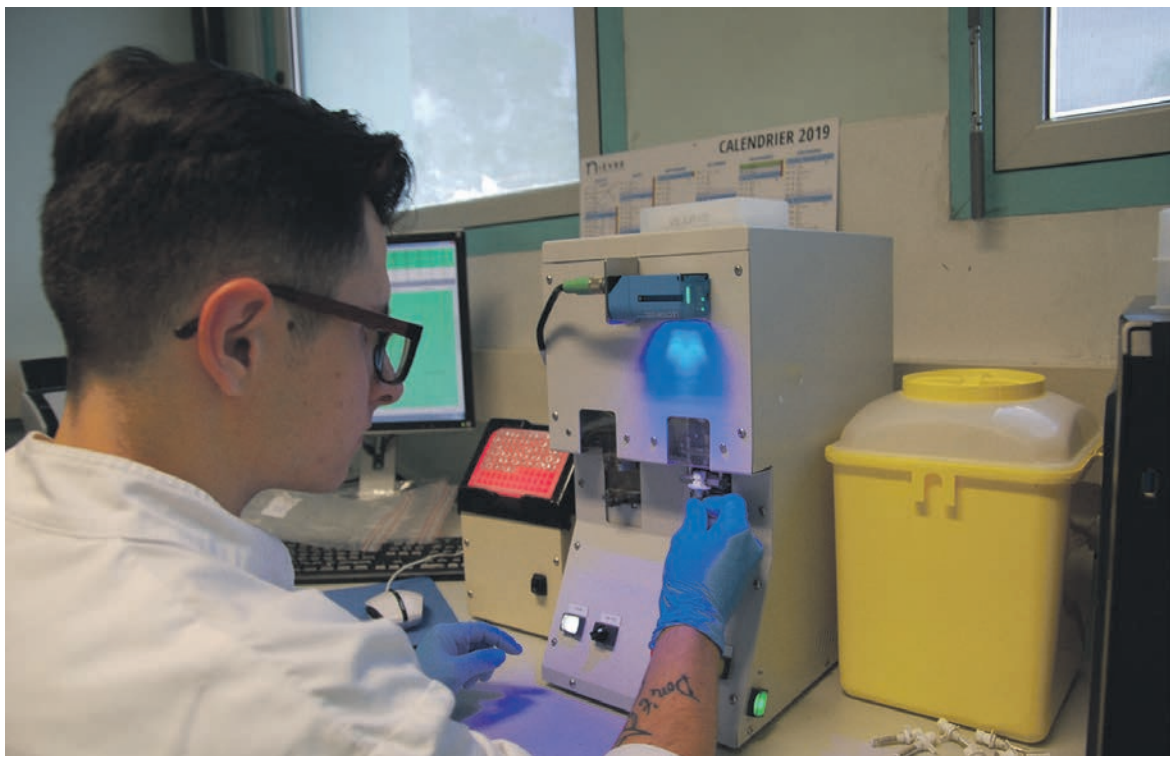
THÉOPHILE MERCIER

AVIVA
Assurance | Protection | Epargne
Angélique COTET
4, Rue Jean-Jacques Rousseau - 58300 Decize
Tél. 03 86 25 30 40 - Mob. 06 60 20 79 45
mail : a-cotet@aviva-assurances.com
N°Orias : 18003616
SPÉCIALISTE EN ASSURANCE AGRICOLE
1 seule interlocutrice pour la gestion de vos dossiers
présente dès 7h00 le matin
privilégie les rendez-vous sur l'exploitation

Sanitaire

Une page se tourne pour le laboratoire départemental

Depuis le 1er janvier, le Laboratoire départemental de la Nièvre a rejoint le groupe Terana.



La pérennité du laboratoire de Nevers est assurée grâce à ce nouveau GIP. Deux emplois ont déjà été créés sur le site nivernais grâce à l'augmentation de l'activité BVD et Covid 19.

C'est désormais une réalité : depuis le 1er janvier, le Laboratoire départemental de la Nièvre a intégré le Groupement d'intérêt Public Terana. Ce dernier va permettre au site de Nevers de renforcer ses compétences, de mutualiser ses moyens matériels, d'optimiser les coûts. Mais aussi d'élargir le champ des possibles pour développer l'activité et proposer des services toujours plus innovants, performants, sur-mesure pour les acteurs économiques du territoire : agriculteurs, vétérinaires, restaurateurs, hôteliers, communes, industriels et bien d'autres. De son côté le laboratoire de Nevers apporte au GIP Terana une expertise que les cinq autres sites du groupe ne possèdent pas, à savoir : la biologie et la génétique moléculaires. L'équipe santé animale du LDAC58 apporte des compétences scientifiques et techniques reconnues et attestées par des agréments ministériels et des accréditations, ainsi qu'une technologique de pointe. Cette mutualisation de moyens permet d'assurer ainsi la continuité de service public. L'équipe en place est maintenue, le laboratoire implanté à Nevers est conservé. Les services du Conseil départemental assurent qu'il n'y aura pas de changement tant pour les clients que pour les trente agents. L'arrivée du GIP Terana dans la gouvernance du laboratoire va permettre de renforcer des prestations en santé animale comme la recherche des gènes d'intérêt zootechnique ou de production, l'évaluation génomique ou encore la recherche de diagnostic moléculaire (recherche de pathogènes tels que la BVD, la FCO…). Cette mutualisation de moyens rend possible des programmes de recherche et de développement sur toutes espèces animales domestiques ou de la faune sauvage.

Terana : un groupe implanté dans sept départements

Créé en 2016, Terana est un GIP (Groupement d'Intérêt Public) qui regroupe les laboratoires départementaux publics du Cantal, Cher, Loire, Haute-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme et du Rhône. Répartis sur six sites, les 200 agents réalisent quotidiennement des analyses sur de nombreuses espèces animales, mais également sur l'eau et les denrées alimentaires. Chaque année, ce ne sont pas moins d'1,6 million d'échantillons analysés par les techniciens Terana. Objectif : garantir la sécurité sanitaire et environnementale en prévenant des risques d'épidémies animales, de contaminations alimentaires et de pollution de l'eau. Ainsi, Terana participe activement à veiller sur la qualité de vie de 63% de la population. Pour toujours plus accompagner ses clients agriculteurs, vétérinaires, restaurateurs, hôteliers, communes, industriels et bien d'autres, Terana propose également ses 60 ans d'expertise en audit et formation sur-mesure (hygiène, gaspillage alimentaire, équilibre nutritionnel, risque légionelles, qualité de l'air en intérieur…).

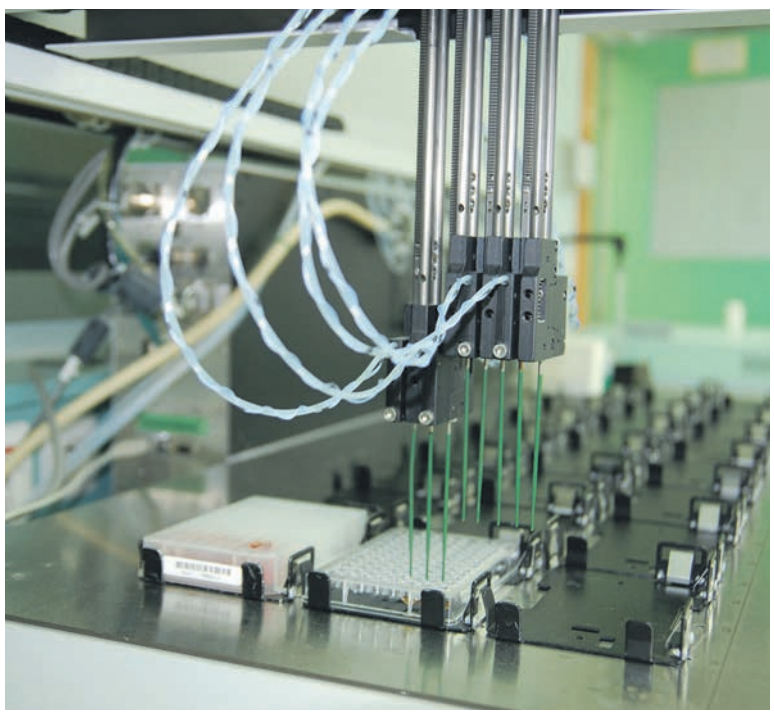
THÉOPHILE MERCIER

LDAC 58 en chiffres

- 250 000 échantillons analysés chaque année
- 30 846 tests du SARS-COV 2 analysés en 2020
- 12 000 clients répartis sur quatre départements : 80 % dans la Nièvre, 18 % dans l'Yonne, 2 % dans le Cher et la Saône-et-Loire
- 30 agents
- 1 937 676 € de recettes en 2019

Terana en chiffres

- 60 ans d'expertise
- 7 départements, 6 sites
- 48 000 clients, 200 agents
- 12 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel
- 4 domaines d'expertise : santé animale, hygiène alimentaire, métrologie, hydrologie & écologie aquatique
- 1,6 million d'échantillons analysés chaque année
- Près de 130 000 échantillons Covid-19 analysés par les sites du Cher, Nièvre et du Puy-de-Dôme en 2020 (par technique RT- PCR)



Le laboratoire de Nevers apporte au GIP Terana son expertise en matière de biologie et génétique moléculaires.

Le Conseil départemental tient à rassurer les usagers

Sollicité par Terres de Bourgogne sur cette nouvelle organisation et les craintes qu'elle suscite, le Conseil départemental par la voix de Stéphanie Robinet, directrice générale adjointe de l'aménagement et du développement des territoires, nous apporte des précisions.

Pour quelles raisons le Conseil départemental a-t-il fait le choix du GIP Terana ?

Stéphanie Robinet : *« Les élus se sont portés sur ce GIP pour permettre au laboratoire de Nevers de conserver l'ensemble de ses activités et la totalité du personnel. Nous avions eu une proposition de création d'économie mixte mais qui n'aurait pas repris tous les champs de compétence de la structure. Avec ce choix, nous restons dans une mission de service public. Terana nous offre la possibilité de réduire nos coûts fixes grâce à la mutualisation des achats notamment en matière de réactifs et de consommables pour la réalisation de nos analyses. Nous allons également pouvoir développer notre plan d'affaires en intervenant sur l'ensemble des territoires adhérents en apportant notre expertise sur la génétique.*
L'activité du laboratoire est ainsi pérennisée dans un environnement concurrentiel de plus en plus fort. Chaque département a désormais une voix dans la gouvernance politique.
Nous devenons un parmi sept et sachant que les décisions sont prises à l'unanimité, nous allons compter sur l'avenir de Terana et de Terana Nièvre ».

L'une des craintes soulevées par certains acteurs du monde agricole est de voir, à terme, le GIP Terana se débarrasser d'activités ou de prophylaxie jugées non rentables et donc de supprimer des emplois. Pouvez-vous nous donner des garanties à ce sujet ?

SR : *« Non, nous ne sommes clairement pas dans cette stratégie. L'ensemble des départements adhérents à GIP Terana développent leur capacité d'analyse afin de renforcer la notion de proximité et donc de réactivité avec les clients. Il est à noter que deux emplois ont déjà été créés sur le site de Terana Nièvre eu égard à l'augmentation de l'activité due à la BVD et à la Covid 19 entre autres. Il est également fort probable que l'on soit amené à embaucher de nouveau si l'on développe la partie génétique et le séquençage pour d'autre département ».*

Énergie

Créer de l'emploi grâce à la diversification

A Domecy-sur-Cure, Christophe Rousseau est un agriculteur qui aime créer de l'emploi. Depuis son installation en 1996, il a embauché six personnes, grâce à ses projets de diversification. Avec notamment la méthanisation au cœur de ses multiples activités.



Christophe Rousseau s'est lancé dans la méthanisation en 2014.

Parfois, il faut savoir prendre des risques. Ce n'est pas Christophe Rousseau, agriculteur à Domecy-sur-Cure, qui dira le contraire. Inconditionnel de nouveaux projets, il fait de la diversification un énorme atout pour son exploitation.

C'est en 1996 que l'agriculteur s'installe, sur l'exploitation de polyculture-élevage, avec son père. *« Très vite, je me suis ennuyé »*, rit-il. *« Je voulais faire autre chose en plus. Quatre ans après mon installation, j'ai commencé la vente directe (il possède aujourd'hui environ 300 animaux, tous commercialisés en vente directe, par l'intermédiaire du drive fermier et la vente à la ferme) »*.

Dès le départ, l'objectif de Christophe Rousseau était clair : *« Je ne voulais pas être seul sur une ferme. Dans ma tête, tout était écrit, je savais où je voulais aller. Je me suis dit que si je voulais avoir une vie « normale », une vie de famille en dehors de la ferme, il fallait qu'il y ait du monde qui travaille avec moi. Mais embaucher des gens dans une ferme n'est pas facile. Il faut avoir de l'activité, car un salarié coûte cher »*.

Après l'installation de 1 000 m² de panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments, en 2010, l'agriculteur concrétise un autre projet, en 2014 : la méthanisation. Et grâce à ses activités, Christophe Rousseau a créé six emplois.

« On passe 20 tonnes de biodéchets par jour »

Alors, la méthanisation, qu'est-ce que c'est ? *« C'est le traitement des matières organiques »*, répond Christophe Rousseau. *« La base de l'alimentation du méthaniseur, c'est le fumier des exploitations. Depuis quelque temps, nous mettons aussi des biodéchets. Aujourd'hui, on passe quasiment 20 tonnes par jour de biodéchets »*.

Il est aussi possible de mettre des cultures intermédiaires. *« On fait d'ailleurs des tests pour le futur site d'Avallon (lire par ailleurs). Le but c'est que tous les champs de maïs soient toujours couverts, pour pouvoir capter l'azote et faire de la matière organique dans les champs. Par exemple, en ce moment, il y a du seigle sur l'une de mes parcelles. Quand on le récolte, on fait de l'ensilage. Il reste tout le bas de la plante qui fait la matière organique. On sème directement derrière le maïs, que l'on va récolter en grain. Et on passe la paille dans le méthaniseur, ce qui produira de l'énergie »*. Un méthaniseur, qui produit 530 kW électriques par heure.

Aussi, *« tout ce qui rentre dans un méthaniseur ressort. Il n'y a rien qui est perdu. Cela nous permet de fertiliser tous nos champs avec le digestat (le résidu du processus de méthanisation de matières organiques). On produit 8 000 tonnes par an de digestat »*, détaille Christophe Rousseau.

Quant aux coûts du projet ? *« C'est un investissement au départ de 2,1 millions d'euros. Après les derniers aménagements, on est sur un coût total de près de 3 millions d'euros »*, explique-t-il. *« Le chiffre d'affaires, c'est entre 70 000 et 72 000 euros par mois. Si tout va bien, on a un retour sur investissement au bout de la huitième année, en moyenne (il en est à sa septième année). Il faut que le méthaniseur tourne 24 heures/24 pour que cela soit rentable »*, conclut Christophe Rousseau.

CHRISTOPHER LEVÉ


Le coût total du projet revient à 3 millions d'euros.


Chaque heure, le méthaniseur de Christophe Rousseau produit 530 kW d'électricité.

Le projet d'alimenter tout Avallon en gaz

D'ici 2022, le nouveau projet de Christophe Rousseau devrait voir le jour, à Avallon. *« On va installer un méthaniseur avec un flexidry qui a un système de pression avec deux gros rouleaux. Ce procédé produit 7 à 8 tonnes à l'heure (contre 15 tonnes à l'heure avec un broyeur, comme celui de Domecy-sur-Cure) avec un résultat parfait (contrairement au broyeur où quelques résidus, de plastique par exemple, peuvent rester). On va créer le site de déconditionnement et la méthanisation. Le gaz qui va être produit par les bactéries sera directement injecté dans le réseau de la ville. Donc on va fournir toute la ville d'Avallon et ses habitants en gaz »*.

Le nom du projet : Avallon bioénergie. *« On est quatre associés : Frédéric Rauscent (agriculteur à Domecy-sur-Cure) et moi-même, la société d'investissement Ter'Green, et les transports Picq et Charbonnier. Cela va nous permettre d'installer une station biogaz sur le site et les véhicules (les camions de Picq et Charbonnier, les voitures et les tracteurs) seront alimentés en gaz »*. Un projet dont fait partie l'entreprise Schiever (basée à Avallon) qui va ramener les produits invendus de la veille directement sur le site. *« L'objectif est que leurs camions passent aussi au gaz. Aussi, on essaye de faire la première usine de liquéfaction de France, à Avallon. Ce qui offrira trois fois plus d'autonomie aux camions des transporteurs. Et on alimentera toutes les stations situées entre Paris et Lyon, ainsi que sur toute l'Alsace. Le projet part sur une production de minimum 20 tonnes par jour de gaz. L'objectif est d'en faire 40 pour que ce soit facilement viable »*.

Le coût de ce projet ? 12 millions d'euros (6 millions d'euros pour le méthaniseur et le déconditionneur, et 6 millions d'euros pour la station de gaz et la liquéfaction). *« Il y aura normalement trois embauches pour faire fonctionner ce site »*.



FDSEA

Une réunion avec la FNSEA pour avancer sur le dossier sangliers

À la suite des réunions sangliers que la FDSEA 89 avait organisées dans tout le département, une rencontre avec la FNSEA avait été demandée. Reportée plusieurs fois en raison de la Covid-19, elle se tiendra le 10 février.


La pression des dégâts de sangliers reste importante dans certains secteurs.

Dans la continuité de son action entreprise sur le dossier sangliers, la FDSEA de l'Yonne a décidé de poursuivre son travail en collaboration avec la FNSEA. Florent Leprêtre, président de la commission dégâts de gibier, sera présent dans notre département accompagné de Laurent Woltz, juriste en charge du dossier. Cette réunion, ouverte à tous les adhérents FDSEA sera l'occasion de faire un point sur la gestion des suidés et de voir quelles solutions peuvent être mises en place pour gérer les points noirs.
La FNSEA apportera une vision nationale du dossier, mais aussi un retour d'expérience sur des actions mises en place dans d'autres départements. Si la pression de dégâts semble baisser dans certains secteurs du département de l'Yonne, il reste néanmoins des secteurs très compliqués. La pression de dégâts subie par les agriculteurs locaux n'est pas acceptable.
En raison du manque de prélèvements dans certaines chasses, il y a urgence à trouver d'autres leviers pour faire évoluer la situation.

Une réunion pour avancer

La FDSEA de l'Yonne entend par cette réunion travailler de front plusieurs aspects : la gestion des zones à forte pression et où le dialogue avec les chasseurs est rompu, les territoires où il est possible de travailler en collaboration avec les chasseurs notamment les secteurs où la situation commence à se dégrader (nouvelles zones de dégâts). L'objectif de cette rencontre est donc multiple : informer les agriculteurs sur leurs droits, étudier les moyens de lutte à mettre en place mais aussi les aspects juridiques de ce dossier complexe. La situation sanitaire pose des difficultés dans l'organisation de cette rencontre. La FDSEA enverra à ses adhérents les informations pratiques dès qu'elles seront calées mais le nombre de présents sera sans doute limité. Nous espérons pouvoir maintenir cette réunion qui a déjà dû être reportée deux fois en raison de la Covid-19. La situation des agriculteurs ne peut être plus longtemps mise de côté.

Marianne Ranque,
animatrice FDSEA 89

Billet d'humain

Les pensées de Jean-Pierre Bouron

La période des deux confinements ainsi que la canicule estivale ont été propices à la réflexion sur la fragilité de l'existence, sur l'avenir des habitants de la planète, sur les changements climatiques. Qui aurait songé qu'une pandémie telle que celle que nous subissons, ferait des dizaines de milliers de décès dans notre pays et durerait des mois et des mois avant de trouver des vaccins pour l'éradiquer ?

Notre compassion accompagne les victimes, leurs familles ainsi que celles et ceux qui n'arrivent pas à retrouver une vie normale. Qui aurait pensé que l'économie mondiale serait désorganisée à ce point ? Dès que le spectre de la pandémie sera écarté, le moment viendra pour remettre notre pays en ordre de marche. Nous mesurons combien il est difficile de le diriger dans de telles circonstances, mais la tâche urgente consistera pour nos dirigeants à se projeter dans le monde d'après. Les Français espèrent que des mesures fortes seront prises pour réparer les erreurs du passé, redonner l'espoir d'un monde meilleur, concrétiser les promesses électorales, afin de retrouver notre rang perdu parmi les nations qui comptent et où il fait bon vivre. Nous attendons de l'État plusieurs signaux forts pour relancer une économie exsangue : diminution promise du nombre des fonctionnaires par le non-renouvellement des départs en retraite et le déploiement dans les services publics en manque d'effectifs (santé, éducation, justice, police, milieu rural) ; diminution du nombre de parlementaires et de leurs avantages, réforme des retraites et de l'assurance chômage, remise à plat de l'ensemble des aides publiques.

Le recours massif à l'emprunt qui peut se concevoir actuellement pour surmonter la crise ne doit pas perdurer si on ne veut pas obérer l'avenir des générations futures ; qu'on arrête d'acheter la paix sociale en fermant les yeux sur les trafics et en distribuant des aides à tout va sans aucun contrôle, les réserver aux populations les plus précaires relevant de la solidarité nationale. Les assortir pour ceux qui le peuvent par un stage ou un travail d'intérêt général ne doit pas être considéré comme une sanction, mais comme un juste retour des choses. Cela permettra par la même occasion de débusquer les opportunistes et profiteurs. Redonnons l'envie d'entreprendre et le goût du travail en confortant les petits salaires, en allégeant les charges qui pèsent sur les entreprises, commerces, artisans, en supprimant la partie des contraintes administratives incompréhensibles pour le citoyen lambda.
Il serait temps que les hauts fonctionnaires quittent chaque année leurs bureaux douillets pour arpenter le terrain et mesurer les difficultés de mise en application de leurs décisions.
Cessons d'empiler sigles, anglicismes, abréviations, acronymes ; qu'ils méditent sur le conseil que donnait un grand patron de presse à ses journalistes : à défaut d'être intelligents, soyez intelligibles. Nous devons d'ores et déjà nous projeter dans l'avenir sans sombrer dans le pessimisme et la sinistrose ; l'Histoire nous a démontré que nous avons la capacité à surmonter les épreuves et à se rassembler. L'avenir est entre les mains des jeunes, à nous de les inciter à étudier, à créer, à entreprendre, à enseigner, à voyager, à s'investir dans le travail tout en restant solidaires et résilients, à jeter les bases d'une nouvelle société unie et volontaire au-delà de nos différences. Pour nous, les retraités, il incombe de redonner confiance et rassurer notre entourage. Positivons et regardons autour de nous, il y a souvent des situations pires que les nôtres, même si toutefois nous avons des soucis avec nos articulations. Rassurons-nous : ce que nous perdons en souplesse, nous le gagnons en sagesse !
Bonne année à tous.

Jean-Pierre Bouron, vice-président de la SDAE de l'Yonne

FDSEA

Les assemblées générales cantonales continuent dans le département

Cet hiver, dans tout le département, des assemblées cantonales ont lieu pour débattre et échanger sur les actualités agricoles et pour avoir le ressenti des exploitants sur certains sujets, comme le plan de relance, les ZNT ou encore la future Pac.
Après Sergines/Pont-sur-Yonne (le 13 janvier), Bléneau/Saint-Fargeau (le 21 janvier), Brienon-sur-Armançon, Saint-Florentin/Flogny Nord et Cerisiers, et Chéroix (le 27 janvier), Vermenton et Auxerre Ouest (le 28 janvier), la FDSEA poursuit ses rendez-vous.
Le programme des prochaines semaines : le lundi 1er février à 14 heures pour le canton du Tonnerrois à Chassignelles ; le mardi 9 février à 14 heures pour le canton de Villeneuve-sur-Yonne/Sens (lieu à définir) ; et le vendredi 12 février à 9 heures pour le canton de Ligny-le-Châtel (lieu à définir).


Une dizaine d'agriculteurs était présente lors de l'assemblée cantonale de Bléneau/Saint-Fargeau, le 21 janvier.

Anefa

Un webinaire pour les prescripteurs de l'emploi

Le vendredi 22 janvier, l'Anefa BFC a animé un webinaire, en partenariat avec l'association Emfor, pour faire la promotion des métiers de l'agriculture auprès des prescripteurs de l'emploi.

Vendredi 22 janvier dernier, la promotion des métiers de l'agriculture était au cœur du webinaire animé par l'Anefa BFC. Un événement fait en partenariat avec l'association Emfor, gérée par le Conseil régional, qui participe quotidiennement à la promotion de l'emploi, de la formation et de l'orientation en Bourgogne Franche-Comté.

«Emfor met en place des webinaires pour parler de tous les métiers. A l'Anefa, on a manifesté notre intérêt pour présenter les métiers de l'agriculture lors de ces webinaires», indique Noémie Perrigot, animatrice Anefa BFC. *«On a travaillé avec les Jeunes agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté et l'Apecita pour essayer d'avoir le champ le plus large possible par rapport à la présentation des métiers et des formations en agriculture».*

Mieux conseiller les demandeurs d'emploi

Un webinaire à destination des prescripteurs de l'emploi. *«Il y avait des conseillers de la mission locale, de pôle emploi, de l'insertion. Le but était de leur offrir davantage de connaissances sur les métiers agricoles, pour qu'ils puissent ensuite renseigner au mieux les personnes qu'ils reçoivent»*, poursuit Noémie Perrigot. *«On a également présenté quelques chiffres de l'agriculture pour poser le cadre (lire par ailleurs) afin de mettre en avant le nombre d'agriculteurs dans la région et de montrer les besoins en main-d'œuvre. On a aussi présenté les outils de l'Anefa disponibles pour les prescripteurs, comme nos fiches métiers»*, conclut l'animatrice.

Christopher Levé

Contacts : Anefa de l'Yonne, France Lahutte au 03 86 49 48 10 ; Anefa BFC, Noémie Perrigot au 06 79 08 82 81.



Le webinaire de l'Anefa avait pour objectif d'offrir davantage de connaissances sur les métiers agricoles, aux prescripteurs de l'emploi.

L'agriculture icaunaise en quelques chiffres

En termes d'emploi agricole, la région BFC est la quatrième région française. L'agriculture représente 4,3 % des emplois de la région BFC (et 2,8 % des emplois français).
L'Yonne représente à elle seule 15 % des emplois en agriculture sur l'ensemble de la région BFC. Dans le département, on trouve 1 352 exploitations employeuses. Les productions les plus représentées sont la culture et l'élevage non spécialisés (51 %), la viticulture (36 %) et les cultures spécialisées (5 %).

▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

La bio : j'y vais, j'y vais pas (grandes cultures)

Les 29 janvier et 16 février (formation de deux jours), à Auxerre. Contact : Marianne Roisin au 06 80 93 95 00.

Formations proposées par Bio Bourgogne

Concevoir et entretenir un verger de fruitiers en agriculture biologique

Le mardi 2 février, de 9 heures à 17 h 30, à Toucy (formation gratuite, inscriptions avant le 25 janvier). Contact : Camille Giraudet au 06 49 58 62 40 ou à camille.giraudet@biobourgogne.org.

Irrigation en culture maraîchère, bases et perfectionnement de la stratégie de pilotage

Le mardi 8 et le mercredi 9 février, de 9 heures à 17 h 30, à Avallon (formation gratuite, inscriptions avant le 29 janvier). Contact : Camille Giraudet au 06 49 58 62 40 ou à camille.giraudet@biobourgogne.org.

Vœux

Didier Renoux, président de la CGB Champagne Bourgogne, département de l'Yonne

Que souhaiter après une année 2020 aussi compliquée sur bien des points, dont notre campagne betteravière désastreuse ? Que du mieux !
En premier lieu, des vœux de santé et de réussite pour nos familles, nos entreprises et globalement notre agriculture.
Spécifiquement pour nos betteraves, le retour à une année «normale» avec plus de sérénité, une climatologie favorable, une situation sanitaire « plus ordinaire » dans nos plaines, avec une dérogation pour l'utilisation des néonicotinoïdes la moins contraignante possible, des rendements à la hauteur de nos espérances et de tous nos efforts, capables de dégager un revenu décent pour nos fermes.
Afin de composer un revenu betteravier à l'optimal, nous pouvons également souhaiter le meilleur à nos industriels, coopératives et privés. Les encourager aussi à profiter pleinement du rebond actuel de nos marchés de prédilection, à poursuivre leurs efforts en matière d'économies et de compétitivité, pour offrir un juste partage du prix aux producteurs, à l'image de la voie qui est déjà tracée par certains d'entre eux.
Rendements et prix seront les meilleurs garants de la pérennité de la betterave dans nos assolements et plus globalement de notre métier d'agriculteur. Bonne année à partager.

Maxime Boucher, président des Jeunes agriculteurs de l'Yonne

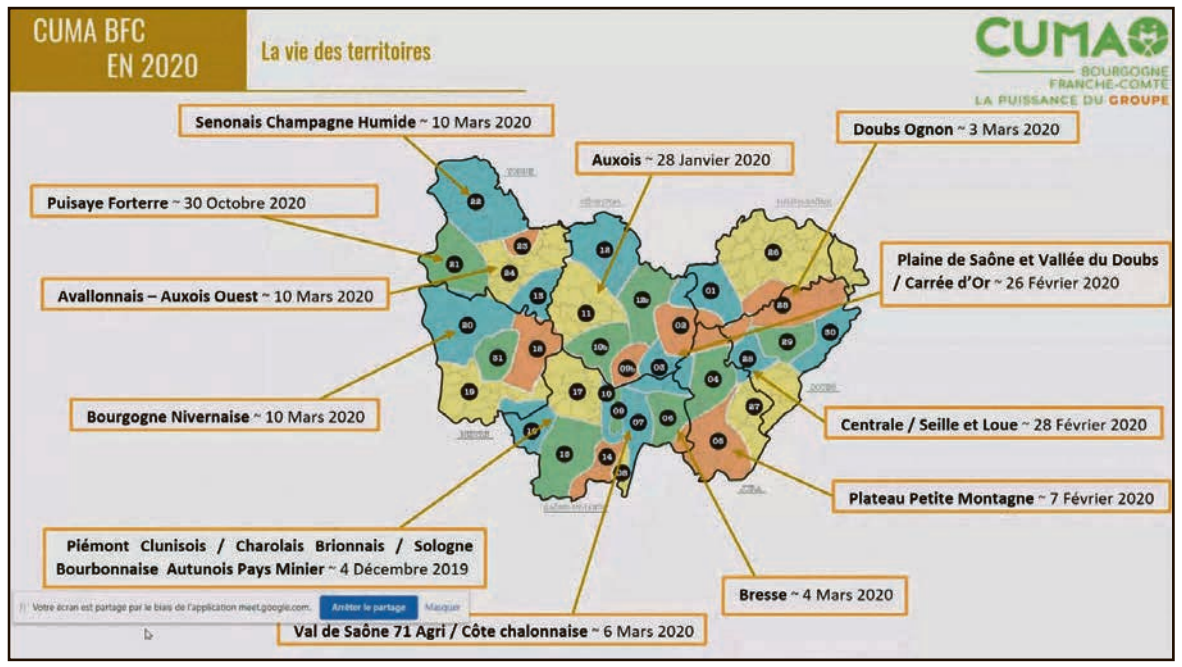
Au nom des JA 89, je vous souhaite une année 2021 plus sereine et riche que celle écoulée.
L'année 2020 a marqué nos esprits par la crise de la Covid-19 mais aussi par les différents aléas climatiques et politiques mettant à mal nos trésoreries non remises de 2016.
Nous sommes actuellement dans une crise conjoncturelle où nous attendons beaucoup de nos concitoyens et surtout de nos politiques : nous avons toujours plus de réglementations franco-françaises contraignantes mettant à mal nos filières face à la concurrence étrangère, même européenne. Cela crée toujours plus de distorsions de concurrence et divise nos filières alors même qu'il faudrait les soutenir à travers une vision globale.
On nous parle également de souveraineté alimentaire depuis le début de cette crise sanitaire. Oui, cela est très important : une alimentation française de qualité a un prix et doit correspondre à la demande de nos concitoyens. Donc n'importons pas des produits qui ne répondent pas aux normes imposées en France.
Aujourd'hui, alors que de nouvelles lois contraignent de plus en plus l'agriculture française, d'autres sont toujours en attente d'application : les EGA doivent permettre une meilleure répartition de la valeur et donc des revenus pour les agriculteurs, dont leur profession est la seule n'ayant toujours pas le droit de fixer son prix de vente.
Face à tous ces enjeux, demain, il sera important et nécessaire d'avoir une Pac forte et équitable au sein de l'Union Européenne. C'est aussi l'avenir de notre agriculture qui en dépend afin de continuer à installer des agriculteurs sur des exploitations viables, vivables et transmissibles. Dans l'Yonne, le dispositif d'accompagnement à l'installation (DJA), défendu par les JA, permet d'installer 50 jeunes par an. Sachant que dans cinq à dix ans plus de 50 % des chefs d'exploitations auront atteint l'âge de départ en retraite, un réel défi nous attend. 2021 nous réserve donc de nombreux sujets syndicaux comme cheval de bataille.
J'espère aussi que cette nouvelle année sera synonyme pour nous de nouveaux projets et d'événements, indispensables pour communiquer auprès du grand public et des consommateurs sur la réalité de notre métier et des bienfaits que nous leur apportons tous les jours et au moins trois fois par jour.
Enfin, ces événements phares, animant nos territoires, sont aussi essentiels pour faire vivre notre syndicat : ils nous permettent de maintenir le lien avec nos adhérents et partenaires en partageant des moments de convivialité.
Cette année 2021 s'annonce donc riche en défis que nous devrons relever ensemble afin d'insuffler une nouvelle dynamique pour l'avenir de l'agriculture.



En collectif

Le plan de relance préoccupe les Cuma de Bourgogne Franche-Comté

Cuma Bourgogne Franche-Comté tenait son assemblée générale en visioconférence le 21 janvier. Les mesures du plan de relance ont occupé une grande partie des échanges.



Les Cuma en BFC se répartissent sur 19 territoires.

S'il est un sujet qui fait beaucoup causer ces temps-ci dans le milieu agricole, c'est bien le plan de relance. Il suscite autant d'espoirs que de déceptions. Beaucoup d'interrogations, également, comme en témoigne la teneur des échanges, lors de l'assemblée générale des Cuma de Bourgogne Franche-Comté, organisée le 21 janvier en visioconférence. Ce plan de relance est revenu régulièrement sur la table pour cette organisation qui compte aujourd'hui près de 800 structures adhérentes, depuis la fusion de ses composantes bourguignonnes et franc-comtoises, intervenues en juillet 2018. Dans son fonctionnement administratif, la fédération des Cuma BFC a justement prévu, dans le cadre de son budget prévisionnel 2020-2021 une montée en puissance des tâches administratives liées aux dossiers de candidature permettant de bénéficier des mesures du plan de relance. Jusqu'à présent, les personnels de la fédération étaient plutôt mobilisés sur l'accompagnement administratif des dossiers Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE). Les temps changent…

Vingt-deux dossiers en

Parmi les questions suscitées par le plan de relance, figurait celle de Luc Vermeulen, président de la fédération nationale des Cuma : *« Nous montons au créneau parce qu'il apparaît que les enveloppes budgétaires prévues sont déjà consommées. Nous espérons qu'au moins ces enveloppes seront utilisées à bon escient… »*. Dans le prolongement de ces propos, Jean-Marie Sermier, député LR de la 3ème circonscription du Jura, qui assistait à l'AG, a souligné qu'il souhaitait que l'on puisse permettre au ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, de réabonder des fonds au sein du plan de relance. La crainte qui apparaît en filigrane c'est celle d'investissements en matériels favorisés par l'appel d'air constitué par le plan de relance, sans qu'ils soient toujours le fruit d'une véritable réflexion, ou qu'ils répondent à des besoins véritables. *« L'Union européenne,* remarquait Sylvain Marmier, vice-président du Crédit Agricole de Franche-Comté, *souligne déjà que l'agriculture française a tendance à surinvestir dans le matériel. Dans ce contexte, un collectif comme les Cuma a un vrai rôle à jouer pour sensibiliser sur des investissements pas toujours justifiés »*. À ce jour, comme le précisait Sylvette Bernard, de la Fédération des Cuma BFC, 22 Cuma régionales ont déposé des dossiers dans le cadre de ce plan, par le biais de la fédération : *« un seul concerne le plan protéine,* soulignait-elle, *et tous les autres portent sur la réduction des intrants »*.

Reconnaissance des démarches collectives

Sophie Fonquernie, vice-présidente du Conseil régional en charge de l'agriculture, de la viticulture et de l'agroalimentaire, a rappelé, pour sa part, l'importance que revêtait, à ses yeux, le réseau des Cuma *« pour une réflexion plus globale sur l'investissement matériel en agriculture, face à certains comportements observés dans ce domaine, qui mettent à mal la rentabilité. Il y a, pour nous, la volonté de favoriser l'agriculture de groupe, notamment dans le cadre de la Pac »*. Cette future Pac qui n'est pas sans susciter quelques inquiétudes pour Luc Vermeulen : *« la reconnaissance des démarches collectives n'apparaît pas évidente dans le projet actuellement en préparation »* déplorait-il. En conclusion, sur ces questions essentielles du niveau d'investissement matériel en agriculture, Hervé Delacroix, président de la Fédération des Cuma BFC, rappelait l'importance, dans le cadre d'achats groupés *« d'avoir le souci de préserver les concessionnaires locaux »*, acteurs clés de l'écosystème agricole de nos territoires.

Repères Cuma BFC en chiffres

- 787 Cuma adhèrent à la fédération de Bourgogne Franche-Comté
- En 2019, leur chiffre d'affaires HT cumulé a atteint 29,88 M d'euros
- En moyenne, une Cuma en BFC compte 22 adhérents pour 24 matériels et pour un chiffre d'affaires moyen de 37 900 euros
- En 2020, la fédération régionale est parvenue à un résultat comptable positif d'un peu plus de 7 300 euros
- Le fonctionnement consomme 11 % du budget annuel de la fédération
- En 2020, 12 réunions se sont tenues pour les 19 territoires de la fédération
- Au total, sur l'année écoulée, plus de 1 600 interventions ont été menées par la fédération

Région

BERTY ROBERT

Vin

La présidente de Région joue la carte des vins envers Joe Biden

Démarche originale mais pas infondée : Marie-Guite Dufay, présidente du Conseil régional, vient d'envoyer un courrier au nouveau Président des États-Unis, dans lequel elle attire son attention sur le poids économique des vins de Bourgogne et du Jura et sur l'importance du marché américain.

Marie-Guite Dufay a rapidement dégainé ! Dans la grande tradition des réactions vives propres à la mythologie du Far-west, la présidente de Région Bourgogne Franche-Comté a pris la plume, à peine terminée la cérémonie d'investiture de Joe Biden, successeur de Donald Trump dans le fauteuil de Président des États-Unis. Son courrier, adressé à la Maison Blanche et daté du 21 janvier apparaît comme une initiative *« gonflée »* pour les uns, peut-être vaine pour d'autres, mais on ne peut en tout cas pas reprocher à la présidente de Région de manquer d'à-propos. Dans cette lettre, Marie-Guite Dufay précise qu'en tant que *« présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté, (elle) aspire au rétablissement rapide des relations commerciales entre nos deux pays car ces relations sont essentielles pour notre économie régionale »*.

Un conflit « perdant-perdant »

Elle poursuit en rappelant les fondamentaux du secteur viticole régional : *« Issus de la première région viticole de France, les vins de Bourgogne et du Jura subissent depuis octobre 2019 une taxe de 25 % sur leur valeur commerciale en arrivant sur le sol américain. Cette mesure, décidée par l'administration Trump, et renforcée depuis quelques jours par des droits de douane supplémentaires met en difficulté les vignerons et viticulteurs de mon territoire. Les États-Unis sont le premier marché export des vins de Bourgogne et le manque à gagner est déjà estimé à plus de 33 millions d'euros. Il est donc nécessaire,* poursuit Marie-Guite Dufay, *de reprendre les négociations avec l'Union européenne afin de rétablir des relations équilibrées et apaisées. Ce conflit « perdant-perdant » doit trouver une issue positive afin de faciliter l'accès aux vins de Bourgogne et du Jura aux consommateurs américains »*. Et histoire d'inscrire cette nouvelle page des échanges franco-américains sous les meilleurs auspices, la présidente de Région a ajouté le geste aux mots en offrant à la Présidence américaine deux bouteilles issues de lycées viticoles régionaux et, cerise sur le gâteau, elle a lancé une invitation à Joe Biden pour qu'il participe, le 21 novembre 2021 à la 161ème Vente aux enchères des hospices de Beaune. Gardons la tête froide : il y a peu de chance, voire aucune, que cela se concrétise, mais le geste a un certain panache !

BERTY ROBERT

Syndicalisme

Le plan de relance doit préparer l'avenir

La Draaf et la Région ont invité les organisations professionnelles agricoles le 22 janvier pour faire le point sur l'ensemble des mesures du plan de relance. Les premiers appels à projets sont lancés, d'autres sont à venir. Il est important que les dispositifs retenus puissent atteindre les objectifs recherchés : renforcer notre souveraineté alimentaire, adapter l'agriculture au changement climatique, mais aussi améliorer le revenu des agriculteurs et donner accès à une alimentation saine et durable pour tous les Français.

Un plan de relance pour rebondir

Avant d'entrer dans le vif du sujet, Christophe Chambon, président de la FRSEA Bourgogne Franche-Comté a souhaité, lors de cette réunion du 22 janvier avec la Draaf et la Région en visio, préciser les sentiments du monde agricole face à cette pandémie : *« en pleine crise du Covid 19, crise sanitaire, économique, sociale, nous devons tous faire face à ce fléau et résister. La société souffre et nous souffrons tous de cet isolement imposé pour se protéger. Mais nous devons aussi penser à l'avenir et éviter la catastrophe économique. Nous sommes convaincus que tout doit être réalisé avec rigueur, pragmatisme, rapidité mais aussi et surtout équité, dans l'intérêt d'une bonne gestion humaine et financière. L'agriculture est en deuxième ligne. Elle doit assurer l'alimentation de nos concitoyens avec ou sans confinement, avec ou sans couvre-feu. Compte tenu de son rôle stratégique, nous avons demandé que le secteur agricole face pleinement partie de ce plan de relance. Notre demande a été entendue ».* Christian Decercle, président de la Chambre régionale d'agriculture (CRA), a complété ces propos en précisant : *« nous reconnaissons sincèrement cette écoute de la Région et de l'État vis-à-vis des agriculteurs et agricultrices. Tous les services de l'État et de la Région se mobilisent autour du plan de relance, comme le réseau des Chambres d'agriculture ».* Marie-Jeanne Fotre-Muller (Draaf de Bourgogne Franche-Comté) a donné les premiers résultats, des agriculteurs ont répondu sur les mesures agroéquipements et plan protéines, des entreprises alimentaires et des collectivités territoriales sur le volet des projets alimentaires territoriaux notamment. La Région est également concernée en tant qu'autorité de gestion, Sophie Fonquernie, vice-présidente en charge de l'agriculture, a indiqué que les services sont mobilisés pour modifier les programmes de développement ruraux, afin de pouvoir utiliser rapidement les financements prévus liés à ces mesures.

Prendre en compte les besoins du terrain et définir les priorités

« Un dispositif mis en place ne peut pas être ouvert une journée pour être bloqué 24 heures après » a expliqué Sylvain Marmier, de la CRA. Cependant, Christophe Chambon a insisté : *« nous souhaitons apporter, malgré tout, nos inquiétudes qui remontent de la plaine et des montagnes. Des dispositifs se mettent en place et maintenant notre devoir et notre responsabilité sont de faire en sorte que les mesures prises correspondent aux réalités des besoins sur le terrain, avec des règles pour tous, justifiant la mobilisation des fonds publics. Nous devons établir des priorités, en fonction des moyens mobilisés, tout en recherchant le maximum d'efficience pour ces mesures. Il faut :*

- donner la priorité aux jeunes installés, aux investissements collectifs en Cuma, aux projets de filières qui amènent de la valeur ajoutée aux producteurs dans des démarches contractualisées ;

- fixer des plafonds en fonction des publics et des moyens disponibles ;

- conforter les entreprises fragilisées.

Le ministère de l'Agriculture doit aussi rapidement optimiser les enveloppes, travailler sur la fongibilité de ces dernières, tout en allant rechercher des enveloppes non utilisées dans les autres ministères.

Au-delà de ces aides et de ces mesures, il faut répondre aux préoccupations concrètes, prioritaires des exploitations agricoles. Celles frappées, par exemple, par la sécheresse. Elles n'ont pas envie d'investir, elles souhaitent juste pouvoir nourrir leurs animaux. Il est important de débloquer les dossiers calamités en attente. Enfin, après l'avalanche sanitaire, l'avalanche changement climatique, n'ajoutez pas l'avalanche réglementaire avec des nouvelles contraintes inapplicables comme : les nouvelles zones vulnérables, le plan d'actions nitrates, l'Installation classée protection de l'environnement (ICPE), l'arrêté interdépartemental sécheresse, la conditionnalité renforcée… ».

FRSEA BFC

▶ En bref

Bio Un webinaire de Terres Inovia autour des grandes cultures

Un webinaire technique autour de l'agriculture biologique en grandes cultures est organisé le 4 mars de 10 heures à midi par un collectif d'acteurs agricoles de la région Bourgogne Franche-Comté. Ce rendez-vous a pour objectif de partager, d'échanger sur les pratiques innovantes en AB, sur les travaux et les résultats de l'année. Inscription obligatoire avant le 3 mars. Au programme : la gestion des adventices, celles des ravageurs et celle des maladies. Renseignements : l.jung@terresinovia.fr

Téléphonie mobile 64 nouveaux sites à construire en Bourgogne Franche-Comté

Le gouvernement se mobilise pour faire de l'accès de tous aux infrastructures et aux usages du numérique une véritable politique publique déployée sur l'ensemble du territoire. Le New Deal Mobile s'inscrit dans cette politique essentielle pour rapprocher le numérique du quotidien des Français. À ce titre, Cedric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, a signé mi-décembre deux nouveaux arrêtés ministériels définissant 593 nouveaux sites, jusqu'alors non ou mal couverts en téléphonie mobile, pour lesquels les opérateurs Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR devront fournir une couverture 4G au plus tard dans les 24 mois. 64 de ces nouveaux sites sont en Bourgogne Franche-Comté.

Vin Les Grands Jours en caves en mars

La dernière édition des Grands Jours de Bourgogne, salon international bisannuel, s'est tenue en mars 2018. L'édition 2020, initialement prévue du 9 au 13 mars, n'a pu être maintenue en raison de l'évolution de l'épidémie de Covid-19. Compte tenu de la situation actuelle, le conseil d'administration a décidé le 12 novembre, en respectant l'avis des organismes de gestion, de fixer la prochaine édition des Grands Jours de Bourgogne en mars 2022, afin qu'elle puisse se dérouler « physiquement » et pleinement. Néanmoins, pour garder ces précieux moments de convivialité et de partage chers aux bourguignons, une semaine d'accueil dans les caves sera organisée du 15 au 19 mars prochains. Un format différent et allégé, mais qui permettra de maintenir le contact entre professionnels, crucial pour tous. Forts de leur expérience et voulant préserver la convivialité et le contact avec leurs clients prescripteurs (cavistes, restaurateurs, importateurs, agents…), les organisateurs des Grands Jours de Bourgogne, vignerons et négociants, proposeront un accueil dans les caves du 15 au 19 mars. Acheteurs et journalistes, seront les bienvenus en Bourgogne ! Cette solution est possible grâce au soutien des fidèles partenaires du salon : le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB), le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, les Départements de Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne, et le Crédit Mutuel, sponsor de l'évènement.

Santé Des fiches pratiques de la MSA pour accompagner les professionnels agricoles

Les médecins du travail et les préventeurs des risques professionnels de la MSA ont mis à jour deux fiches pratiques précisant les mesures sanitaires à respecter, afin d'accompagner les professionnels agricoles dans leur activité professionnelle. Il s'agit de : travail dans un réseau de vente directe ; accueil de travailleurs saisonniers (focus saisonniers étrangers).

Ces fiches, régulièrement mises à jour, sont consultables et téléchargeables sur : ssa.msa.fr





Percée du vin jaune

Clavelinage et vente aux enchères maintenus

Il n'y aura pas de portes ouvertes pour remplacer la Percée du vin jaune 2021. Seuls le clavelinage et la vente aux enchères seront organisés en février et mars. Les ambassadeurs réfléchissent à des nouveautés pour l'édition 2022 à Cramans, près de Dole.



20 000 visiteurs ont participé à la Percée du vin jaune 2020 à Ruffey-sur-Seille, près de Lons-le-Saunier.

Les portes ouvertes des caveaux et les animations consacrées au vin jaune, prévues pour remplacer la Percée, n'auront finalement pas lieu. Depuis l'annulation de l'édition 2021 en septembre dernier, les Ambassadeurs du vin jaune travaillaient sur une solution de rechange. Mais face aux risques sanitaires, ils ont, à regret, pris cette décision, le 19 janvier, pour protéger visiteurs et viticulteurs. *«C'était devenu trop dur à organiser. Certains caveaux n'ont pas une surface suffisante pour laisser les 8 m² obligatoires par personnes»*, explique le président des Ambassadeurs du vin jaune, Benoît Sermier. *«Il sera toujours possible de découvrir le vin jaune ce premier week-end de février. Chaque domaine peut ouvrir s'il le souhaite. Certains accueilleront des clients comme tous les samedis et dimanches. Il est quand même conseillé de réserver avant. Mais ce ne sera pas dans le cadre de la Percée, nous ne communiquerons pas dessus»*. La mise en perce symbolique, un temps envisagée à Château-Chalon au cours du printemps avec les vignerons et leurs partenaires, est elle aussi abandonnée, l'événement étant trop compliqué à mettre en place.

Clavelinage à huis clos

Le vin jaune aura tout de même ses heures de gloire en cette année particulière. Le clavelinage, prestigieux concours, est maintenu. Le jury se réunira à huis clos le 5 février à Lons-le-Saunier, dans les locaux de la Chambre d'agriculture du Jura, pour déguster en aveugle cinquante vins issus des quatre appellations concernées : Château-Chalon, Arbois, L'Étoile et Côtes du Jura. Le palmarès devrait être connu rapidement, les meilleurs seront *«clavelinés»*. *«Les gestes barrières seront respectés, les membres du jury seront quatre par table, suffisamment espacés»* précise Benoît Sermier. La vente aux enchères de vieux millésimes aura aussi lieu. Elle se déroulera le 13 mars à la saline royale d'Arc-et-Senans. *«Coronavirus ou pas, cette vente se fera ! Si les mesures le permettent, nous accueillerons des groupes de clients, sinon elle se fera en ligne. Nous proposerons 180 lots différents, à tous les prix pour que tout le monde puisse y accéder»*. Parmi ces lots, dix-huit bouteilles clavelinées seront mises en vente au profit d'une œuvre caritative.

Rendez-vous en 2022

La prochaine véritable Percée du vin jaune est prévue pour février 2022 à Cramans. *«Le seul avantage à tirer de la situation, c'est que nous avons un an de plus pour la préparer»*, ironise avec optimisme le président des ambassadeurs. *«Les commissions travaillent sur plusieurs nouveautés : horaires, garde d'enfants, possibilité de réserver des caveaux, etc. Les confinements et la fermeture des restaurants ont été catastrophiques pour le vin jaune. Les ventes directes ont chuté. Il ne faut pas que d'ici la prochaine Percée les gens nous oublient, nous devons communiquer même si c'est difficile»*. Dans ce but, les ambassadeurs du vin jaune espèrent que les caveaux pourront, lorsque les conditions le permettront, organiser des portes ouvertes, des dégustations et des balades dans les vignes afin de promouvoir l'or du Jura. Point positif de 2020, la vendange a été bonne, avec des raisins de qualité. Il faudra attendre la Percée 2028 pour découvrir le vin jaune qui en sera tiré.


Benoît Sermier, président des Ambassadeurs du vin jaune.

SÉBASTIEN CLOSA

Vin

Les belles promesses du e-commerce

Dans le cadre de la dernière assemblée générale du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne, l'importance grandissante des ventes de vins par Internet, rassemblées sous le terme de e-commerce, a été mise en avant.


Jérémy Robiolle, spécialiste des marchés de grande consommation, note la forte progression des ventes de vins par internet en 2020.

Directeur du développement au sein du groupe Xerfi (spécialiste des études sectorielles de marché), Jérémy Robiolle était invité à faire le point sur le e-commerce en général et sur le marché du vin en particulier, lors de la dernière assemblée générale du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) en Côte-d'Or, au château du Clos de Vougeot, mi-décembre. L'occasion, non seulement, d'analyser le marché et d'évoquer les perspectives mais aussi d'évaluer l'impact de la crise liée au Covid-19, de présenter le paysage concurrentiel et d'envisager les principaux mouvements stratégiques.

Parmi les principaux circuits de distribution off-trade du vin, la grande distribution demeure en position de tête avec 85 % des parts de marché. Quant au e-commerce, au niveau du vin, ce marché pesait 400 millions d'euros en 2019, soit 5,5 % du marché total en valeur estimé à 8,7 milliards d'euros. Avec, côté parts de marché numériques, 38 % en grande distribution (drive, livraisons), 30 % pour les pure-player du e-commerce du vin, 14 % via les ventes privées, 9 % sur les sites généralistes, 6 % par l'intermédiaire des box et autres acteurs atypiques ou encore 3 % chez les cavistes, à la peine donc.

L'économie souffre, mais pas le e-commerce

L'actuelle crise a et aura un impact sur l'ensemble de l'économie. Xerfi prévoit une baisse du Produit intérieur brut (PIB) de 10 % en 2020 suivie, au mieux, d'une hausse de 7 % en 2021. Une économie qui souffre du phénomène *«stop and go»* (arrêt-reprise) lié à l'épidémie et aux confinements ou couvre-feux. En conséquence, le pouvoir d'achat a été amputé de plus de 2 % en 2020. Seul le ralentissement de l'inflation donnera un peu d'oxygène aux ménages. En corollaire, la consommation des ménages en vins aura chuté d'environ 4 % en valeur en 2020 pour tomber à 8,3 Md€. Par contre, le e-commerce BtoC (professionnels vers particuliers) a continué de progresser à un rythme soutenu en 2020, pour atteindre les 110 Md€ de chiffre d'affaires.

Néanmoins, il faut avoir conscience que le poids du e-commerce est très variable d'un secteur économique à l'autre : 26 % pour les produits high-tech, 20 % pour l'électroménager, pour les jeux et les jouets, 19 % pour les produits culturels physiques neufs, 18 % pour les meubles et la décoration, 16 % pour les articles de mode ou encore 12 % pour les articles de sport et les chaussures. Le confinement a eu un effet amplificateur pour le e-commerce. Ainsi, les ventes de vin par Internet ont approché les 600 M€ en 2020 (contre 481 M€ en 2019), soit un marché multiplié par six par rapport à 2012 ! En outre, il y a une croissance plus rapide du e-commerce de vin par rapport au e-commerce en général. Ce marché est estimé à plus de 760 M€ d'ici trois ans. Grâce à leur trafic, les sites généralistes trustent les premières places du marché à l'image de Veepee, Leclercdrive et Cdiscount. Par contre, c'est bien le site spécialisé de Lidl qui a affiché la plus forte progression parmi les sites cavistes, ventes privées et GMS. Preuve peut-être que le e-commerce ne concerne plus uniquement les bouteilles à forte valeur…

RÉGIS GAILLARD

Bovins viande

Montée en gamme et bien-être animal

Un diagnostic bien-être animal a été intégré aux démarches de qualification Label Rouge des élevages producteurs de viande. Sur le terrain, les techniciens utilisent l'outil BoviWell, qui permet de vérifier que les animaux jouissent de leurs cinq libertés fondamentales.



À l'origine, BoviWell a été conçu pour un diagnostic du bien-être animal en bâtiment, mais il a été adapté à l'observation des animaux à l'extérieur.

Pendant 20 ans, la Charte des bonnes pratiques d'élevage a servi de socle minimal aux démarches qualité, tant pour les filières laitières que la filière viande. *« Aujourd'hui, au vu de l'évolution de la réglementation, elle ne suffit plus, notamment dans le cadre des États généraux de l'alimentation où la demande sociétale concernant le bien-être animal a clairement été affichée »*, explique Caroline Mousseron, chargée de mission à Interbev Bourgogne Franche-Comté. *« Il y a une demande de la grande distribution, sous la pression d'ONG qui militent pour la cause animale, pour intégrer la question du bien-être animal comme facteur de différenciation, dans une logique de montée en gamme »*, précise Philippe Auger, éleveur en Haute-Saône et président d'Elvéa France. Ces constatations ont amené la filière viande bovine à ne plus poursuivre le dispositif Charte pour basculer sur la stratégie Label Rouge. Dans le cadre de la rénovation du cahier des charges du Label Rouge, l'Inao a donc accepté d'intégrer un diagnostic bien-être animal qui apporte une réponse concrète aux attentes des consommateurs. *« C'est l'outil BoviWell, développé par seize organisations agricoles et Moy Park Beef Orléans (principal fournisseur de steaks hachés de McDonald's France) il y a cinq ans, qui a été retenu »*, poursuit Philippe Auger. L'intérêt de cette collaboration, qui a mobilisé des experts des instituts techniques et de recherche, des techniciens de coopératives et des éleveurs volontaires, c'est d'être bien adaptée à la réalité professionnelle du monde de l'élevage allaitant, avec la prise en compte des spécificités des différents systèmes. L'outil permet d'évaluer le bien-être des vaches laitières comme celui des jeunes bovins allaitants, que l'on peut retrouver sur le territoire.

Un outil adapté aux réalités du terrain

Concrètement, dès aujourd'hui, les éleveurs allaitants, dont la date de validité de la Charte s'arrêtait en 2020 et qui ont une contractualisation Label Rouge sur base des nouvelles dispositions avec juste rémunération, devront demander la mise en place d'un diagnostic BoviWell auprès de leur technicien d'OP. Ce diagnostic devra être renouvelé tous les trois ans. Il se déroule en deux phases. La première au bureau avec l'éleveur, pour présenter l'outil et faire le lien avec la charte des bonnes pratiques. Il est important que les pratiques déjà en place soient prises en compte. La deuxième sur le terrain, il faut compter 30 minutes à une heure pour observer et évaluer les animaux dans leur environnement. *« Cette méthode est innovante, dans le sens où elle permet d'avoir une vue d'ensemble sur la relation entre l'éleveur et ses animaux, avec par exemple un test comportement où on observe la réaction des bêtes au cornadis à l'approche du technicien chargé du diagnostic (une personne étrangère à l'élevage)*, explique Sophie Calloch, technicienne Elvéa, formée au diagnostic BoviWell. *On va compter le nombre de bêtes qui se reculent pour calculer un pourcentage, qui va être pris en compte dans le score final de l'exploitation. Une autre spécificité de cet outil, c'est que chaque catégorie d'animaux va être analysée de manière séparée. On regarde aussi de nombreux critères, en lien avec l'alimentation, l'abreuvement, le logement, le bien-être (brosses, brumisateurs…) mais aussi les pratiques de l'éleveur (vêlage, écornage…) »*. Le diagnostic permet d'évaluer chaque exploitation au regard de cinq points appelés *« libertés fondamentales »* des animaux : ne pas souffrir de faim ni de soif, ne pas souffrir d'inconfort, ne pas souffrir de douleurs, blessures ou maladies, ne pas éprouver de peur ou de détresse, et enfin pouvoir exprimer les comportements naturels propres à l'espèce. Un score est établi par *« liberté »*. Il s'étend sur 4 niveaux : non classé, progression, supérieur et excellent. Une fois les résultats déterminés, des points pourront être proposés pour améliorer le score de l'exploitation.

Retour de la valeur ajoutée

Cette démarche permet de disposer de mesures objectives, robustes et facilement comparables entre les exploitations. L'objectif est de mettre en valeur la qualité du travail des éleveurs pour pouvoir communiquer sur ce sujet auprès des consommateurs. *« Il y a une catégorie de consommateurs particulièrement sensible aux critères éthiques dans ses achats : les jeunes actifs, en particulier à partir du moment où ils ont des enfants »*, détaille Philippe Auger. *« C'est important pour la filière de répondre à ces attentes légitimes du consommateur sur nos conditions de production, mais il faut aussi intégrer le fait que cette démarche à un coût. Celui du temps des techniciens pour effectuer les diagnostics, et les investissements éventuels des éleveurs pour améliorer le bien-être de leur cheptel : plus d'abreuvoirs à disposition, des passages plus sécurisés, un paillage plus généreux… Il faut donc que la grande distribution, qui est demandeuse, joue le jeu du « gagnant-gagnant » et rémunère justement ces efforts de la filière, sinon ça ne pourra pas fonctionner ! »*.

ALEXANDRE CORONEL

Chronique ovine

Enrubannage : éviter les problèmes sanitaires

Un enrubannage de qualité est indispensable pour préserver la bonne santé de son troupeau.

Particulièrement intéressant dans certains systèmes fourragers pour constituer des stocks de qualité au printemps, l'enrubannage est parfois source de problème sanitaire chez les brebis et les agneaux. Des conditions de récolte et de conservation irréprochables restent impératives pour les éviter : absence de taupinières, taux de matière sèche supérieur à 50 %, absence de trous dans les bâches lors de la conservation… Le mode de distribution revêt également une importance. Si le rationnement de l'enrubannage reste conseillé en fin de gestation afin de limiter les prolapsus, il limite également les risques sanitaires en lactation. Le fourrage humide est ainsi distribué à raison d'un kg de matière sèche par brebis et par jour, avec la mise à disposition de sec (foin ou paille) et de concentré pour équilibrer la ration. L'ingestion de brins d'enrubannage par de jeunes agneaux peut par ailleurs être source de baisse de croissance.

De la vitamine B1 en plus

Un complément minéral et vitaminé contenant de la vitamine B1 est à privilégier. Si les conditions de récolte et de conservation sont bonnes, 100 mg par kg de vitamine B1 suffisent. En cas de doute sur la qualité, il est préconisé de sécuriser avec 1 000 mg/kg. Cette indication est notée dans la liste des additifs de l'étiquette. Par ailleurs, les bottes moisies ne doivent pas être distribuées, sous peine de problème sanitaire. Pour les enrubannages à moins de 50 % de matière sèche, les distribuer en priorité aux bovins si possible dans les élevages mixtes ovins/bovins. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter *« la lettre technique des éleveurs ovins n° 44 »* sur ciirpo.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

ÉQUIPE TECHNIQUE OVINE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ÉLEVAGE/CIIRPO)



Photo Ciirpo.

110 €, c'est le prix de la tonne de matière sèche d'un enrubannage de prairie temporaire de 5 ans, frais de mécanisation, d'intrants et de main-d'œuvre inclus (source : CA 23).

Prospective

A quoi ressembleront les tracteurs de demain ?

Emblématiques de la mécanisation de l'agriculture, les tracteurs ont incorporé au cours des dernières décennies de nombreuses innovations techniques et technologiques. A quelles autres innovations devons-nous nous attendre ?

Peu d'équipements sur les exploitations n'auront connu autant d'évolutions en si peu de temps que les tracteurs. Voici, à titre d'exemple, les derniers développements de deux tractoristes qui pèsent plus du tiers des ventes nationales, à savoir John Deere et New Holland. Le premier a déjà présenté en 2016 une version entièrement électrique d'un tracteur de 130 CV avec une autonomie de quatre heures mais pénalisé par un temps de recharge de trois heures et un poids total important lié aux batteries comblant l'espace moteur habituel. Puis un autre projet entièrement électrique mais autonome et avec une alimentation par un câble fournissant un rayon d'action d'environ 1 km. L'engin disposant d'une puissance de 400 CV.



Dévoilé lors du Sima 2016 à Paris, le prototype de tracteur électrique de John Deere, baptisé Sesam, annonçait une autonomie de 4 heures.

La voie électrique

Il est clair que le constructeur mise à court terme sur la voie électrique pour l'avenir. Cependant, elle sera partielle puisque John Deere n'est pas satisfait du « tout électrique ». Une autre variante est la récupération d'énergie à la descente ou au freinage sur des engins de type chantier ou de manutention (chargeuses mais aussi télescopiques). Ce constructeur proposerait en 2021 un modèle 8 R hybride GNR /électrique pour lequel cette source d'énergie alimente principalement les accessoires attelés (entraînement électrique d'accessoires et jusqu'aux essieux moteur). Ce qui aurait pour avantage de réduire la capacité du moteur thermique, puisqu'un ensemble tracteur + tonne à lisier passerait de 2 essieux moteurs sur 3-4 ou 5 à minimum 3 ou 4 essieux moteurs sur 4 ou 5. À travers ces pistes, on peut voir que ce constructeur met au point ses projets sur les gammes hautes pour les ramener par la suite à des puissances plus réduites. A plus long terme, des développements d'automoteurs sont à l'étude. On peut citer le pulvérisateur autonome sur chenilles et le drone de pulvérisation. Pour New Holland, les motorisations diesel restent la solution la plus optimisée en usage agricole en termes d'autonomie, de coût d'utilisation, de mise au point et de résistance des moteurs. Partant de ce constat, le constructeur conserve cette énergie comme base pour le court et moyen terme, avec une déclinaison en incorporation de méthane mise au point ces dernières années, et qui doit entrer en phase de commercialisation au second semestre 2021 sur un tracteur de puissance intermédiaire (T6). Cette voie, notamment avec le développement des méthaniseurs, peut sembler intéressante et nécessite relativement peu d'adaptations sur les moteurs de série avec des performances similaires et plus de silence. Néanmoins, il reste le problème de l'autonomie à optimiser. En effet, 1 kg de gaz comprimé à 200 bars occupe 6 litres mais produit la même énergie qu'1,2 litre de GNR. On pourra donc prévoir de mettre en place des réservoirs sous le tracteur et/ou à l'avant du capot.



Le constructeur New Holland mise à long terme sur la pile à hydrogène, et a présenté en 2019 un prototype NH2 lors du Sima.

Solutions hybrides à l'étude

Pour ces raisons d'autonomie, New Holland n'envisage pas à ce stade de remplacement du diesel pour les gros automoteurs d'utilisation ponctuelle (type ensileuses et moissonneuses). Un des membres du groupe CNH, le constructeur Steyr, a développé quant à lui un concept hybride diesel-électrique avec la possibilité de fonctionner à 100 % sur cette source. Case IH, une autre société appartenant au même groupe, a produit un tracteur de 250 CV autonome sans cabine lors d'un salon aux Etats-Unis ou la marque jouit d'une belle image auprès des farmers. A plus long terme, New Holland entend faire aboutir une solution à hydrogène (pile à combustible) sur laquelle la société travaille depuis un premier prototype sorti en 2009 et produisant 110 CV pour 1 h 30 à 2 heures d'autonomie. C'est le rêve absolu du moteur *« zéro émission »* qui rejette uniquement de l'eau. Mais actuellement, le surcoût est deux à trois fois supérieur et la durée de la pile à combustible limitée à 5 000 heures. A noter qu'un hybride diesel-hydrogène a déjà été produit très récemment aux Pays-Bas par un entrepreneur de travaux agricoles. L'hydrogène serait issu de ses panneaux solaires et stocké sur le tracteur dans cinq bonbonnes de gaz de 11,5 kg comprimé à 350 bars. Le moteur nécessiterait relativement peu d'adaptations et les émissions de CO_2 seraient presque réduites de moitié. Principales difficultés : le surcoût de l'installation serait de l'ordre de 70 000 € et le coût du carburant six fois supérieur. Sans évoquer non plus la question du stockage du carburant. Qu'en sera-t-il de l'homologation d'une telle cabine aux normes anti-retournement et basculement en vigueur en France ? Pour des robots au champ ou des équipements d'élevage ou de TP de taille modeste, CNH estime néanmoins que la réponse par la voie électrique est pertinente.

Contraintes fiscales et réglementaires

Contrairement à d'autres acteurs du monde des poids lourds, tels que Renault ou Scania, New Holland, à travers sa filiale Iveco, ne développe pas la voie des biocarburants (biodiesel B 100 et bioéthanol ED 95) mais s'oriente vers le gaz naturel et l'électrique, avec des camions 100 % électriques qui seront en circulation d'ici 2022, avec 400 km d'autonomie. Et l'hydrogène à plus long terme. Chaque constructeur s'engage donc sur une ou plusieurs voies alternatives au gazole et il y a fort à parier que la réponse au carburant alternatif de demain ne sera pas unique. Elle tiendra compte du besoin et de la sollicitation de l'équipement, mais aussi de la facilité d'accès à la ressource. Il est enfin très probable que ce soit la réglementation, par ses orientations et contraintes fiscales, qui permettra de dégager au final des solutions majoritaires.

PHILIPPE MONDELET, CA 70

Des professionnels à votre service

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

GARAGE DU MOUESSE
QUAD 4X4
à partir de 4 991,67 €HT
5 990 €TTC
TGB POLARIS
51 Fg du Grand Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 0380789035

Bovins

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **26/01/2021**

Effectif global: 894 - Taux de vente: 87%

Effectif total: 623 - Taux de vente: 86%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS							
	M	U	200-250	3,08 €	3,08 €	3,08 €	-
			250-300	2,59 €	2,70 €	2,65 €	-
			300-350	2,47 €	2,61 €	2,51 €	-
			400-450	2,29 €	2,58 €	2,41 €	-
			450-500	2,29 €	2,29 €	2,29 €	-
		R	200-250	2,73 €	2,73 €	2,73 €	-
			250-300	2,46 €	2,67 €	2,61 €	-
			300-350	2,22 €	2,49 €	2,37 €	-
			400-450	2,19 €	2,31 €	2,25 €	-
	F		250-300	2,64 €	2,78 €	2,71 €	-
			300-350	2,58 €	2,75 €	2,61 €	-
		U	350-400	2,52 €	2,69 €	2,60 €	-
		R	250-300	2,50 €	2,64 €	2,59 €	-
			300-350	2,53 €	2,65 €	2,54 €	-

L'offre est réduite pour cette fin Janvier

BROUTARDS : La vente est plus fluide et les cours sont reconduits dans les lots vaccinées FCO. Placement plus aléatoire en non vaccinés.

LAITONNES : Bonne demande. Cours sans changement.

Effectif total: 40 - Taux de vente: 95%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

ÂGE							
GENISSES : Bonne demande. Cours sans changement.	F	R	400-450	2,21 €	2,36 €	2,35 €	-

Effectif total: 231 - Taux de vente: 86%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

ÂGE							
VACHES CHAROLAISES							
VACHES / GENISSES DE 30 MOIS : L'offre est correcte, les acheteurs réguliers sont présents. Néanmoins la qualité des sujets est hétérogène et fait donc varier légèrement les cours à la hausse ou à la baisse selon les catégories. Pour conclure la demande et les cours sont reconduits.	F	E	- 5 ans	2,25 €	2,80 €	2,38 €	-
		U	- 5 ans	1,90 €	2,29 €	2,10 €	-
			5 à 10 ans	1,83 €	2,19 €	1,98€	-
			+ 10 ans	1,73€	2,07 €	1,82€	-
		R	- 5 ans	1,74 €	1,80 €	1,77€	-
			5 à 10 ans	1,61 €	1,84 €	1,75 €	-
			+ 10 ans	1,57€	1,70 €	1,63 €	-
GÉNISSES		E	24 à 36 mois	2,61 €	3,19 €	2,76 €	-
		U	24 à 36 mois	2,02 €	2,59 €	2,29 €	-

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 25/01/2021

Bovins : 207
Les cotations sont consultables sur le site de la FMBV durant la période de confinement.

Annoncez le plus tôt possible vos animaux au 03 86 20 00 37.
Rappel : Seuls les apporteurs et acheteurs peuvent avoir accès à l'enceinte du marché en respectant les mesures barrières.

Bovins gras : 11. Ovins : Pas de marché

Prochains marchés : Bovins et ovins le lundi 1er février 2021 aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 20/01/2021

BROUTARDS +18 MOIS Effectif total : 196 - Taux de vente : 91%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Taureaux	M	U	+ 500 kg	1,70 €	2,01 €	1,78 €	+0,12
Vaches/Génisses : Le volume est important cette semaine nous permettant d'attirer de nouveaux acheteurs. La qualité des animaux, le volume important et une demande plus forte par des clients en plus, permet d'en tirer une conclusion positive : cours haussiers vente très rapide. 180 animaux commercialisés en une heure.	F	U	24 à 36 mois	1,92 €	2,66 €	2,19 €	+0,03
		R	24 à 36 mois	1,67 €	2,02 €	1,98 €	-
	F	U	- 5 ans	2,14 €	2,36 €	2,18 €	+0,12
			5 à 10 ans	2,04 €	2,22 €	2,11 €	+0,09
		R	5 à 10 ans	1,66 €	2,01 €	1,94 €	+0,06

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **25/01/2021**

Effectif total: 424 - Taux de vente: 99%

AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Effectif total: 294 - Tx de vente : 100%							
				AGNEAUX de BOUCHERIE- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Vente rapide et totale. **Agneaux :** l'offre est de meilleur qualité cette semaine, et elle est constituée des derniers lots d'agneaux gris qui se croisent avec les premiers laitons. Les cours marquent une pause dans leurs progression, mais restent toutes fois très attractifs. **Brebis :** présentation insignifiante. **Cours sensiblement reconduits.**		U	32 - 38 kg	3,58 €	3,92 €	3,79 €	-
			38 - 44 kg	3,57 €	4,19 €	3,82 €	-
			44 - 50 kg	3,41 €	3,82 €	3,65€	-
			> 50 kg	2,70 €	3,45 €	3,30 €	-
		R	< 32 kg	3,07 €	3,41€	3,25 €	-
			32 - 38 kg	3,07 €	3,41€	3,25 €	-
			38 - 44 kg	2,87 €	3,37€	3,07 €	-
			44 - 50 kg	3,02 €	3,02€	3,02 €	-
			> 50 kg	2,40 €	2,58€	2,55 €	-
Effectif total: 26 - Tx de vente : 96%				**OVINS DE BOUCHERIE+ 1 AN**- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
	F	U	> 60 kg	1,27 €	1,29 €	1,29 €	-
		R	> 60 kg	0,91 €	0,99 €	0,93 €	-
Effectif total: 69 - Tx de vente : 100%				**AGNEAUX LAITONS**- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
		U	38 - 44 kg	3,93 €	4,29 €	4,19 €	
			> 44 kg	4,00 €	4,00 €	4,00 €	
		R	38 - 44 kg	3,84 €	3,89 €	3,86 €	
Effectif total: 43 - Tx de vente : 100%				**AGNEAUX-MAIGRES**- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
		R	25 - 35 KG	66€	100 €	87 €	

Cotations régionales des agneaux de boucherie du 18/01/2021 au 24/01/2021

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	8,06	8,01	-	-	-	-	-
	Var.		0,07	0,02					
	R	7,29	7,33	7,18	-	-	7,35	-	-
	Var.	0,05	0,04	-0,10					
	O	6,62	6,49	-	-	-	-	-	-
	Var.	0,12	-0,03						
3 (couverts)	U	-	8,01	7,92	6,80	-	-	7,37	-
	Var.		0,03	0,08	0,12			-0,06	
	R	7,41	7,41	7,34	6,71	7,35	7,28	7,00	6,47
	Var.	0,03	0,01	-0,01	0,06	-0,04	-0,09	-0,13	
	O	7,07	7,13	7,13	-	6,96	6,83	6,72	-
	Var.	0,03	0,08	=		-0,10	-0,13	-0,15	
	R	-	-	-	-	-	6,63	-	-
	Var.						-0,04		

Zone nord : Cours globalementreconduits malgré un commerce aval calme et des sorties d'agneaux de milieu de gamme un peu plus importantes. **Zone sud :** Application du réseau.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 20/01/2021

Effectif total :305. Taux de vente : 91%.

BROUTARDS 6-12 MOIS Effectif total : 109 - Taux de vente : 91%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Broutards : Difficile de se prononcer ces dernières semaines sur les cours des broutards, la tendance change d'une semaine à l'autre. La baisse est encore prononcé cette semaine, ne donnant véritablement pas de sortie de ces prix non rémunérateurs.	M	U	200 - 250	2,41 €	2,45 €	2,43 €	-0,05
			300 - 350	2,38 €	2,62 €	2,45 €	+0,04
			400 - 450	2,22 €	2,34 €	2,26 €	-0,05
	F	U	200 - 250	2,34 €	2,59 €	2,42 €	-
			300 - 350	2,26 €	2,55 €	2,44 €	-

Broutard(e)s : L'ambiance commerciale demeure tendue. Les achats sont réguliers en sujets légers valablement vaccinés FCO, permettant de tenir fermement les tarifs voire de gagner quelques centimes. Pour le reste de la catégorie, le tri est plus sélectif, le placement se complique pour la marchandise moyenne, d'autant plus si elle n'est pas vaccinée. Les tarifs sont difficilement maintenus, malgré des niveaux déjà bas. En femelles, les achats restent dynamiques à des cours reconduits.
Gros bovins maigres : Les volumes sont réguliers face à des acheteurs toujours présents, permettant de tenir un bon équilibre offre/demande pourvu que les sujets soient de qualité suffisante. Les transactions sont fluides des cours globalement reconduits et toujours des écarts de prix selon l'âge et le niveau de préparation.
Boucherie : L'amélioration observée la semaine dernière se poursuit avec des hausses de prix en blondes supérieures ainsi qu'en races mixtes et laitières pour des besoins industriels. Les volumes restent modérés ce qui participe à la fluidité des transactions.
Veaux : L'amélioration se poursuit, notamment en type laitier. Au-delà de la modestie des apports qui facilitent l'écoulement, le marché semble un peu plus actif. Les cours sont globalement reconduits en races à viande tandis que les laitiers et croisés laitiers gagnent 5 à 20 Euros selon les places.
Ovins : En agneaux, les apports sont stables face à des acheteurs réguliers. Les derniers agneaux gris se placent encore facilement ; les laitons sont recherchés. Les cours sont globalement reconduits à des niveaux très attractifs. En agnelets sur le bassin laitier, le commerce reste stable. En brebis, les transactions sont régulières.
Equipe FMBV

25 JANVIER 2021 | TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

FNB

MARCHÉ

Gros bovins finis : Demande dynamique, surprenante en ce début d'année, sur l'ensemble des catégories! Les prix restent à des niveaux médiocres...
Bovins maigres : cours reconduits.

POLITIQUES

Le stabilisateur définitif concernant les Aides Bovines Allaitantes est paru le 18 janvier. Sans surprise, il s'établit à 1, montrant que le nombre de femelles éligibles en France en 2020, comme en 2019, est sous le plafond des 3,845 millions de vaches. La décapitalisation s'est bien poursuivie. Les montants des 2 premières 1eres tranches sont donc revus en conséquence, respectivement à 171,25 € et 123 € (contre 165 € et 121 € estimés).

ENVIRONNEMENT

Le ministère de la Transition écologique a renforcé le 19 janvier la transposition de la directive européenne sur les polluants atmosphériques (dont oxydes d'azote et les particules fines). Il transmettra désormais tous les 4 ans un inventaire national des émissions et des grandes sources à la Commission et l'Agence européenne pour l'environnement, en complément de projections nationales biennales. La mise à jour quadriennale du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (Prepa) devra s'accompagner d'une évaluation des progrès en matière de réduction des émissions et de diminution des concentrations.

DEPLOIEMENT DU PLAN FILIERE VIANDE BOVINE

Face à l'absence d'avancées du déploiement du Label Rouge par les acteurs de la filière, le Ministre de l'agriculture a fait fin de l'année 2020 une proposition claire : Passage des rayons traditionnels en 100% de viande Label Rouge et étude du déploiement du steak haché Label Rouge. Les acteurs de l'aval (distributeurs et bouchers) n'ont à date pas répondu favorablement à cette demande, invoquant que le 100% n'est pas réalisable étant donné des points de vente ayant déjà des démarches de valeurs, des démarches locales ou encore une clientèle qui n'est pas adaptée. La FNB a rappelé, face à cette réponse, l'importance de donner des signaux forts et rapides en fermes, sur la valorisation du prix payé producteur, qui passe entre autre par le déploiement de cette montée en gamme.

CARTON ROUGE

Sécheresse 2020 : l'ensemble des dossiers départementaux qui devaient être examinés la semaine passée afin de définir les taux de pertes reconnus suite à la sécheresse 2020 a été ajourné.
Alors que cette sécheresse fut la 3ème consécutive dans certaines zones, les élevages sont plus que jamais fragilisés et en manque de fourrages ! Pourtant l'Etat préfère reporter l'étude des dossiers... Quel signal est donc envoyé à l'élevage allaitant en crise ?

EN REGION

Le Berceau des Races A Viande (BRAV) du Massif Central fait part, dans un Communiqué de Presse, d'un point clé concernant la réforme de la PAC : le couplage
Ainsi, les éleveurs du BRAV rappellent l'importance du maintien du couplage, et de son enveloppe pour l'élevage, pour la survie de l'élevage en France. Cette position rejoint donc celle portée par l'Alliance des Eleveurs de Ruminants dans son dernier Communiqué.

FAIT DE LA SEMAINE

En ce début d'année 2021, la demande est dynamique en jeunes bovins. En traduise le niveau d'abattage sur les 3 dernières semaines communiquée par Normabev, et l'attrait des marchés allemands, grecs et italiens pour ce produit...Mais," les prix restent bas... "Inadmissible! Face à cette situation inexplicable, la FNB a demandé en urgence, la convocation des acteurs de la filière à une (énième) réunion de crise au sein d'Interbev !!! Lien vers le communiqué ici

CHIFFRE DE LA SEMAINE

4,91€/kg
C'est le coût de production en viande bovine, dont la méthodologie a été validée par l'ensemble des familles interprofessionnelles, sur la vache allaitante.
N'hésitez pas dans vos départements à diffuser, à relayer et mettre en avant ce chiffre dans la presse, dans vos actions syndicales, et lors de vos réunions d'informations!

Matériel

Tracteur

18 - Vends tracteur CLAAS Arion Cébis 620, 1400 h ; déchaumeur 13 dents Jean de Bru suivi de 2 rangées de disques.
✆ **Tél. 06 43 34 98 57**

21 - Recherche round baller 120 x 120, - presse MD, - cover crop, - tracteur 4 RM (0307)
✆ **06 71 10 93 35**

34 - Achète tracteurs UTB,UNIVERSAL,SOMECA 4RM, EICHER, WOTAN, MF 1102 1132/132/139/142, FENDT, MF 3 cyl, DEUTZ, MERCEDES MB TRAC, HOLDER moteur 4 temps, RENAULT, FIAT, IH, tracteurs articulés, même en panne, rotavators, motos et autos anciennes, paiement et enlèvement rapides.
✆ **06 71 95 90 35**

38 - Vends tracteur Ford 5000 Bon état - Tracteur JD 3120 - Tracteur Renault D22 - Tracteur IH 265 - Déchaumeur 4m - pièces pour Ford County - pièces IH 624 724.
✆ **06 75 04 60 70**

38 - Vends tracteur Deutz 5505 pompe injection neuve démarreur neuf à remonter 2400 euros.
✆ **06 75 04 60 70**

38 - A vendre tracteur Deutz Fahr M620 160 CH cabine et pont avant suspendue relevage avant et prise de force 4600 heures.
✆ **06 72 75 29 27**

71 - À saisir vds tracteur Case Maxxum 100, année 2011, cabine sus, bte 16x16, rel. élec., 1.870 heures, 37.000 Ð ht.
✆ **06 48 13 15 74**

71 - Vends tracteur NH TS 115, 2001, 7 665 H, 115 cv. 4 RM, chargeur récent, BE, 22 000 euros HT (0313)
✆ **06 88 36 83 55**

91 - Recherche pour écomusée tracteur agricole, ancien type Sift H30 ou autres marques tournant ou pas (0304)
✆ **06 70 03 50 11**

Travail du sol

01 - Vends semoir engrais Kuhn 800L lève sac Desvoys LD 1500 tb état cause retraite.
✆ **07 69 48 05 65**

01 - Vends ret. rototrancheuse Agram dep. 600 px 1000 euros semoir engrais Vicon 1350 K px 1500 euros.
✆ **04 74 69 37 18 hr**

18 - Vends brabant G et B, 4 corps, équipé carbure, NSH, TBE. Prix à débattre.
✆ **Tél. 06 10 78 30 21**

38 - Vends Charrue Huard TR 65 SD Trisoc puissance à partir 60 CV
✆ **06 07 75 28 72**

38 - Vends charrue Grégoire et Besson 3 corps possibilité 4e corps bon état : 1000 euros.
✆ **06 47 91 79 47**

38 - Achète herse à prairie en bon état.
✆ **04 76 06 06 41**

39 - Cause cessation vend semi à bois, 1 treuil 5t, 1 fendeuse à vis
✆ **06 61 66 05 53**

58 - Cause cessation Vends Sémavator Howard 3 m., - canadien 4 m., - vibro 5.5 m., - rouleaux Packer 3 et 4 m. (0207)
✆ **06 13 69 65 64**

Récolte

01 - Vends round baller Krone 1510 filet tbé révisé cause renouvellement urgent.
✆ **06 74 63 22 77 HR**

18 - Recherche moissonneuse-batteuse New Holland 8060, 8070 ou 8080. Je me déplace peu importe la région.
✆ **Tél. 06 21 49 50 89**

26 - Vends luzerne petites bottes 2ème coupe, semoir Amazone 4R+insecticide
✆ **06 04 02 58 36**

58 - Vends cause cessation boisseau Camail,30 tonnes,2 élévateurs 12 et 15m., -faucheuse conditionneuse2.70 m.Vicon, - 28 plateaux à tournesol, - souffleur à cellules (0205)
✆ **06 13 69 65 64**

71 - Vends faneuse Stoll Z 450 D, 4 toupies, BE, roues ballons, 550 euros, - andaineur Khun GA 230, BE, 500 euros (0314)
✆ **06 88 36 83 55**

71 - Vends presse balle ronde, liage ficelle, MF1450 brabant Bonnel, 3 socs, pulvé Evrard 2.000 l, traîné, 15 m, le tout pour export.
✆ **06 83 13 82 29**

89 - Vends MB JD 8820, 1989, moteur refait à neuf, coupe 6.10 m., - MB JD 2054, 1995, coupe 5 m. (0306)
✆ **06 49 73 55 94**

Traitement

38 - Vends pulve Vicon 18 mètres 3 tronçons rampes hydrauliques 800L CT 2019 prix 3000euros HT.
✆ **06 28 25 98 01**

58 - Cause cessation vend pulvérisateur Evrard, 18 m., 2 000 litres (0208)
✆ **06 13 69 65 64**

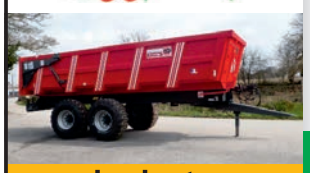
74 - Vends pulvérisateur Berthoud Progress 8 800L rampe 12m50 électro-vanne TB état CT OK 2020
✆ **04 50 72 91 38**

Epandage

89 - Vends épandeur Leboulch 1974, PV 2515, PTC 9T015, bon état de marche, 1 000 euros (0406)
✆ **03 86 29 27 75**

Divers

01 - Vends 5 traverses de chemin de fer bon état
✆ **06 72 31 52 93**

remorques Lambert Votre partenaire transport

www.lambert-sa.com
Remorque Lambert
CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150
+ Rehausses H 550
19 990 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

07 - Recherche godet à terre largeur maximum 1,20m attelage 3 points. Faire offre.
✆ **04 75 29 09 64**

18 - AV pelle à chenille en l'état avec 3 godets - logette - racleur hydraulique – salle de traite 2x5 décrochage autoAlfa-Laval.
✆ **06 81 84 18 41**

21 - Recherche tracteurs, - moissonneuses batteuses, - presses, - chariots élévateur, - télescopiques, - charrues, - bennes, - épandeurs et autres machines agricoles (0201)
✆ **06 30 11 59 25**

42 - Vends piquets châtaigniers fendus main - 1.80 - 2 euros/pièce - bois chauffage - dessileuses cubes.
✆ **04 77 27 98 29 ou 06 50 27 01 30**

69 - Vends lève sac grenier hydraulique télescopique Cultipaker Quivogne paliers or dispositif transport petite machine 2 brosses pour radis carotte oignons en bottes.
✆ **06 84 19 53 86 Midi**

38 - Vends cuisinière bois Coste L73cm xl62cm bon état 200 euros - Chaudière bois 32kw bon état Chartreuse 1000 euros à débattre.
✆ **04 74 94 13 00**

38 - Vends combiné de semis Sulky 3 mètres - Charrue Huard 350LS Sécurité Boulon - Herse rotative 3 mètres TBE
✆ **06 81 82 67 23**

38 - Vends semoir maïs Monosem 102 - Semoir monograine 5 rangs Hassia - Semoir centrifuge 800l Amazone.
✆ **06 85 53 17 29**

38 - Achat tronçonneuse Jonsered 510 pour pièce, laisser un message sur le répondeur
✆ **04 74 97 29 32**

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

01 - Vends matériel de charcuterie : bac saloir 200 L ; poussoir manuel 12 kg ; scie à os Reich ; four étuve 75 de large 1m10 de profondeur.
✆ **04 74 21 04 72 ou 06 87 04 51 30**

Grand voyant médium Maîtrie YAKOUB
Capable de résoudre tous vos problèmes : amour, fidélité, chance, travail, santé, mariage, permis de conduire.
Réussite dans tous domaines. Pas de problème sans solution. Déplacement possible. Travail rapide et sérieux. Résultats garantis dans la semaine. Paiement après résultat.
Tél. 06 09 38 64 39

01 - Vends salle de traite TPA 1 quai 8 postes 1 silo 3T polyester 1 silo 3T toile.
✆ **07 88 45 32 66**

07 - Vds piquets en châtaignier fendus à la main 1,80 euros-1,80m ; 1,60 euros-1,60m
✆ **07 87 05 20 20**

38 - Presse, Case F200 (moyenne densité) 200 euros - Clio 1,4DCI 131000 km moteur 2400 euros - Cherche vaches Limousines.
✆ **06 12 15 35 90**

38 - Vends remorque Leboulch 6 tonnes caisse 10m3 ridelles rabattables bon état.
✆ **06 81 62 15 57**

38 - Vends broyeur Agrimaster 2m60 poste réversible bon état.
✆ **06 11 59 28 07**

38 - Vends faneuse 4,50m Fella état neuf 30 ha 3800 euros - Vends 2 pneus tracteur 14/9/28 + 2 pneus 18/4/38 bon état.
✆ **06 87 13 50 77**

46 - AV tracteur NH TNA 70, inv. hyd., boîte 40, TBE, 2500 h, 2008 + RB Claas R250, 9000 bottes, très propre + bâti chargeur Stoll hydrofix pour NH TDD 80 Case JX.
✆ **06 85 14 29 85**

58 - Cause cessation vend 3 000 ardoises d'Angers 20 x 40, - 2 gaveuses électriques, - plumeuse à disques, - matériel à miel (0209)
✆ **06 13 69 65 64**

58 - Vends des. pail. Kuhn Altor 6070, com. élec., TBE, - benne mono. 7.5 T., - pince balles Bugnot double, - herse prai. 4 m., téles. JDB 5265, 7 000 H avec équi., - dérou. BR Calvet, - pla. four. 8 m. Mazeron (0212)
✆ **06 31 81 55 69**

69 - Recherche matériel agricole et TP motorisé même en panne (0401)
✆ **06 38 78 36 28**

71 - Vends cause retraite tracteur John Deere 5090, 90 cv, déc. 2013, 3.000 hrs, B. E., 33.000 euros, mélangeuse-pailleuse, Lucas Spirmix Jet 200, nbrses options, T.B.E., 30.000 euros, année 2015.
✆ **06 87 33 39 98**

71 - Vends c. ret. New Holland 8260, T.B.E., 115 cv, 4 pn neufs, révisé, 1 fabrique aliments, 500 kg.
✆ **06 28 02 40 31**

71 - Vds fauch. cond. J. Deere 1855, 2,50 m, R. baller j. Deere 545D, liage, andaineur Fella 426, charrue trisocs, non stop Naud, fers neufs, TBE.
✆ **06 41 59 10 33**

71 - Vds faucheuse pendulaire Kuhn GMD3110, B. E., andaineur Claas Liner 4705, B. E., pince enrubannage, ouv. 2 m, attache Merlot.
✆ **06 76 22 24 43**

84 - Vends charrue FENET 5 socs réversibles, très bon état, pulvérisateur porté FITOSA modèle Centoro, 1200 l, rampe 18 m, pompe 2210 , relevage hydraulique, TBE.
✆ **06 26 42 13 38**

Elevage

38 - Vends tank à lait Japy Kryos 1425 l, 2002, lavage auto jauge électronique controle à jour.
✆ **06 73 60 12 97**

38 - Vends cause cessation Cornadis 9 places réglables très bon état prix 300 euros.
✆ **06 81 57 03 34**

38 - cherche barrières, cornadis, auges pour bovins.
✆ **06 08 32 95 59**

58 - Cause cessation vend bétaillère Ponge 4 m., - enfonce pieux déport hydraulique, - aplatisseur FAO, - pneu 44/65/22.5, -relevage JD 6410, - cornadis 6 m., 8 places (0207)
✆ **06 13 69 65 64**

69 - Vends tank à lait Packo 1300 litres TB état cause cessation 2100 euros.
✆ **06 42 99 57 44**

71 - Vends broyeur de prairie Joskin TR 275, 3 rotors, TBE, 2.70 m., 1 700 euros, - broyeur de haies Raz-Net à courroies, état de marche, 950 euros, - benne métallique Bonnerot 4 T., rehausse, BE, 2 600 euros, - broyeur d'accotement Desvaus, 1.50 m., 2007, déport hydraulique, marteaux état neuf BE, 2 700 euros, - godet hydraulique AR 1.80 m., 450 euros (0312)
✆ **06 88 36 83 55**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vends beau Renault Master bétaillère rallongé caisse alu (lisse) demi-étage alimenté par câble, pour bovins, veaux, moutons. 285 000 km. 125 CV. Révision ok et CT Ok (vierge) libre de suite px 12200 euros
✆ **06 87 05 63 94**

42 - Vends camion bétaillère 12 T Renault étage hydraulique - mine ok -bon état - alu - 570 000 km - 1997.
✆ **06 07 37 65 00**

Tourisme

26 - Vends Xantia année 1997 trés bon état 98500KM essence CT ok essence 2 litres, prix 1700 euros à débattre.
✆ **06 87 92 92 18**

69 - Vends Xsara Picasso 1.6 HDI FAP modèle 2006 110 CV 1780000 Km. - Courroie distribution faite en 2016, clim auto, limitateur régulateur de vitesse, attlage remorque. Prix 2300 euros.
✆ **06 10 40 42 38**

Achat-Vente

Récolte

01 - Agri vend livre foin regain luzerne luzerne déclassée à partir de 120 euros/T.
✆ **06 83 33 41 45**

38 - Vends pomme de terre de consommation sacs 25kg ou vrac variété Monalisa.
✆ **06 75 27 46 05**

38 - Vends noix pour monder 0.40 euros le kilo.
✆ **06 50 98 65 98**

42 - Prod. vend maïs ensil. + foin et foin de luzerne + enrubann. luzerne ou trèfle. Poss. livraison.
✆ **06 82 29 74 85**

Plants, pépinière

71 - Vends bois chauffage sec environ 2 mètres, pris bord de route ou livré (0202)
✆ **06 80 47 78 16**

34 - Vends 1000 arbres ornement, hautes tiges, belles fleurs, vente en totalité.
✆ **04 67 98 30 95**

Fourrage

18 - Vends enrubannage, très bonne qualité, avec analyse. Livraison possible.
✆ **Tél. 06 10 78 30 21**

18 - Vends luzerne grossière, 120 euros ; boules maïs ; plantes entières ; paille. Livraison assurée.
✆ **Tél. 06 17 84 34 79**

21 - Vends paille et foin qualité garantie, liv. assurée.
✆ **06 84 27 13 81**

21 - Vends foin de prairie BR 120 x 125, 150 bottes, stockée à l'abri (0305)
✆ **06 08 51 27 89**

38 - Vends foin prairie naturelle mai 2020 en balles rondes diamètre 150
✆ **06 71 90 79 44**

38 - Vends foin en balles rondes.
✆ **06 82 52 67 57**

39 - Vends paille, foin et regain. Livraison assurée. Laisser message si répondeur
✆ **06 73 92 81 55**

42 - Vends maïs ensil. ou maïs épis bio + enrubannage de luzerne. Poss. livraison.
✆ **06 23 23 73 91**

43 - Vends maïs plante entière en bottes enrubannées, prix de départ 68 euros/T, poss livraison.
✆ **06 11 37 50 64**

69 - Vends Foin BR ou HD, luzerne, ray gras, paille bottes rectangulaire. Livraison par 10 T. 15 T. ou 20 T.
✆ **04 74 00 30 70**

Immobilier

19 - GAEC 2 associés cess activité 2022 propose structure saine et complète 180 mères LIM. Naisseur engraiss 250 Ha en ZM alt 500m autonomie alim. Ouvert toute forme reprise. Que proposez-vous ?
✆ **06 98 39 65 22**

Location

Agricole

89 - Location vignes, départ retraite, appellations Vézelay et Bourgogne (0303)
✆ **06 73 60 32 70**

Immobilier

34 - Loue dans village près de Pézenas, maison T3 à retraité bon bricoleur.
✆ **04 67 98 30 95**

Autres

84 - Recherche estive pour 1000 ovins et caprins du 15/06/21 au 15/10/21.
✆ **06 22 37 71 85**

Emploi

Offre

01 - CUMA Recherche Responsable atelier (h/f), suivi et entretien matériel agricole (automoteur) et conduite occasionnelle, expérience souhaitée, salaire motivant si compétence. Lettre + CV : cuma.chaleins2@orange.fr
✆ **06 87 44 77 44**

01 - Gaec prod. céréales et lait recherche salarié CDI à partir de juin.
✆ **06 82 38 04 29**

42 - Exploitation polyculture élevage laitier et allaitant recherche salarié agricole polyvalent et sérieux
✆ **06 47 61 45 50**

58 - Ferme laitière robots Recherche salarié (e) polyvent (e), CDI, région Puisaye (0210)
✆ **06 74 52 22 55**

71 - H. cherche place exploit. lait typ. herbe exp. élevage conduit cult. mat. entretien. Etudie prop. ts départements
✆ **06 03 04 22 10**

73 - Groupement pastoral recherche berger pour gardiennage bovins et pose clôtures. Poste sur Ardèche. Logé.
✆ **06 11 14 55 72**

74 - Exploitation laitière sur le bassin annécien propose emploi CDD en vue CDI voire même associé. Permis B obligatoire.
✆ **06 18 92 58 14**

Animaux

Bovin

01 - Achète génisses Montbéliardes de 3 à 6 mois IA et CL.
✆ **06 30 06 97 06**

01 - Vends 5 vaches salers cause vêlage tardif.
✆ **06 83 33 41 45**

03 - Vends bons tx charolais 17mois vêlages faciles - Elevage Corneloup Laurie.
✆ **07 87 06 13 52 ou 06 83 22 20 77**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urcay - VD reproducteurs Limousins 15 à 18 mois HBL, fils de Hondo (RRVS) et Magistral (RJ) ; VD génisses 14 mois ; VD vaches pleines de LANO RRE vel. janvier à mars
✆ **06 28 02 04 05**

VENTES aux ENCHÈRES de reproducteurs charolais

les 03, 10 FÉVRIER 2021 - STATION DE CHARMOY (89)
24 FÉVRIER 2021 - STATION DE CRÉANCEY (21)

Garanties sanitaires et de reproduction

UNION CHAROLAIS CROISSANCE
06 09 82 85 46 www.charolaiscroissance.fr

18 - Vends au choix bons reproducteurs 18 mois, inscriptibles avec toutes garanties sanitaires et livraison.
✆ **06 81 69 19 22**

18 - Vds choix de très bons reproducteurs charolais HBC, nés en décembre 2019 et janvier-février 2020, toushivernés au pré (avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée), prix raisonnable. 4 DE MAORI (origine GOUJAT, Rhône) ; 3 DE LOUBARD (père d'OLYMPIADE, origine MICAUD, Allier) ; 6 DE NICO (nés dans l'élevage d'un embryon de CHRISMAS-CYRANO) ; 1 JEFFERSON (origine METROP DIDIER, 71) et 4 vélâges faciles pour génisses. SCEA BONNICHON-LE-MASSON, 18170 LE CHATELÊT.
✆ **06 81 38 47 12 et 02 48 5621 49 (HR) Hubert**
06 0791 98 08 Jean-Marc 06 0762 33 74 Anthony

21 - Elevage Baudot Pont et Massène 21140, vend taureau adulte 3 ans recommandé pour vêlages génisses, - 30 taureaux de 2 ans, - 40 veaux mâles, le tout à un prix attractif. Elevage ayant sélectionné depuis des décénies, facilités de vêlage, toutes garanties apportées et livraison toutes distances, sélection de père en fils depuis longtemps. (0308)
✆ **06 07 75 59 74 Jean-Luc 06 67 58 18 03 Michel 06 74 69 62 41 Bertrand**

21 - Vends taureau adulte 18 mois et 1 an charolais HBC, IBR A, TGS. Tursin Sébastien 21210 Villargoix (0301)
✆ **06 85 51 56 86**

21 - EARL du Mont Rond vend 11 taureaux HBC de 16 à 17 mois, père : Lutti, Mimosa, Lexovy, Cluedot, Vigny, cheptel IA depuis 40 ans, index élevage BGTA et IBOVAL 2020, IVMAT 106.4, Alai. 105.2 AVEL 104.1, ISEVR 103.8, 78 % des vaches qualifiées RR et 60 % des vaches sélectionnées, vêlages faciles par HBC. Bruno et Vincent Parisot 21210 La Motte Ternant (0402)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - Vends reproducteurs charolais HBC, 13 à 15 mois, - taureaux adultes TGS, livraison assurée. GAEC Choubley - 21210 La Motte Ternant (0403)
✆ **Laurent 06 76 65 35 98 - Baptiste 06 37 23 32 07**

21 - Vends taureaux 1 à 2 ans HBC avec ou SC issus des plus grandes lignées charolaises, grande facilité de naissance. EARL Bolatre Jean-Louis (0405)
✆ **06 98 38 19 62**

39 - Vends 10 belles jeunes vaches limousines pleines vêlage 07/08-2021, 30 laitonnes limousines, 1 taureau limousin type viande, indem. IBR BVD, livraison possible.
✆ **06 26 20 05 40**

42 - Vends génisses Montbéliardes terme le 12/02 et le 14/04.
✆ **06 58 28 25 52**

42 - Vends taureaux Charolais HBC - élevage et viande - GAEC CUISSET GACON - St Germain Lespinasse.
✆ **06 30 92 60 12 ou 06 71 45 80 59**

42 - Vends génisse higland tout âge. Indemne IBR. Apartir de 800 euros
✆ **06 64 27 31 90**

42 - Vends vaches + génisses laitières Mo et Holstein + MO croisé Holstein sanitaire ok .
✆ **06 65 12 58 95**

Ventes aux Enchères des Stations d'Évaluation
+ de 100 reproducteurs Charolais
Infos sur **www.stationevaluation71.com**

CÔTE-D'OR	SAÔNE-ET-LOIRE
Vend. 12 février 2021, 14 h à Créancey * et/ou en direct sur internet	Vend. 19 février 2021, 13 h à Charolles * et/ou en direct sur internet
Visites sur RDV	Porte ouverte sur RDV du 8 au 13/02
03 80 90 68 81	03 85 29 56 74



* Conditions d'accueil sur place selon situation sanitaire
Achats en direct à distance - Photos/vidéos sur site internet

42 - Vends taureaux charolais 15-16 mois ,issus IA (pères : Marcello, Lucifer, Merlin) génotypés. GAEC élevage PLASSE .
✆ **06 13 23 71 03**

54 - Vends taureaux Prim'Holstein, bonne génétique. Gaec des Hirondelles à Lalœuf.
✆ **07 87 86 70 63**

58 - Vends 2 taureaux 5 ans, - 1 taureau 3 ans et taureaux 2 ans charolais HBC. GAEC Marion - Luzy (0311)
✆ **06 24 42 29 42 - 06 07 51 04 99**

58 - Vds taureaux HBC 1 an et 2 ans maigres au pré velage facile GAEC PELLE
✆ **06 47 59 78 09 - 06 37 56 84 66**

58 - Elevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan - EARL Guenot Nicolas 21230 Allerey - Vds trx. 2a. et 14m. IND IBR et BVD liv. tte distance (0105)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Elevage Limousin Thoulé David vend 1 taureau 20 mois et veaux 13 - 14 mois pour la saillie avec possibilité de réserver maintenant et livrer fin mars. (0108)
✆ **06 10 09 65 69**

58 - Vends taureaux 2 ans IBR A, TGS. Jouvet, Lurcy le Bourg (0309)
✆ **03 86 37 98 70 - 06 59 92 52 08**

69 - Vends reproducteurs limousins 16 mois HBL, laitonnes, jeunes mâles pour l'élevage et génisses pleines.
✆ **06 71 61 73 16**

69 - Elevage limousin bio vend 4 taureaux 18 mois 1850 euros pièce.
✆ **06 83 54 29 99**

71 - Vends 7 taureaux charolais, 2 ans et un 3 ans, HBC, TGS. Dufraigne D et J, La Tagnière.
✆ **06 70 13 23 25**

71 - Vends taureaux HBC au pré avec du potentiel , élevage viande, vêlage facile. GAEC Goulliard (0211)
✆ **06 74 09 49 89**

71 - Éleveur limousin vend pour la reproduction taureaux 15-16 mois HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Él. Charolais HBC vend repro. 1 an, 2 ans et 4 ans (origine Langillier) TGS, Ducert Cl, Martigny-le-Cte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends bons taureaux 20 à 24 mois, charolais, type viande, hivernés au pré et un sans corne fils Fantasio né le 02/10/19.
✆ **03 85 58 76 55**

71 - Vends 25 Trx 22 mois, HBC, repro., T.B. qualité et orig., liv. assurée, GAEC LAURYSSEN successeur GAEC BONNOT, 71220 La Guiche, Guy.
✆ **06 81 89 18 52**

89 - Vends 3 taureaux 2 ans HBC, - 60 mâles repro. 2020, TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils 89240 St André en Terre Plaine (0213)
✆ **06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71 - GAEC CADOUX**

89 - Vends taureaux reproducteurs 15 - 17 mois, génétiquement sans cornes ou écornés, or. IA ou saillie naturelle pour vêlage facile sur génisses ou vaches, HBC, TGS, livraison possible, prix raisonnable. Elevage Mandron Laurent et Maxime (0310)
✆ **06 87 16 54 66**

Caprin

26 - Vends boucs issus IA 3 mois, indemne Caev, controle lait. Capgenes créateur TB37TP32 lait 1040.
✆ **06 52 52 68 61**

42 - Vends 80 chevrettes Alpines ECHO pleines 70 jrs - plein air avec tunnel - livraison assur. toute la France.
✆ **06 86 57 38 41**

42 - Vends 15 chevrettes et 10 chèvres Alpines cornues, pâturées M.b 15 février/fin mars - livr. assur. tte la France
✆ **06 86 57 38 41**

Ovin

01 - Vends cause cessation 5 brebis pleines et 2 agnelles.
✆ **04 74 39 07 84 HR**

42 - Achète brebis chèvres réforme agneaux toutes catégories.
✆ **06 07 96 23 40**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

69 - Vends truies pleine.
✆ **04 74 70 94 03**

Chien

21 - Donne chiens non LOF croisés Beauceron/Patou nés le 24/11/2020, 2 femelles et 2 mâles. N° siret : 50185114100025 (0303)
✆ **06 25 05 27 96**

Divers

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation.
✆ **06 82 28 12 19**

74 - Recherche estive pour génisses avril à octobre région avant-pays Haute-Savoie Savoie Ain.
✆ **06 70 08 27 55**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉSIGNATION

AVIS

Le 08/12/2020, les associés de la SARL DC DEVELOPPEMENTS, capital de 560 900 euros, 6 Allée André Bourland 21000 DIJON, RCS 519110985 DIJON ont désigné la société EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, 37 Rue Elsa Triolet Parc Valmy 21000 DIJON, en qualité de Commissaire aux Comptes pour 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'AGOA statuant sur les comptes clos le 31/08/2025.

AL210429301

DIVERS

MODIFICATIONS

EDICLIP
Société par actions simplifiée
au capital de 236 224 €
Siège social : 7 rue Gambetta - 86000 POITIERS
351 672 472 RCS POITIERS

L'AG du 16/12/20 n'a pas remplacé ni renouvelé les mandats de SEREC AUDIT et Pierre OLIVIER, respectivement commissaires aux comptes titulaire et suppléant (C.com L. 823-2-2 al 3 et D. 823-1-1).

AL210429296

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 mars 1975,

Madame Geneviève Adrienne Emilienne BERGERET, en son vivant retraitée, demeurant à GENLIS (21110) 5 rue de la Prairie EHPAD, veuve de Monsieur Jean Joseph IELSCH, née à ROUVRES-EN-PLAINE (21110), le 30 juin 1922, décédée à GENLIS (21110) (FRANCE), le 6 octobre 2020.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Guillaume LORISSON, notaire à DIJON, chargé du règlement de la succession, réf CRPCEN : 21012, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Avis.

AL210429300

NOMINATION

ESC DIJON-BOURGOGNE

SA à conseil de surveillance et directoire
au capital de 10.388.000€
siège social est 29 rue Sambin 21000 Dijon
823 945 753 RCS Dijon.

Par AGO du 20/1/2021, il a été décidé de nommer Madame VIEL Elsa demeurant 8D impasse Msgr Moissenet, 21000 Dijon, à compter du 1/1/2021 en remplacement de M. DUPRE Simon comme membre du Conseil de Surveillance.

AL210429308

TRANSFERT DE SIÈGE

DAKOTE

SARL à associé unique au capital de 1 000 euros, 88 rue Maurice Bokanowski - 92600 ASNIERES-SUR-SEINE, 880 272 745 RCS NANTERRE. D'une Décision de l'Associé unique du 15/10/2020, il résulte que le siège social a été transféré au 30A rue Louise Michel - 21240 TALANT, à compter du 15/10/2020. Personne habilitée à engager la société : M. AIXALA Clément, Gérant, demeurant 30A rue Louise Michel - 21240 TALANT. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de NANTERRE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de DIJON. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de NANTERRE et au RCS de DIJON.

AL210429132

SOCIETE THERMALE DE SANTENAY

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : Bâtiment ATRIUM – Place Maurice Mollard
73100 Aix-les-Bains
RCS Chambéry : 799 556 550

Aux termes de ses décisions en date du 12 Janvier 2021, l'associé unique a décidé de transférer à compter du 12 Janvier 2021, le siège social de la société situé Bâtiment ATRIUM – Place Maurice Mollard, 73100 Aix-les-Bains au 5, avenue des sources 21590 Santenay. L'article 2.4 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera désormais immatriculée au RCS de Dijon. Pour avis, le Gérant, Bernard RIAC, domicilié 18 route du Revard 73100 Aix-les-Bains.

AL210429288

MODIFICATION DE CAPITAL

MODIFICATIONS

EPARGNE PIERRE
SCPI de 18 000 000 €
Capital minimum : 800 000 €
Siège social : 15 place Grangier 21000 DIJON
794 246 975 R.C.S DIJON

Le PV d'AGM en date du 15/05/2014 a constaté l'augmentation de capital social d'une somme de 82 000 000 euros, par voie de création de 512 500 parts nouvelles de 160 € de valeur nominale, pour le porter à la somme de 100 000 000 euros et a constaté la modification d'objet social désormais « l'acquisition directe ou indirecte, y compris en l'état futur d'achèvement, et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif. L'acquisition et la gestion d'immeubles qu'elle fait construire exclusivement en vue de leur location ». Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au R.C.S. de DIJON.

AL210429293

B2J

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : 1575 Rue de l'Aviation - PC2
21600 OUGES
844.780.304 RCS DIJON

L'assemblée générale du ##07/01/21 a augmenté le capital social de 49000 € par incorporation de réserves. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence : Ancienne mention : 1000 € - Nouvelle mention : 50000 €. Mention sera faite au RCS de DIJON

AL210429295

MALAVAL & DESILLE-BECKER

Selarl d'Avocats
13, rue Jean Jaurès
74000 ANNECY

BF ENERGIE

Sas au capital de 1.920 €
Siège social : 11, rue Martin Léjéas
21110 AISEREY
R.C.S. DIJON 749 960 795

L'AGE du 30 septembre 2020 a décidé d'augmenter le capital social de 75.000 € par la création de 7.500 actions nouvelles intégralement souscrites et libérées en numéraire et par compensation avec des créances liquides et exigibles pour le porter de 1.920 € à 76.920 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt au RCS DIJON.

Pour avis

Le Président

AL210429297

EARL DES CHÊTELOTS

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 1 rue du Bout du Monde
21340 CORMOT-VAUCHIGNON
890 048 929 RCS DIJON

Aux termes d'un acte authentique en date à ARNAY LE DUC du 29/12/2020, le capital social a été augmenté de 268 190 € pour être porté à 275 690 € à effet rétroactif du 01/11/2020, par apport de biens immobiliers et mobiliers.

Pour avis et mention, La Gérance

AL210429303

MODIFICATION DE STATUTS

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

DOMAINE MAILLARD LOBREAU
SCEA
au capital de 200 000,00 euros
Siège social : 20,Rue Eugène Spuller
21200 BEAUNE
400404182 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2020, l'associée unique a décidé :

- de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «DOMAINE MAILLARD LOBREAU» par «DOMAINE REMOISSENET FILS» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis . La Gérance.

AL210429247

AVIS DE TRANSFORMATION

GUY
SARL au capital de 1 445 000 euros
Siège social : Impasse des Forgerons
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
518 985 577 RCS DIJON

Par décision du 9/12/2020, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1.445.000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : La cession d'actions par l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, toute cession au profit de tiers est soumise à agrément des associés statuant à la majorité des actions composant le capital.

Stéphane ROMAIN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société et a été désigné Président de la Société sous sa nouvelle forme.

Pour avis

AL210429271

FUSION

AVIS DE FUSION ABSORPTION

INEO INFRACOM

SNC au capital de 104.160 euros

Siège social : 72, avenue Raymond Poincaré – 21000 DIJON

409 867 942 RCS DIJON

(Société Absorbante)

INEO DIGITAL

SNC au capital de 400.000 €

Siège social : 72, avenue Raymond Poincaré – 21000 DIJON 442 743 530 RCS DIJON

(Société absorbée)

Suivant procès-verbal de l'AGE du 31/12/2020 de la Société Absorbante, il a été :

- approuvé dans toutes ses dispositions le projet de fusion du 13/11/2020 avec la Société Absorbée,

- décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 19.995 euros, par la création de 1.333 nouvelles parts sociales de 15 euros, dont 53 ont été attribuées à la société INEO S.A. et 1.280 à la société S.N.V.D., SA au capital de 6.000.000 d'euros, sise 1 place Samuel de Champlain 92930 Paris La Défense, 320.048.945 RCS Nanterre, à raison de 1 part d'INEO INFRACOM pour 300 parts de la société INEO DIGITAL, portant ainsi le capital de 104.160 euros à 124.155 euros, l'opération dégageant une prime de fusion de 215.638 euros,

- constaté la réalisation définitive de la fusion absorption et en conséquence la dissolution sans liquidation de la société INEO

DIGITAL,

Il est précisé que la fusion a un effet au 31/12/2020 à minuit.

Le capital est en conséquence désormais fixé à 124.155 euros et est réparti entre les associés suivants :

- INEO S.A, à concurrence de 6.996 parts sociales,

- S.N.V.D., à concurrence de 1.280 parts sociales,

- SETE, à concurrence de 1 part sociale,

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Les associés d'INEO DIGITAL ont décidé en date du 31 décembre 2020 d'approuver dans toutes ses dispositions le projet de fusion par absorption de la société INEO DIGITAL par la société INEO INFRACOM, et constaté la dissolution de plein droit de la société, par le seul fait et à compter de l'approbation de la fusion par les associés de la société INEO INFRACOM et la réalisation de l'augmentation du capital de cette dernière, intervenue le même jour.

Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL210429290

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MACK PARMENTIER

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : 3, rue Pierre Prud'hon
21000 DIJON
339 195 208 RCS DIJON

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2021, 1/ la société a pris acte de la démission de Thomas PARMENTIER de son mandat de co-gérant à compter de ce jour et décide de ne pas la remplacer. 2/ La dénomination sociale SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MACK PARMENTIER a été modifiée et devient SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MACK, à compter du 1er janvier 2021. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié. Mention au RCS de DIJON.

AL210429086

AVOCATS & CONSEILS
E. NONNENMACHER
F. ETIENNEY
G. DOPPLER - J. BRESCH
J. HUSS-CLARAC - H. DE PAEUW
M. DAUMAS - A. SCHMITT
52 Avenue des Vosges - CS 10022
67083 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 35 52 61
avocats.conseils@scpavocats.net

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 décembre 2020 fait à PARIS,

La société HORSE WOOD Société par actions simplifiée au capital de 2.230.000 euros, dont le siège social se situe à Le Chesnay Rocquencourt (78150), 3 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 444 274 658 RCS VERSAILLES, représentée par M. Pascal GAUTHERIN, Président, a confié à

La société FORMES EQUESTRES Société par Actions Simplifiée au capital de 6.480.872,43 euros dont le siège social se situe à Le Chesnay Rocquencourt (78150), 3 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 318 827 003 R.C.S. VERSAILLES représentée par M. Pascal GAUTHERIN, Président,

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de distribution de biens d'équipements pour le cheval et le cavalier situé à Marsannay La Cote (21160), 41 route de Beaune Cap Sud, connu sous le nom de « HORSE WOOD »,

Pour une durée d'1 an à compter du 1er janvier 2021 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis signé: FORMES EQUESTRES, le locataire-gérant.

AL210429299

DISSOLUTION LIQUIDATION

TOUCH AUTO 21

SASU au capital de 100 euros €
Siège social : 7bis Rue Du Chapeau Rouge
21000 DIJON
844 151 886 RCS de DIJON

En date du 02/09/2020, il a été décidé à compter de ce même jour :

- La dissolution anticipée de ladite société. Monsieur KILANI Ali, 19 à 21 cours des Maraîchers - 93120 La Courneuve a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au Siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

- L'approbation des comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bobigny. Radiation du RCS de DIJON

AL210429292

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 25/01/2021

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

POMMARD: Vigne et terre à vigne, AOC POMMARD - Classification d'urbanisme : RNU - Objectif : Maintien de l'exploitant

78 a 03 ca

- En bœuf : BR-95-96-100

CHAMBOLLE-MUSIGNY: Terre à vigne en aire AOP Bourgogne - Classification d'urbanisme : RNU

21 a 55 ca

- Les graviers: AD-124

MOREY-SAINT-DENIS: Parcelle AD202, terre à vigne en aire AOP BGO - Classification d'urbanisme : zone Ap du PLU

Parcelle AK55, landes BND - Classification d'urbanisme : zone A du PLU

49 a 35 ca

- Le chaignot : AK-55(*) - Les pertuisees : AD-202

DIJON : Terre à vigne AOP Bourgogne «Montrecul» - Classification d'urbanisme : Zone Apv du PLUI de DIJON METROPOLE

12 a 10 ca

- En montre cul: DT-108

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :

DIJON : Terre à Vigne AOP Bourgogne «Montrecul».

Classification d'urbanisme : Zone Apv du PLUI de Dijon Métropole.

36 a 30 ca - 'En montre cul': DT- 104- 109

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 15/02/2021** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210429304

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 25/01/2021

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :

CORCELLES-LES-MONTS - Surface sur la commune : 16 ha 71 a 51 ca

- 'En bessey': B- 118[F1]- 119[F1]- 120[F1]- 123- 124- 125[F1]- 126- 129(A)[F1]- 131- 133(J)[F1]- 135(J)[F1]- 138(A)- 140- 141- 144- 145- 146- 147- 148- 150- 151- 152- 153- 154- 155- 156- 520[143]- 521[143]- 523[161]- 556[545][F1]

Terre à Vigne AOP Bourgogne.

Classification d'urbanisme : Zone Apv du PLUI de Dijon Métropole pour toutes les parcelles à l'exception des parcelles cadastrées B118 et B120 qui sont classées en Zone Ap du PLUI.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 26/02/2021** Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210429305

SCI DU CLOS DES BOXERS

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 €
ayant son siège social à BEAUNE (Côte-d'Or)
7 rue du Clos du Roy
identifiée sous le numéro SIREN 531 154 235 RCS DIJON

Clôture de liquidation

Par assemblée réunie le 22 décembre 2020, à la diligence du liquidateur, M. Stéphane JADOT,

Il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, puis prononcé la clôture de la liquidation.

Cette assemblée a donné quitus au liquidateur pour l'exécution de son mandat.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

La radiation de l'inscription de la société au registre du commerce et des sociétés sera demandée au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis.

AL210429307

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à NUITS ST GEORGES du 23/12/2020, été constituée la SAS PWS, capital 250 000euros, 13 Route de la Serrée, 21700 NUITS ST GEORGES pour 99 ans avec pour objet hôtel, restaurant et bar. Participation aux décisions sur justification d'identité et d'inscription au jour de la décision. Une action donne une voix. Les cessions d'actions, sauf entre associés sont soumises à l'agrément des associés. Président : CHR INVEST, SARL au capital de 20 000 euros à ZAA Le Saule, 21220 BROCHON, 527 910 533 RCS DIJON, représentée par Lionnel PETITCOLAS. Directeur général : Didier PETITCOLAS, demeurant 21, Rue de Gevrey 21220 ST PHILIBERT. RCS DIJON

AL210429205

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 11/01/2021, il a été constitué une EURL

Dénomination :

N.M BÂTIMENT

Siège social : 15 Allée Capitaine Jean Bernard Bossu 21240 TALANT

Capital : 5000 €

Activités principales : import, export, vente gros et demi gros, travaux de bâtiment, peinture, électricité, isolation

Durée : 99 ans

Gérance : M. AHMED Rana Naseeb 12 Place Dessau 95100 ARGENTEUIL

Immatriculation au RCS de DIJON

AL210429298

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Genay du 19/01/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI FJL

Siège social : 6, rue de la Mare aux Bœufs - 21140 Genay

Objet social : acquisition, gestion par voie d'achat, apport, échange, prise à bail avec ou sans promesse de vente, bail à construction, crédit-bail immobilier tous immeubles

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS

Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Gérant : François LUDI demeurant 6, rue de la Mare - 21140 Genay

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

Le Gérant

AL210429302

CMV CONSULTING

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SAS immatriculée au RCS de DIJON, dénommée CMV CONSULTING, au capital de 2.000 €, dont le siège social est à DIJON (21000) 13 B, rue Arthur Rimbaud, ayant pour objet en France comme à l'étranger : Le conseil en entreprise et en communication ainsi qu'en stratégie de communication et d'influence ; le coaching et le média training ; la gestion, la promotion et l'exploitation de l'image de toute personne, physique ou morale ; et les activités qui s'y rattachent telles que : publicité, marketing, communication institutionnelle, digitale, professionnelle, événementielle, économique et financière et relations publiques ; relations presse ; L'organisation et la réalisation de manifestations ou d'événements de toute nature, professionnels ou institutionnels, séminaires, congrès, journées d'études, ainsi que toutes prestations de services en vue de la réalisation de tels événements ; Le conseil en développement commercial et en stratégie commerciale ; la gestion de site internet et/ou intranet des entreprises : de leur conception, au développement et/ou à la supervision des applications, jusqu'à la gestion de leur contenu éditorial et de leur animation en tant que webmaster. Si la société vient à comprendre plusieurs associés, les actions se transmettent librement entre associés ainsi qu'entre conjoints et entre ascendants et descendants, et les cessions ou transmissions d'actions à toute autre personne sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. La première Présidente est Madame Catherine MARTIN, née CHARROPPIN, demeurant à DAIX (21121) – 15, rue des Alisiers, désignée statutairement pour une durée illimitée. Pour avis.

AL210429306

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/01/2021, il a été constitué une Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : L'ESSENCE DU'BOIS; Objet social : Menuiserie, agencement, fabrication et pose. Pose de bardage et terrasses. Ossature bois. Isolation intérieure/extérieure.Siège social :37 rue de la Gare, 21270 Talmay.Capital : 5000 euros; Durée : 99 ans; Gérance : Mme DUBOIS FONTAINE Stéphanie, demeurant 37 Rue de la Gare, 21270 Talmay.Immatriculation au RCS de Dijon

AL210429310

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/01/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MAISON BACCHUS

Forme : SAS

Capital : 5 000 €

Siège social : 10 Rue du Pré Jacob - 21140 VILLARS ET VILLENOTTE

Objet : Toutes opérations aussi bien au détail qu'en gros, à l'importation qu'à l'exportation, d'achat, de vente, de vins et d'alcool et spiritueux, de produits d'épicerie fine et alimentaires, verreries, coutelleries et articles divers liés à la restauration. La vente par correspondance de tous produits alimentaires, vins, liqueurs, spiritueux, produits artisanaux, tous objets se rapportant à l'art de la table et de la gastronomie, vaisselle, coutellerie, linge de table, vêtements, toutes publications se rapportant à l'art culinaire et de la table, etc. ainsi que toute activité d'œnologue-consultant ou de consultant culinaire.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Président de SAS : MR BOBIN Oleg, demeurant 300 Chemin des Bords du Gapeau - 83400 HYERES.

Directeur Général : MR THOMAS Thierry, demeurant 10 Rue du Pré Jacob - 21140 VILLARS ET VILLENOTTE.

La société sera immatriculée au R.C.S de DIJON.

AL210429311

NIÈVRE

DÉMISSION

les avocats

Cabinet SOUCAZE & Associés
Société d'Avocats
5 rue Louis Lacroix 45200 Montargis
Tél. 02 38 93 99 89

SAS SICOPTIC

L'AGE du 13.01.2021, de la SAS SICOPTIC,

au capital de 2 500 euros, siège social 36, Boulevard du Grand Pré des Bordes (58) NEVERS, 512 882 770 RCS NEVERS a pris acte de la démission de Mme Céline SICOT, de ses fonctions de Directeur Général et a nommé, à compter du 13/01/2021, la société ENTROPTIK, sise à AMILLY (45) Rue de St Firmin - Centre Commercial Antibes, RCS ORLEANS 521 805 101 en qualité de Président de la société, en remplacement de M. Nicolas SICOT, démissionnaire. Le Président

AL580429366

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

le 01.09.2020, l'AGE de la SCI CHARLOTTE INVESTISSEMENT, capital 765euros, 13r rene couard 58150 pouilly sur loire, RCS NEVERS 442 677 506, transfere le siege au 313av nationale 18300 sancerre a compter de cette meme date, rad nevers. immat bourges.

AL580429299

E.T.

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 50 rue de la Barre
58000 NEVERS
Numéro RCS 527 639 934, RCS Nevers

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 janvier 2021, il a été décidé de transférer le siège social de 50 rue de la Barre - 58000 NEVERS (ancienne adresse) a 1 rue André Desvignes - 58640 VARENNES VAUZELLES à compter du 12 JANVIER 2021 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Pour avis

Modification au RCS DE NEVERS

AL580429337

SNC METIER

Anciennement dénommée
PHARMACIE CHRISTOPHE METIER
SELARL transformée en SNC
au capital de 327 611,75 €
Ancien siège social :
14, Place de l'Hôtel de Ville –
58800 CORBIGNY
Nouveau siège social :
85, Avenue Marc Moschetti –
06700 SAINT LAURENT DU VAR
334 414 182 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 01/01/2021, les associés ont décidé à compter du même jour de transférer le siège social de CORBIGNY (58) - 14, Place de l'Hôtel de Ville à SAINT LAURENT DU VAR (06) - 85, Avenue Marc Moschetti.

AL580429357

HOLDING LERI

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 140 000 €
Ancien siège social : 3, Avenue des Gondelins
58130 GUERIGNY
Nouveau siège social : 17, Rue Du Pont Cizeau
58000 NEVERS
504 308 982 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 09/09/2020, le gérant a décidé à compter du 15/09/2020 de transférer le siège social de la société de GUERIGNY (58) – 3, Avenue des Gondelins à NEVERS (58) – 17, rue du Pont Cizeau et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL580429358

FIDUCIAL SOFIRAL

PATRIMOINE NIVERNAIS

SCI à capital variable
au capital effectif de 100 €
10 Rue Lambrechts 92400 COURBEVOIE
RCS NANTERRE 824 982 110

Délibération du 04/01/2021 : L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 10 Rue Lambrechts 92400 COURBEVOIE au 209 Ter Route de Lyon 58000 CHALLUY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NEVERS.

La Société dont l'objet social est l'acquisition et/ou gestion de logements en vue de location meublée et non meublée, a été constituée pour 99 années à compter du 16/01/2017. Pour avis

La Gérance

AL580429365

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : LE CHANDELIER.

Forme : SCI.

Capital social : 160071.47 euros.

Siège social : LE PORT, 58800 Epiry.

415151653 RCS de Nevers.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 janvier 2021, les associés ont décidé, à compter du 6 janvier 2021, de transférer le siège social à 54 rue emile roux, 43250 Ste Florine.

Radiation du RCS de Nevers et immatriculation au RCS du Puy en Velay.

AL580429369

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

PHARMACIE DE LA CITE

SELARL au capital de 990.000 euros
Siège social : 7, avenue Louis Fouchère
58640 VARENNES-VAUZELLES
493 478 887 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'associée unique professionnelle, en date du 22 décembre 2020, que le capital social a été porté de 30.000 € à 990.000 €.

Pour avis, l'associée unique gérante, E. ESCOUFFIER

AL580429371

AUGMENTATION DU CAPITAL

EARL de PILLES
Pilles - 58220 COULOUTRE
Au capital social de 55 765,85 euros
RCS Nevers - N° 387 645 179

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2020, à effet du 30 juin 2020, il a été procédé à l'augmentation de capital par incorporation de compte courant associé le portant à 131 990,36 euros. Mention sera faite au RCS : Nevers. Pour avis. La gérance

AL580429391

➜ CONVOCATION

CENTRE LOIRE

AVIS DE CONVOCATION

Sociétaires du Crédit Agricole Centre Loire, à partir du 09 février 2021 vont se dérouler des Assemblées Générales Mixtes de vos Caisses Locales.

Comme tous les sociétaires, vous allez recevoir votre convocation.

ARGENT S/ SAULDRE mercredi 3 mars 2021 17H00 ARGENT S/ SAULDRE 27, avenue Nationale 18410 ARGENT SUR SAULDRE

ARTENAY mercredi 17 mars 2021 19H00 ARTENAY 22, rue d'Orléans 45410 ARTENAY

AUBIGNY S/ NERE mercredi 10 mars 2021 16H30 AUBIGNY S/ NERE 13, rue Cambournac 18700 AUBIGNY SUR NERE

BAUGY vendredi 19 mars 2021 17H30 BAUGY 14, rue Saint Martin 18800 BAUGY

BEAUGENCY jeudi 25 mars 2021 17H30 BEAUGENCY 26, place du Martroi 45190 BEAUGENCY

BEAUNE LA ROLANDE vendredi 26 mars 2021 19H00 BEAUNE LA ROLANDE 12 bis, Mail Est 45340 BEAUNE LA ROLANDE

BELLEGARDE mercredi 3 mars 2021 19H00 BELLEGARDE 5, rue Demersay 45270 BELLEGARDE

BOURGES LITTRÉ mercredi 17 mars 2021 17H30 BOURGES LITTRE 18, rue Littré - BP 187 18000 BOURGES

BOURGES MARRONNIERS mercredi 17 mars 2021 19H00 BOURGES MARRONNIERS 1, rue des Hémerettes 18000 BOURGES

BOURGES NORD jeudi 11 mars 2021 17H30 BOURGES TURLY 38 - 40 Rue de Turly 18000 BOURGES

BRIARE - BONNY SUR LOIRE jeudi 4 mars 2021 17H30 BRIARE 8, place de la République 45250 BRIARE

BRINON SUR BEUVRON jeudi 11 mars 2021 18H00 BRINON S/ BEUVRON Place du Bourg 58420 BRINON SUR BEUVRON

CHÂTEAU CHINON jeudi 25 mars 2021 17H30 CHATEAU CHINON 10 bis, route de Nevers 58120 CHATEAU CHINON

CHATEAUMEILLANT mercredi 3 mars 2021 14H00 CHATEAUMEILLANT 11, place Saint Blaise 18370 CHATEAUMEILLANT

CHATEAUNEUF SUR CHER mercredi 24 mars 2021 17H30 CHATEAUNEUF S/ CHER Grande Rue 18190 CHATEAUNEUF SUR CHER

CHATEAUNEUF SUR LOIRE - ST BENOIT jeudi 4 mars 2021 19H00 CHATEAUNEUF S/ LOIRE 10, rue de la Vrillière 45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE

CHÂTEAU-RENARD vendredi 26 mars 2021 17H30 CHÂTEAU RENARD Place du Château 45220 CHÂTEAU RENARD

CHATILLON EN BAZOIS vendredi 26 mars 2021 18H00 CHATILLON EN BAZOIS Rue du Docteur Duret 58110 CHATILLON EN BAZOIS

CHATILLON SUR LOIRE mercredi 24 mars 2021 17H30 CHATILLON S/ LOIRE 1, place des Victoires 45360 CHATILLON SUR LOIRE

CHATILLON-COLIGNY jeudi 18 mars 2021 19H00 CHATILLON COLIGNY 7, place Montmorency-Luxembourg 45230 CHATILLON COLIGNY

CLAMECY mardi 23 mars 2021 17H30 CLAMECY Avenue de la République 58500 CLAMECY

CLERY SAINT ANDRÉ vendredi 12 mars 2021 19H00 CLERY ST ANDRE 144, rue du Maréchal Foch 45370 CLERY ST ANDRE

CORBIGNY mardi 2 mars 2021 19H00 CORBIGNY 13, avenue Saint Jean 58800 CORBIGNY

COSNE SUR LOIRE jeudi 11 mars 2021 19H00 COSNE S/ LOIRE 15, square Gambon 58200 COSNE COUR SUR LOIRE

COURTENAY mercredi 3 mars 2021 17H30 COURTENAY Place Honoré Combe 45320 COURTENAY

CULAN vendredi 12 mars 2021 17H30 CULAN Place du Champ de Foire 18270 CULAN

DECIZE jeudi 18 mars 2021 17H30 DECIZE 17, quai de Loire 58300 DECIZE

DONZY jeudi 11 mars 2021 17H30 DONZY Boulevard d'Osmond 58220 DONZY

DUN SUR AURON vendredi 19 mars 2021 17H30 DUN S/ AURON 1, place Gustave Vinadelle 18130 DUN SUR AURON

ENTRAINS mercredi 24 mars 2021 17H30 ENTRAINS S/ NOHAIN Place du Puits de Fer 58410 ENTRAINS SUR NOHAIN

ENTRE LOIRE & NIEVRE jeudi 18 mars 2021 18H30 POUGUES LES EAUX 72, avenue de Paris 58320 POUGUES LES EAUX

FAY AUX LOGES jeudi 18 mars 2021 17H30 FAY AUX LOGES 41, rue Abbé Thomas 45450 FAY AUX LOGES

FERRIERES EN GATINAIS mardi 23 mars 2021 17H30 FERRIERES 16, Grande Rue 45210 FERRIERES

FLEURY - SARAN mardi 9 mars 2021 19H00 FLEURY LAMBALLE 100 bd de Lamballe 45000 ORLEANS

FOURS mardi 2 mars 2021 17H30 FOURS 7, route de Luzy 58250 FOURS

GIEN mercredi 10 mars 2021 17H30 GIEN 28, avenue Maréchal Leclerc 45500 GIEN

GRACAY mardi 16 mars 2021 19H00 GRACAY Rue Félix Pyat 18310 GRACAY

HENRICHEMONT jeudi 18 mars 2021 19H00 HENRICHEMONT Place Henri IV 18250 HENRICHEMONT

JARGEAU - TIGY mardi 16 mars 2021 19H00 JARGEAU 2, boulevard du Saumon 45150 JARGEAU

LA CHARITE SUR LOIRE jeudi 4 mars 2021 17H30 LA CHARITE S/ LOIRE Place du Général de Gaulle 58400 LA CHARITE SUR LOIRE

LA FERTE SAINT AUBIN mardi 9 mars 2021 17H30 LA FERTE ST AUBIN 53, avenue Maréchal Leclerc 45240 LA FERTE ST AUBIN

LA GUERCHE SUR L'AUBOIS mardi 9 mars 2021 19H00 LA GUERCHE S/ L'AUBOIS 18-20, rue Henri Barbusse 18150 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

LA SOURCE - SAINT CYR vendredi 19 mars 2021 17H30 OLIVET PROVINCES Zac des Provinces 21 Rue Champagne 45100 ORLEANS

LE CHATELET EN BERRY samedi 13 mars 2021 09H30 LE CHATELET EN BERRY Grande Rue 18170 LE CHATELET

LÉRÉ jeudi 25 mars 2021 17H30 LERE Grande Rue 18240 LERE

LES AIX D'ANGILLON vendredi 26 mars 2021 17H30 LES AIX D'ANGILLON Rue de la Liberté 18220 LES AIX D'ANGILLON

LEVET mardi 23 mars 2021 18H00 LEVET Avenue Nationale 18340 LEVET

LIGNIERES mardi 9 mars 2021 17H30 LIGNIERES Avenue Jean Jaurès 18160 LIGNIERES

LORMES mercredi 10 mars 2021 18H00 LORMES 4, rue du Pont National 58140 LORMES

LORRIS mardi 23 mars 2021 19H00 LORRIS 3, rue Guillaume de Lorris 45260 LORRIS

LUZY mercredi 3 mars 2021 19H00 LUZY Place du Champ de Foire 58170 LUZY

MEHUN - LURY mardi 23 mars 2021 17H30 MEHUN S/ YEVRE 6-8, rue Agnès Sorel 18500 MEHUN SUR YEVRE

MEUNG SUR LOIRE jeudi 25 mars 2021 19H00 MEUNG S/ LOIRE 46-48, rue du Général de Gaulle 45130 MEUNG SUR LOIRE

MONTARGIS jeudi 11 mars 2021 17H30 MONTARGIS 1, place Jules Ferry 45200 MONTARGIS

MONTSAUCHE vendredi 19 mars 2021 17H30 MONTSAUCHE Place de l'Ancienne Gare 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS

MOULINS ENGILBERT vendredi 26 mars 2021 18H00 MOULINS ENGILBERT 4, rue des Fossés 58290 MOULINS ENGILBERT

NERONDES mercredi 10 mars 2021 17H30 NERONDES Grande Rue 18350 NERONDES

NEUVILLE AUX BOIS mardi 2 mars 2021 19H00 NEUVILLE AUX BOIS Allée René Cassin 45170 NEUVILLE AUX BOIS

NEVERS mercredi 17 mars 2021 17H30 NEVERS 24, rue des Merciers 58000 NEVERS

OLIVET mardi 9 février 2021 17H30 OLIVET 516, rue Marcel Belot 45160 OLIVET

ORLEANS SAINT MARCEAU mercredi 10 mars 2021 19H30 ORLEANS ST MARCEAU 98, avenue Dauphine 45100 ORLEANS

OUROUX EN MORVAN vendredi 19 mars 2021 19H00 OUROUX EN MORVAN Grande Rue 58230 OUROUX EN MORVAN

OUTARVILLE jeudi 11 mars 2021 19H00 BAZOCHES LES GALLERANDES 3, rue Robine 45480 OUTARVILLE

PATAY CHARSONVILLE - EPIEDS mercredi 17 mars 2021 17H30 PATAY 13, place Jeanne d'Arc 45310 PATAY

PITHIVIERS mardi 9 février 2021 19H00 PITHIVIERS 35, Mail Ouest 45300 PITHIVIERS

POUILLY SUR LOIRE vendredi 5 mars 2021 19H00 POUILLY S/ LOIRE Place de la République 58150 POUILLY SUR LOIRE

PREMERY jeudi 25 mars 2021 19H00 PREMERY 3 avenue de la Gare 58700 PREMERY

PREVERANGES vendredi 5 mars 2021 18H00 PREVERANGES Place du Marché 18370 PREVERANGES

PUISEAUX-MALESHERBES vendredi 12 mars 2021 19H00 PUISEAUX 2, place de la République 45390 PUISEAUX

SAINT AMAND EN PUISAYE mercredi 24 mars 2021 19H00 ST AMAND EN PUISAYE Route de Cosne 58310 ST AMAND EN PUISAYE

SAINT AMAND MONTROND jeudi 11 mars 2021 16H00 ST AMAND MONTROND 25, rue Nationale - BP 63 18200 ST AMAND MONTROND

SAINT BENIN D'AZY vendredi 12 mars 2021 17H30 ST BENIN D'AZY Place du Champ de Foire 58270 ST BENIN D'AZY

SAINT DOULCHARD mercredi 10 février 2021 19H00 ST DOULCHARD 8 Place de l'Hôtel de ville 18230 SAINT DOULCHARD

SAINT FLORENT - CHAROST mardi 23 mars 2021 19H00 ST FLORENT S/ CHER Square Henri Barbusse 18400 ST FLORENT SUR CHER

SAINT JEAN DE BRAYE - CHECY vendredi 19 mars 2021 19H00 ST JEAN DE BRAYE 30, rue de la Planche de Pierre 45800 ST JEAN DE BRAYE

SAINT JEAN DE LA RUELLE LA CHAPELLE vendredi 26 février 2021 17H30 INGRE 2 Place de la Mairie 45140 ST JEAN DE LA RUELLE

SAINT JEAN LE BLANC jeudi 4 mars 2021 19H00 ST JEAN LE BLANC Clos de l'Arche 45650 ST JEAN LE BLANC

SAINT MARTIN D'AUXIGNY jeudi 18 mars 2021 17H30 ST MARTIN D'AUXIGNY Avenue de la République 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

SAINT PIERRE LE MOUTIER vendredi 5 mars 2021 17H30 ST PIERRE LE MOUTIER 11, rue du 11 novembre 58240 ST PIERRE LE MOUTIER

SAINT SAULGE mardi 16 mars 2021 17H30 ST SAULGE Rue du Champ de Foire 58330 ST SAULGE

SANCERGUES vendredi 26 mars 2021 19H00 SANCERGUES Grande Rue 18140 SANCERGUES

SANCERRE mercredi 10 février 2021 17H30 SANCERRE 4, route de Chavignol 18300 ST SATUR

SANCOINS jeudi 25 mars 2021 19H00 SANCOINS 38-40, rue F. Duruisseau 18600 SANCOINS

SCEAUX DU GATINAIS mercredi 24 mars 2021 19H00 CORBEILLES EN GATINAIS 18, avenue de la Libération 45490 SCEAUX DU GATINAIS

SOLOGNE NIVERNAISE jeudi 4 mars 2021 19H00 LUCENAY LES AIX Rue Théodore de Banville 58380 LUCENAY LES AIX

SULLY SUR LOIRE vendredi 12 mars 2021 17H30 SULLY S/ LOIRE 23, rue du Grand Sully 45600 SULLY SUR LOIRE

TANNAY mardi 23 mars 2021 19H00 TANNAY 2, rue Emile Régnault 58190 TANNAY

VAILLY SUR SAULDRE mercredi 10 mars 2021 19H00 VAILLY S/ SAULDRE Grande Rue 18260 VAILLY SUR SAULDRE

VARZY mercredi 3 mars 2021 17H30 VARZY Place du Marché 58210 VARZY

VIERZON mardi 16 mars 2021 17H30 VIERZON 17, rue de la République 18100 VIERZON

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Modification dispositions statutaires : articles 14-18-21-27-28-29-30.
- Pouvoirs pour formalités

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport du Conseil d'Administration,
- Approbation des comptes et quitus aux administrateurs,
- Fixation de l'intérêt aux parts sociales,
- Option pour le paiement des intérêts en numéraire ou en parts sociales – option retenue à défaut d'accord exprès du sociétaire
- Affectation des résultats,
- Élection des administrateurs,
- Pouvoir pour accomplir les formalités,
- Questions diverses.

ORLEANS CENTRE mardi 16 mars 2021 17H30 ORLEANS CHOLLET 23, rue Théophile Chollet 45000 ORLEANS

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Modification dispositions statutaires : articles 14-18-21-23-25-27-28-29-30-33
- Pouvoirs pour formalités

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport du Conseil d'Administration,
- Approbation des comptes et quitus aux administrateurs,
- Fixation de l'intérêt aux parts sociales,
- Option pour le paiement des intérêts en numéraire ou en parts sociales – option retenue à défaut d'accord exprès du sociétaire
- Affectation des résultats,
- Election des administrateurs,
- Pouvoir pour accomplir les formalités,
- Questions diverses

AL580429352

➜ RECTIFICATIF

HOTEL BEAUSEJOUR

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 25/12/2020 concernant HOTEL BEAUSEJOUR : Il fallait lire dissolution au 28/12/2020 au lieu du 30/11/2020 suivant AGE du 20/12/2020 au lieu du 4/12/2020

AL580429302

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 16 janvier 2021,

Mr BABERON Michel Pierre Henri, retraité, et Mme CAPGRAS Danielle Georgette Louise Huguette, retraitée, son épouse, dt à SAINT LOUP (Nièvre) 45 route du Crot Jaune La Mare Grand, mariés à la mairie de SAINT LOUP (Nièvre) le 23 aout 1986, sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes d'un contrat de mariage reçu par Me François LOUSTAUD, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 22/7/1986, ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc.

En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

POUR INSERTION

Me JACOB, Notaire.

AL580429386

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Lundi 8 mars 2021 à 10 H 00
au Tribunal Judiciaire d'ANGERS (49),
au Palais de Justice, rue Waldeck Rousseau

UN LOCAL à usage professionnel à VARENNES-VAUZELLES (58), 10 avenue Louis Fouchère

Cadastré section BD n° 184 pour une contenance de 03 a 34 ca, comprenant un rez-de-chaussée divisé en 4 pièces, salle d'attente, cabinet de toilettes-w.-c. ; **un étage avec pièce mansardée, grenier - Superficie : 167,45 m²**

Cave - Garage - Terrain

- Ce bien est actuellement LOUE aux termes d'un bail professionnel pour des professions libérales.

MISE A PRIX : 90.000 Euros

Pouvant être baissée d'un quart en cas de carence d'enchères

Consignation pour enchérir : 9.000 Euros (Chèque de banque)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ANGERS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 20/00039, à **Maître Aurélien GOGUET**, Avocat à ANGERS (49100), 1 avenue Jeanne d'Arc, **Tél : 02 41 34 16 50** - E-mail : **goguet@avocats-goguet.fr**

à **Maître Michel MAAREK**, Avocat à PARIS (75116), 35 avenue d'Eylau, **Tél. : 01 45 53 02 00**, E-mail : **maitre.maarek.michel@free.fr** - **www.maarek-avocat-paris.com**

VISITE sur place le Mercredi 24 février 2021 de 9 h 00 à 11 h 00

AL580429378

➜ MODIFICATION DE STATUTS

LA GRANDE ROUE

SAS au capital de 10000 €
Siège social : Le jardin Moderne
11 rue du Manoir de Servigné
35000 Rennes
801 000 373 RCS de Rennes

L'AGE du 08/09/2020 a décidé de :- Transférer le siège social de la société au 9 route de Poincy Lieu dit Pornas, 58330 Saxi-Bourdon, à compter du 08/09/2020- A pris acte de la cessation des fonctions de Président de M. ALFRED Renaud- Modifier la dénomination de la société qui devient : Les Grands Mâts- L'assemblée générale, décide également d'adopter les noms commerciaux suivants: «Cirque Les Grands Mâts», «Les Grands Mâts-Location de Chapiteaux», «SAS LA GRANDE ROUE», «LA GRANDE ROUE»Nouveau Président : M. BROSTMEYER Marvin, demeurant 5 rue du Vieux Pont, 22130 Plancoët. Radiation au RCS de Rennes et réimmatriculation au RCS de Nevers.

AL580429257

AVIS DE TRANSFORMATION EN EARL

GAEC DE LA RUE MOREAU
Rue Moreau - 58800 Anthien
Au capital de 96 060 euros
RCS Nevers - N° 333 222 180

Par délibérations d'AGE du 31 décembre 2020, il a été décidé la démission de gérance de Céline PERREAU et la transformation du GAEC DE LA RUE MOREAU en EARL, prenant effet le 31 décembre 2020 et disposant des caractéristiques suivantes :

FORME : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE

OBJET : activités agricoles

DENOMINATION SOCIALE : EARL DE LA RUE MOREAU

SIEGE SOCIAL : Rue Moreau - 58800 Anthien

ASSOCIE ET GERANT : Régis PERREAU, Rue Moreau - 58800 Anthien

CAPITAL SOCIAL : 96 060 euros divisé en 6 404 parts de 15 euros représentatives de biens mobiliers

DUREE : 99 ans

IMMATRICULATION : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, la gérance

AL580429359

AVIS DE DÉMISSION DE GÉRANCE ET DE TRANSFORMATION EN SCEA

EARL DE PORT AUBRY
Port Aubry - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Capital social de 304 548 euros
RCS NEVERS - N° 324 949 4863

Par acte SSP du 31 décembre 2020, Marguerite MELET a démissionné de la gérance et l'EARL a été transformée en SCEA disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE

Objet : activités agricoles

Dénomination sociale : SCEA DE PORT AUBRY

Siège social : Port Aubry - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Gérant : Bernard ROBIN demeurant La Beaubutaine - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Capital social : 304 548 euros divisé en 19 977 parts représentant de biens mobiliers et de numéraire

Durée : 41 ans

Cession de parts : Toute transmission de parts est soumise à agrément

Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis, la gérance

AL580429361

AVIS

GAEC LE LOUVRE Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Au capital de 320 000,00 euros
Siège social : Le Louvre
58150 POUILLY SUR LOIRE
R.C.S. NEVERS 478 922 081

Par décisions unanimes en date du 31/12/2020 les associés ont, à effet du même jour, pris acte de la démission de M. Jacky GUYOT de ses fonctions de gérant et décidé de transformer la Société en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée sans création d'un être moral nouveau. Sa dénomination devient « EARL LE LOUVRE ». Les modifications seront faites au RCS de NEVERS. Pour avis, la gérance

AL580429363

SAS LOIRE PHOTO

Nom commercial : Loire photo Le Photographe.
SAS au capital de 13.000 €
Siège social :
6 RUE DU COMMERCE
58200 COSNE-COUR-SUR-LOIRE
812 972 024 R.C.S. Nevers

Par décision de l'AGE du 14 décembre 2020, il a été décidé de modifier à compter de ce jour l'article 16 des statuts : Agrément des cessions.

Il est ajouté le sous-article 16-1 : Dans le cas de pluralité des associés supérieure à deux :

Les paragraphe existants de l'ancien article 16 de un à six restent inchangés.

Il est ajouté le sous-article 16-2 : Dans le cas de d'un nombre d'associés égal à deux au maximum, représentant 100% du capital, et d'une cession ou promesse de cession entre lesdits deux associés. Il est inséré en dessous : La société étant représentée à 100% du capital et des voix par les deux seuls associés l'un cédant, l'autre acheteur, la cession intervenant entre ces deux seuls associés, l'agrément n'est pas nécessaire, il est induit.

AL580429367

FIDUCIAL SOFIRAL

DISTRI BIO

SARL transformée en SAS
au capital de 153 000 euros
47 Boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 NEVERS
RCS NEVERS 444 489 033

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés réunie le 06/01/2021, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La transmission d'actions, à quelque titre que ce soit, est soumise à agrément préalable.

Mme Monique PRIEUR et M. Bernard PRIEUR, cogérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par un Président, à savoir Mme Monique PRIEUR et un Directeur Général, à savoir : M. Bernard PRIEUR dt ensemble Le Gressy 58270 ST JEAN AUX AMOGNES . Pour avis Le Président

AL580429368

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

MIROGLACE

SAS au capital de 250.000 Euros
Siège social : 134, rue Francis Garnier
Zone Industrielle Les Taupières
58000 NEVERS
671 880 144 RCS NEVERS

La loi du 22 mai 2019 ayant supprimé l'obligation pour les sociétés ne dépassant pas certains seuils de désigner des commissaires aux comptes, le 23 décembre 2020 l'associée unique a décidé de ne pas procéder au renouvellement des mandats arrivant à leur terme de la société GRANT THORNTON, commissaire aux comptes titulaire, et de M. Paul REYNE, commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis,

La Présidente associée unique

AL580429375

TRANSFORMATION DU GAEC EN EARL

GAEC LA CHEVRE
2 Rue de la Suchette -
.58310 DAMPIERRE SOUS BOUHY
Au capital de 40 551,44 euros
RCS Nevers - 389 795 253

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2020, ont été prises les résolutions suivantes :

- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 31 décembre 2020 et disposant des caractéristiques suivantes :

FORME : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE

OBJET : activités agricoles

DENOMINATION SOCIALE : EARL LA CHEVRE

SIEGE SOCIAL : 2 Rue de la Suchette - 58310 Dampierre sous Bouhy

GERANT : M. MERCIER Théo - 2 Rue de la Suchette - 58310 Dampierre sous Bouhy

CAPITAL SOCIAL : 101 511,44 euros divisé en 6 660 parts représentatives de biens mobiliers

DUREE : 99 ans

IMMATRICULATION : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Pour avis, la gérance

AL580429381

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DÉMISSION DIRIGEANT

SARL DU PORT AUBRY
Capital social de 36 000 Euros
Siège social : Port Aubry
58200 COSNE-COURS-SSUR-LOIRE
N°513 437 442 RCS NEVERS

Suivant délibération d'AGE du 31/12/2020, les associés ont agréé la démission de Mme Marguerite MELET de la gérance. Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers. Pour avis et mention, la gérance

AL580429333

JOURS DE FETE
Le Gravet
GACOGNE
58140 LORMES

AVIS DE NOMINATION DU NOUVEAU GERANT DE LA SARL JOURS DE FETE

Société : Jours de Fête

Société à Responsabilité limitée au capital de 7600 euros

Siège Social : Le Gravet 58140 GACOGNE

RCS n° 391 423 118

Siret n° 391 423 118 00010

Aux termes d'un procès-verbal de délibération des associés en date du 13 Janvier 2021,

la collectivité des associés accepte la démission de Monsieur Samuel GLACET de ses fonctions de gérant à compter du 13 Janvier 2021 et dont la nomination avait été publiée au Journal d'Annonces Légales «TERRES DE BOURGOGNE »n° 1502 DU 16/11/2018 et n° 58 de l'édition du Bulletin Officiel des annonces civiles et commerciales.

La collectivité des associés décide de nommer en qualité de gérant :

- Monsieur SAND Nicolas demeurant 63, avenue du Roule 92200 NEUILLY SUR SEINE, en remplacement de Monsieur Samuel GLACET

AL580429347

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SCI LAVIMARR
SCI au capital social de 1 524,49 Euros
Siège social : avenue Jean Jaurès
58150 POUILLY SUR LOIRE
R.C.S. NEVERS 330 055 328

Le 05.01.2021, l'Assemblée générale extraordinaire a constaté la démission de Monsieur Bernard MARRIAUX, co-gérant.

Pour avis.

AL580429364

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

SCI DES MARRONNIERS

Société Civile au capital de 30.489,80 euros
Siège social : 8, rue du Docteur Faucher
58320 POUGUES LES EAUX
384 859 021 RCS NEVERS

Il résulte d'un acte SSP en date du 07 janvier 2021, les modifications ci-après à publier :

Ancien gérant : M. Jean-Pierre DARS

dt 8 rue du Docteur Faucher – 58320 POUGUES LES EAUX

Nouveau gérant : M. Guillaume DARS

dt Rue du Mont Givre – 58320 POUGUES LES EAUX

AL580429370

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/12/20 à LORMES (58) et du 18/01/21 à ST-ETIENNE (42), la Société DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAS au capital de 106 801 329 euros, siège social ST-ETIENNE (42000) 1 cours Antoine GUICHARD, RCS 428 268 023 ST-ETIENNE, a donné en location-gérance à la Mme Nathalie GABORIEAU, en cours d'immatriculation en qualité de personne physique auprès du RCS de NEVERS (58), un fonds de commerce d'alimentation générale comprenant les éléments corporels et incorporels à LORMES (58140) 11 place François MITTERAND, pour 1 an à compter du 01/12/20 puis RPTR pour deux périodes successives et consécutives d'un an.

AL580429382

ABS REVELIN

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : Les Coques
58290 VANDENESSE
RCS NEVERS 851 701 607

Aux termes d'une délibération en date du 14/12/20, la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de cogérants à compter de ce jour : - M. Nicolas REVELIN demeurant 3 chemin du Passon - Les Boulats - 58250 MONTARON,& - M. Benoît REVELIN demeurant Les Vis d'Aron 58290 VANDENESSE et ce pour une durée illimitée.Modification au RCS de NEVERS.Pour avis,La Gérance

AL580429393

SARL JACQUES MARCHAND

Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 36 Route Nationale
MALTAVERNE
58150 TRACY SUR LOIRE
R.C.S. NEVERS 398 348 276

Aux termes d'un acte unanime du 30 décembre 2020, il a été nommé en qualité de cogérant Monsieur Armand MELLOT demeurant 4 rue Saint Denis-18300 SANCERRE, pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2021. Pour avis, la Gérance

AL580429394

DISSOLUTION LIQUIDATION

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

PROVOT ET FILS

Société par Actions Simplifiée en liquidation
au capital de 117.250 euros
Siège social : Lieudit Champ Rouage
58000 SERMOISE SUR LOIRE
324 767 391 RCS NEVERS

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale du 31 décembre 2020 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

M. Jean-François PROVOT, dt 5 rue Pasteur – 58000 NEVERS, a été désigné liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Les actes concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée 5 rue Pasteur – 58000 NEVERS. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis, le Liquidateur, J-F. PROVOT

AL580429372

SCI CD

SCI au capital de 2.000€.
Siège social : 4 rue de la basilique
58000 NEVERS.
RCS 353 550 510 NEVERS.

L'AGE du 20/01/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 20/01/2021. Radiation au RCS de NEVERS.

AL580429374

AMANLIE

SCI au capital de 100 €
Siège social : Port des Vignots,
58300 Decize
514 423 094 RCS de Nevers

L'AGO du 31/12/2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.Radiation au RCS de Nevers.

AL580429379

SCI DESBRUERES

SCI au capital de 500 €
Siège social :
Le Bourg
58140 VAUCLAIX
822 926 580 R.C.S. Nevers

L'AGE du 31/12/2020 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour, de fixer le siège de la liquidation au siège social, de nommer en qualité de liquidateur Mme Micheline DESBRUERES demeurant Le Bourg 58140 VAUCLAIX, de mettre fin aux fonctions de gérante de Mme Micheline DESBRUERES. L'AGO du 31/12/2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter de ce jour. Mentions seront faites au RCS de NEVERS.

AL580429380

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 MOULINS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCM KINE 2000
S.C.M. en liquidation a
u capital de 1 500 euros,
Siège social : 1 bis rue des Tailles
58000 NEVERS
RCS NEVERS 424.616.811

L'A.G.E. réunie le 31/12/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Eric EYMERY, demeurant 7 Rue Pierre Chevenard 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 1 bis rue des Tailles 58000 NEVERS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

AL580429384

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL CHAMPAGNAT FRERES en liquidation
Société civile au capital de 13 185 euros
Forges - 58310 BOUHY
RCS Nevers - 377 492 343

L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2020, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 30 novembre 2020, déchargé M CHAMPAGNAT Patrick de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers

Pour avis, le liquidateur.

AL580429387

LE MEDITERRANEE

SARL unipersonnelle au capital de 7530 €
Siège social : 44 Av Fu Général De Gaulle
58000 NEVERS
879668460 RCS de NEVERS

Par AGE du 22/01/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 22/01/2021. M. LATEB AZOUAOU 2 Rue Bernard Tetu 75019 PARIS 19 a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur ci-dessus, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention au RCS de NEVERS

AL580429388

LE MEDITERRANEE

SARL unipersonnelle au capital de 7530 €
Siège social : 44 Av Fu Général De Gaulle
58000 NEVERS
379668460 RCS de NEVERS

Par AGE du 22/01/2021, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. LATEB AZOUAOU 2 Rue Bernard Tetu 75019 PARIS 19 pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 22/01/2021

Radiation du RCS de NEVERS

AL580429389

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GAEC DU FOURNEAU
Au capital de 515 000 euros
Le Fourneau de Cuzy - 58140 LORMES
R.C.S. NEVERS - N° 811 233 188

Suivant procès-verbal d'AGE en date du 31 décembre 2020, les associés ont décidé la dissolution du GAEC DU FOURNEAU au 31 décembre 2020.

M. Mickaël JOLY et M. Florent JOLY sont nommés liquidateurs. Le siège de liquidation est fixé à Le Fourneau de Cuzy - 58140 LORMES, l'ancien siège social.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : GAEC DU FOURNEAU en liquidation, Le Fourneau de Cuzy - 58140 LORMES.

L'acte de dissolution sera communiqué à la Formation Spécialisée GAEC de la CDOA. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis. Les liquidateurs

AL580429390

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DU RENOUVEAU en liquidation
Siège de liquidation : 23 route du Tilleul,
Serée
58140 St ANDRE en Morvan
Au capital de 75 157,37 euros
RCS Nevers - N° 326 151 941

L'assemblée générale réunie le 10 janvier 2021 a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 juillet 2020, déchargé Didier JOLLY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de NEVERS. Pour avis, le liquidateur.

AL580429392

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 18/11/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

FMP IMMO

Siège social : 23 rue Louis vicat 58000 NEVERS **Capital :** 1000 € **Objet social :** L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location **Gérance :** Mme Dumortier Marie Dolly Régine demeurant 23 rue Louis vicat 58000 NEVERS ; la société Sarl Paray SARL située 32 route de saint baudiere 58180 MARZY et immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 849618921 **Cession de parts sociales :** Les parts sociales sont librement cessibles au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles sont cessibles sous agrément dans tous les autres cas. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL580429265

AVIS DE CONSTITUTION

Création de la SCI des 2 lacs,av. François Mitterand 58230 planchez. Cap:500€. Obj:immobilier. Grt:SASU Aequitas Hotels, d37, av. François Mitterrand 58230 planchez. 99ans au RCS de Nevers.

AL580429266

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : dénomination : SCI VHL Capital : 100€ Siège social : 5 rue Basse 58260 la Machine Objet: achat, location, vente de biens immobiliers Durée : 99 ans. Gérant : M. Loic Vanhulle demeurant 34 route de Jaugenay 58160 Chevenon RCS Nevers

AL580429331

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/01/2021, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LUXE LAVAGE; Objet social : Lavage automatique de tous types de véhicules automobiles, et laverie automatique pour le linge, vente de produits d'entretien pour véhicules et de produits liés à l'activité de laverie pour le linge.Siège social : Impasse du Cimetière - 58600 FOURCHAMBAULT.Capital : 1000 euros; Durée : 99 ans; Gérance : M. BOUGUIN David, demeurant 37 rue de la Croix St Etienne, 58180 Marzy.Immatriculation au RCS de Nevers

AL580429360

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à PREMERY (Nièvre) du 15 janvier 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GOURDIN THEO ENTREPRISE

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 27.000 €

Siège social : 5, rue des Ponts de Nevers – 58700 PREMERY

Objet : Toutes prestations artisanales se rapportant à la pose d'éléments de couverture pour tous types de constructions et travaux annexes à la couverture.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Président : Monsieur Théo GOURDIN – Cité Valvry – Appartement 20 – 58700 PREMERY

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La transmission, à quelque titre que ce soit d'actions à un tiers non associé, est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de NEVERS

Pour avis, le Président,

Théo GOURDIN

AL580429362

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à POIL du 22/12/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CLÉO

Siège social : 12 Chemin de la Gouillarde, 58170 POIL

Objet social : acquisition ou prise à bail de tous biens immobiliers en vue de leur location meublée, dans tous secteurs, petite restauration, vente de produits alimentaires, location d'emplacements de camping, fabrication, réparation et vente de bijoux, vente de tableaux, peintures, antiquités, brocante ; participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Eric OLIVIER

Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

Pour avis

La Gérance

AL580429373

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 04/01/2021, il a été constitué une SCI

Dénomination : BADAKOL

Siège social : 26 Rue Josèphe Bernot 58000 NEVERS

Capital : 10000 €

Activités principales : la vente, la construction, la rénovation, la transformation, l'aménagement, la location, l'administration, la gestion de tous biens et droits immobiliers.

Durée : 99 ans

Gérant : M. BADAKOL Hasan 26 Rue Josèphe Bernot 58000 NEVERS

Cession de parts sociales : Libre entre associés soumise à agrément dans les autres cas

Immatriculation au RCS de NEVERS

AL580429377

tgs AVOCATS France

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/01/2021, il a été constitué la SAS à associé unique suivante. Dénomination : TEAM ROY. Capital: 1 000 Euros. Siège social : 129 Rue des Montapins - 58000 NEVERS. Objet: L'activité de marchand de biens, achat en vue de les revendre d'immeubles, fonds de commerce, titres de sociétés immobilières. La réalisation de tous travaux de rénovation et de mise en valeur de biens immobiliers. L'administration l'exploitation par bail ou autrement de tout bien immobilier dont la société serait propriétaire. Durée: 99 ans. Président: M. Philippe ROYERE demeurant 13 rue Saint Nicolas 75012 PARIS. La société sera immatriculée au RCS de NEVERS.

AL580429383

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI ROCOGA ; Siège social : 77, rue Paul Vaillant Couturier – 58000 NEVERS ; Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 1 000 € ; Co-Gérance : M. Laurent CIRETTE dt à MARS SUR ALLIER (58) – 15, Chemin du Champ Pagenot et M. Louis GROBOST dt à COURS LES BARRES (18) – 11, Levée de la Loire ; Immatriculation de la société au RCS de NEVERS. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL580429385

YONNE

DÉSIGNATION

THE PEARL

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 9 RUE DU PONT, 89000 Auxerre
839 848 579 RCS d' Auxerre

L'assemblée générale du 10/12/2020 a pris acte de la fin du mandat de Directeur Général de : M. MOHAMMADI AMINE au 31/12/2020.Et a désigné en qualité directeur général : M. BELLAHCEN MOHAMED, demeurant 5 Place du Cadran, 89000 Auxerre et M. MOHAMMADI KAMEL NABIL, demeurant 11 Rue Pierre Corneille, 89600 Saint-Florentin à compter du 01/01/2021. Enseigne commerciale : THE MOKA LONGE RESTAURANT. Modification au RCS d'Auxerre.

AL890429686

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 novembre 1970, Monsieur Albert MIRAMBEAUD, en son vivant retraité, veuf de Madame Eveline Rolande THIBAUT , demeurant à MONETEAU (89470) 27 rue de Bretagne.

Né à ROCHEFORT (17300), le 2 juin 1932.

Décédé à AUXERRE (89000) (FRANCE), le 26 novembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procèsverbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître BRISSON Caroline , Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre , le 15 décembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline BRISSON, notaire à AUXERRE 18 et 20 Boulevard du Onze Novembre, référence CRPCEN : 89003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL890429741

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/01/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl SARL BRASSERIE DE LA PLACE** 10 place de l Eglise 89630 Quarré-les-Tombes. RCS Auxerre 513124701. CIP 4004.

AL890429733

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/01/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Madame Maude Marie Madeleine SALMON** 7 place de l'Eglise 89630 QUARRE LES TOMBES. RCS Auxerre 811540715. CIP 4425.

AL890429734

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/01/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique MD CUISINES AMENAGEMENTS** 14 rue des Lilas 89290 Augy. RCS Auxerre 828888784. CIP 4426.

AL890429735

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/01/2021 prononçant la Liquidation Judiciaire de **Monsieur Fayçal EL BOAH** 9-11 rue du Moulin du Président 89000 AUXERRE (entretien réparation de véhicules). RCS Auxerre 514315589. CIP 4459. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL890429736

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/01/2021 prononçant la Liquidation Judiciaire de **Madame Lise, Suzanne PAQUIS** 12 route de Lormes 89000 Avallon (peinture en décor du patrimoine). RCS Auxerre 492671979. CIP 4458. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890429737

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 15/04/2008, Mme Simone Renée GILLOTON, demeurant à SENS (89) 2 rue du Docteur Rigollet, née à PARIS (75015), le 22/03/1931 et décédée à SENS (89), le 6/01/2018, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Clotilde TATAT, notaire à SENS (89) le 22/12/2020.

Le contrôle de la saisine du légataire universel a été effectué dans un acte complémentaire reçu par Me Jean- Luc BARDE, notaire à SENS (89) le 20/01/2021, après régularisation de l'acte de notoriété en date du 29/12/2020.

Il résulte dudit contrôle que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me Jean-Luc BARDE, notaire à SENS (89), chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du TJ de SENS de l'expédition de l'acte complémentaire contenant contrôle de la saisine du légataire universel. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL890429758

NOMINATION

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

ENTRE PHASE ET NEUTRE, SAS au capital de 1 000 euros sise 40 rue de la croix Saint Vincent 89340 Villeblevin, RCS Sens 811637479.

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 janvier 2021, Audric RINGUET demeurant 40 rue de la croix Saint Vincent 89340 Villeblevin, a été nommé Président en remplacement de Chantal POTEAU, à compter dudit jour.

Il en sera fait mention au RCS de Sens.

Pour avis,

AL890429713

PRÉSIDENT

Dénomination : AUDITEF BOURGOGNE.

Forme : SAS.

Capital social : 37000 euros.

Siège social : 54 Avenue GAMBETTA, 89300 JOIGNY.

417623410 RCS de Sens.

Aux termes de l'AGO en date du 20 décembre 2020, à compter du 20 décembre 2020, les associés ont décidé de nommer en qualité de president GENDROT EXPERTISE CONSEIL SAS, sise 28 rue Pasteur, 91120 Palaiseau, immatriculé au greffe d'Evry sous le numéro 381453133, en remplacement de Monsieur Jean-Michel HORTAULT.

Mention sera portée au RCS de Sens.

AL890429757

TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : AGRIBIOS. Forme : SASU. Capital social : 1000 euros. Siège social : 7 Rue du docteur Arthur Petit, 77130 Montereau Fault Yonne. 878527886 RCS de Melun. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 janvier 2021, l'associé unique a décidé, à compter du 13 janvier 2021, de transférer le siège social à 18 rue des fours, 89100 Gron. Président : Monsieur Anthony BARNIER, demeurant 18 rue des fours, 89100 Gron Radiation du RCS de Melun et immatriculation au RCS de Sens.

AL890429718

SCI 2 CB

Société civile
au capital de 1.000 €
Siège social :
29, rue de Londres
94510 LA-QUEUE-EN-BRIE
752 343 921 R.C.S. Créteil

Suivant procès-verbal en date du 18 janvier 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante :

18 Rue des Prés Verts 89100 COLLEMIERS.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L'objet est la location de locaux nus à usage commerciaux et de locaux à usage d'habitation.

La durée de la société est jusqu'au 22 Juin 2111.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil et la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SENS.

Pour avis

AL890429754

FIDUCIAL SOFIRAL

C-BIKES CYCLES COTTIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
3 rue de Cerce Bierry
89200 SAUVIGNY LE BOIS
RCS AUXERRE 791 203 649

Aux termes d'une décision en date du 17 février 2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 3 rue de Cerce Bierry, 89200 SAUVIGNY LE BOIS au Parc d'Activités Sud Avallon Lieudit Sur les Près au Blanc 89200 AVALLON à compter du 17 février 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL890429770

MODIFICATION DE CAPITAL

SAS MP ENTREPRISE

Société par actions simplifiées
au capital de 16 800 euros
Siège social : 34 rue Saint Pèlerin
89000 AUXERRE
403 759 285 RCS AUXERRE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2020:

Le capital a été réduit de 4 800 euros par annulation de titres pour être ramené à 12 000 euros.

Aux termes de la même délibération, le capital a été ensuite augmenté d'une somme de 4 800 euros pour être porté à 16 800 euros par incorporation de réserves.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS : Auxerre.

Pour avis,

AL890429726

AVIS

YONNE MERRAIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 220 000 euros
Siège social : ZA Les Hâtes du Vernoy
89130 TOUCY
501788467 RCS AUXERRE

Suivant décision du 29/10/2020, l'associée unique a décidé de réduire le capital de 1 220 000 euros à 400 220 euros par voie de réduction du nombre des parts.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à UN MILLION DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (1 220 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à QUATRE CENT MILLE DEUX CENT VINGT EUROS (400 220 euros).

Pour avis. La Gérance

AL890429740

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

SAS PERRIGNON

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : 2, avenue Pasteur
89330 ST JULIEN DU SAULT
480 391 069 RCS SENS

Par A.G.E. du 23/11/2020 :

- le capital social a été réduit de 2 500 € pour être ramené à 2 500 € par annulation de 250 actions détenues en propre par la société. Cette réduction de capital a été réalisée par diminution du nombre d'actions ;

- le capital social a été ensuite augmenté de 2 500 € par incorporation d'une pareille somme prélevée sur le poste REPORT A NOUVEAU, pour être porté à 5 000 €, et élévation de la valeur nominale des actions qui passe de 10 € à 20 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de SENS.

AL890429749

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Me Emilie BERARDO, notaire à MALIGNY, le 15 Janvier 2021, il a été procédé à une augmentation de capital de la société civile **«C.F.G»**, immatriculée au RCS d'AUXERRE, sous le n° 789 601 135, siège social : PREHY (89800), 31 grande rue de Chablis.

Capital social initial: DEUX MILLE EUROS (2.000,00 €). Augmentation de capital réalisée par voie d'apport en nature afin de le porter à TROIS MILLE QUATRE VINGT EUROS (3.080,00 €).

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

POUR AVIS ET MENTION Me BERARDO notaire.

AL890429765

SARL CHEVALLARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 25 242,34 euros
porté à 400 222.54 euros
Siège social
La Créttée 89113 BRANCHES
393 858 733 RCS SENS

MODIFICATION DE CAPITAL

Par décision du 28 décembre 2020, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 374 980.20 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 25 242,34 euros divisé en 1656 parts sociales de 15.24 euros chacune

Nouvelle mention :

Capital social : 400 222.54 euros divisé en 26 261 parts sociales de 15.24 euros chacune. Pour avis

AL890429776

CONVOCATION

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE CCM CHABLIS

Les sociétaires sont informés que les Assemblées Générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le Conseil d'Administration au siège de la caisse et se tiendront à huis clos conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Si vous désirez suivre ces Assemblées Générales, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre Caisse que vous pouvez contacter au numéro suivant TEL. 03 86 94 46 40 ou à l'adresse suivante 02525@creditmutuel.fr.

Les Assemblées se tiendront aux dates suivantes :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 05 MARS 2021 à 11:00.

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau.

02 Modification des statuts.

03 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : Dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le MARDI 23 MARS 2021 à 17:00.

Les votes auront lieu au siège de la Caisse entre le 18/03/2021 et le 20/03/2021 aux horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat.

06 Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration.

07 Elections au Conseil d'Administration. 3 sièges sont à pourvoir (*).

M ALEXANDRE OLIVIER , M REMONDET FABIEN , M FOURREY JEANLUC , élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.

08 Elections au Conseil de Surveillance. 3 sièges sont à pourvoir (*).

M LAMBLIN MICHEL , MLE MARTINEZ ADELAIDE , élus sortants,sollicitent le renouvellement de votre confiance.

09 Clôture de l'Assemblée Générale.

*Les candidatures sont à adresser au siège de la Caisse 10 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire.

A la suite immédiate de l'Assemblée Ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième Assemblée Extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Le Conseil d'Administration

AL890429714

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Brigitte GRANA , Notaire titulaire d'un Office Notarial à JOIGNY (Yonne), 48 avenue Gambetta , CRPCEN 89041 , le 23 janvier 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur François PRAINITO, retraité, et Madame Ghislaine COPPIN, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à LAROCHE-SAINT-CYDROINE (89400) 98 rue Pasteur.

Monsieur est né à TUNIS (TUNISIE) le 20 mai 1943,

Madame est née à MIGENNES (89400) le 7 mai 1947.

Mariés à la mairie de LAROCHE-SAINT-CYDROINE (89400) le 18 décembre 1965 sans contrat de mariage.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL890429772

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 9 mars 2021 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89),
1 rue du Palais de Justice

UN IMMEUBLE à PONT-SUR-YONNE (89)
26 rue Carnot de 111 m² environ (hors terrasse), comprenant niveau bas (côté Yonne), 2 paliers, sous-sol et cave, pièce au 1er étage et **terrasse**

Le tout cadastré section AE 1040 et 1041 pour une contenance totale de 01 a 13 ca

LIBRE de toute occupation au 10 décembre 2019 (à la connaissance du poursuivant)

MISE A PRIX : 10.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,** Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 81 35**

VISITE sur place le Mercredi 24 février 2021 de 9 H 00 à 10 H 00

AL890429716

MODIFICATION DE STATUTS

CHABLIS WINE NOT

SAS au capital social variable de 18 000 Euros,
au capital: minimum de 1 800 euros.
Siège social : 3 rue des Juifs 89 800 CHABLIS
SIREN 883 422 362 R.C.S. AUXERRE

Transfert du siège social

Par Procès verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er janvier 2021, il a été décidé:

- de transférer le siège social au 1 rue Desmoulins 89 800 CHABLIS, à compter de cette même date.

- l'adjonction d'une nouvelle activité : Restauration japonaise

- d'augmenter le capital d'une somme de 4223 euros par apport en numéraire pour le porter à 22 223 euros

Pour avis.

AL890429573

SCEA DOMAINE FERRARI

Société civile au capital de 12 420,00 euros. Siège social : 7 chemin des Fossés – 89290 IRANCY. 443 424 304 RCS AUXERRE. L'assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2021 a pris acte des démissions de MM. Christophe FERRARI et Nicolas FERRARI de leurs fonctions de gérants, a décidé de transférer le siège social au 1 ruelle du Rû à IRANCY (89290) et de transformer la SCEA en EARL, sans création d'un être moral nouveau. La société ainsi transformée prend la dénomination EARL JAMES FERRARI. À compter du 1er janvier 2021, les caractéristiques de la société sont les suivantes : Dénomination sociale : EARL JAMES FERRARI. Forme : Société régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil à l'exception de l'art. 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime. Capital social : 12 420 €. Siège social : 1 ruelle du Rû - 89290 IRANCY. Durée : Jusqu'au 8 octobre 2052. Gérant: M. James FERRARI demeurant à IRANCY (89290), 1 ruelle du Rû. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés. Pour avis, la gérance.

AL890429720

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Le 15 janvier 2021, l'associé unique de la SARL LE SOUFFLOT IRANCY, au capital de 15.000 euros, siège social à IRANCY (89290) 33, rue Soufflot 844 492 843 RCS AUXERRE, a décidé d'étendre l'objet social à la vente de vins, bières, boissons alcoolisées ou non. OBJET SOCIAL : ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : l'exploitation de toutes entreprises de café, bar, restaurant, brasserie, traiteur, bimbeloterie, dépôt de pains, épicerie, cours de cuisine. NOUVELLES MENTIONS : l'exploitation de toutes entreprises de café, bar, restaurant, brasserie, traiteur, bimbeloterie, dépôt de pains, épicerie, cours de cuisine, vente de vins, bières, boissons alcoolisées ou non.

AL890429722

DARSENE

Société civile immobilière au capital de 130 000 euros Siège social : 11 rue des Vignerons Hameau les Chesnez 89000 AUXERRE 515297596 RCS AUXERRE Aux termes d'une délibération en date du 11/12/2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a pris acte du décès de Jean-Claude MAUDHUY intervenu le 2/12/2018. L'Assemblée Générale constate la fin de son mandat de gérant sans qu'il ne soit procédé à son remplacement. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE. Pour avis La Gérance

AL890429750

FIDUCIAL SOFIRAL

MEHARI LAVAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social
5 chemin des Misois
89500 DIXMONT
RCS SENS 518 778 527

Aux termes d'une délibération en date du 14 janvier 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de location de matériels avec ou sans chauffeur, à la vente de matériaux et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,

- de transférer le siège social du 5 chemin des Misois 89500 DIXMONT à 43 rue d'Eichtal 89500 DIXMONT à compter du 14 janvier 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL890429769

SARL CHEVALLARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 400 222.54 euros
Siège social
La Créttée 89113 BRANCHES
393 858 733 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2020, l'associée unique a décidé:

1°) de réduire le capital de 400 222.54 euros à 25 242.34 euros par voie de réduction du nombre des parts.

2°) d'augmenter le capital social d'une somme de 74 757.66 euros pour le porter à 100 000 euros par apports en numéraire.

3°) de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «SARL CHEVALLARD» par «L.C.B.». Pour avis

AL890429775

VENTE

AVIS AUX DROITS DE PREFERENCE

Conformément aux dispositions de l'article L.331-19 du Code Forestier avis est donné de la vente des biens ci-après :

A CHARBUY (89113) : AH350 24a 53ca, AH351 19a 82ca, AH563 18a 66ca, AO247 20a 39ca. Moyennant le prix principal de 1817,80€ payables comptant à la signature, outre la provision sur droits et frais d'acquisition.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie et des présentes, pour faire connaître à Maître Hervé CHANTIER, notaire à APPOIGNY (89380), mandataire du vendeur qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.

Pour avis.

Me Hervé CHANTIER, notaire.

AL890429762

CESSION

Me Marie GANDRE
Notaire associé,
6 rue Saint-Nicolas
89700 TONNERRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte du 13 janvier 2021 enregistré le 15/01/2021 au service des impôts des entreprises d'AUXERRE, Dossier 201 00001652 référence 8904P01 2021 N 00054, Monsieur Olivier Bernard Raymond GUILLAUME et Madame Valérie Françoise BRIANCHON, demeurant à TONNERRE (89700), 4 rue des Guinandes, ont cédé à La société dénommée «M.D.L.P TONNERRE», Société en nom collectif au capital de DIX MILLE EUROS (10.000,00 euros), dont le siège social est à TONNERRE (89700), 16 rue de l'Hôpital. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE et identifiée sous le numéro SIREN 891 890 964 : Un fonds de commerce de Journaux et publications, vente des produits du monopole, librairie, bimbeloterie, articles de paris, montres, confiseries, jeux de la Française des jeux, photocopies, exploité à TONNERRE (89700), 16 rue de l'Hôpital, connu sous le nom de MAISON DE LA PRESSE.

Cette vente a été consentie au prix de 270.000,00 euros, avec entrée en jouissance au 13/01/2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, par le notaire soussigné, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

AL890429738

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SRNH

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 Rue des Maillards
Le Puits de Gy
89100 NAILLY
842 080 236 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 06/01/2021, l'assemblée générale a pris acte de la démission de M. Yvan MESSAGE de ses fonctions de gérant à effet au 20/01/2021 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis-La Gérance

AL890429683

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEA DUMARBELYNE
SCEA au capital de 429 136.32 €
Siège social : 1 bis route de St Florentin
89320 ARCES-DILO
RCS SENS 342 542 123

Aux termes d'un PV d' AGE du 7/12/2020 Monsieur Patrick DUFOIS demeurant à BELLECHAUME (89210) 22 rue du Professeur Ramon a été nommé gérant de la société en remplacement de Monsieur Serge DUFOIS et ce, à compter du 01/01/2021.

Pour avis,

AL890429723

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEA DU BOIS DE MILLY
SCEA au capital de 487 580.62 €
Siège social : Le bois de milly
89320 ARCES-DILO
RCS SENS 325 382 349

Aux termes d'un PV d' AGE du 7/12/2020 Monsieur Patrick DUFOIS demeurant à BELLECHAUME (89210) 22 rue du Professeur Ramon a été nommé gérant de la société en remplacement de Monsieur Serge DUFOIS et ce, à compter du 01/01/2021.

Pour avis,

AL890429724

EARL D'ARQUENEUF-CROLES

EARL au capital de 67 845 euros, Siège social : Arqueneuf - 89240 DIGES, 348 216 722 RCS AUXERRE. Le 2 novembre 2020, l'associé unique a : - Pris acte de la démission de Mme Marie-Antoinette DOSNON épouse MOUSSERON de ses fonctions de gérante. - Modifié le libellé de l'adresse du siège social qui devient : 34 Arqueneuf, 89240 DIGES. Ceci ne constitue pas un transfert du siège social Pour avis, la gérance.

AL890429742

SCEA DOMAINE DE LA MOTTE

SCEA au capital de 27 540,00 €
Siège social
35 rue du Ruisseau – 89800 BEINE
377 825 534 RCS AUXERRE

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2020, les associés ont pris acte de la démission de M. Bernard MICHAUT de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL890429745

FIDUCIAL SOFIRAL

EURL PASCAL DAMOTTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
27 rue du Château
89520 SAINTS-EN-PUISAYE
RCS AUXERRE 433 632 551

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 novembre 2020 et du procès-verbal de la gérance en date du 7 janvier 2021, le capital social a été réduit d'une somme de 7 200 euros, pour être ramené de 8 000 euros à 800 euros par rachat et annulation de 90 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : «Le capital social est fixé à HUIT MILLE EUROS (8 000 euros).»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à HUIT CENTS EUROS (800 euros).»

Aux termes de la même assemblée, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Pascal DAMOTTE de ses fonctions de gérant et a nommé en remplacement en qualité de nouveau gérant Monsieur Arnaud DAMOTTE, demeurant 37 route de Ouanne 89520 SAINT SAUVEUR EN PUISAYE, pour une durée illimitée.

Pour avis

La Gérance

AL890429768

NON DISSOLUTION

AB.RACING

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Chemin de la Croix
89350 CHAMPIGNELLES
508920691 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 09/03/2020 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL890429774

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL CUIR VINYL 89

S.A.R.L. au capital de 33 600 Euros
Société en liquidation
25 Bis , rue de la Forêt
89300 – LOOZE
R.C.S. SENS B 433 703 790 (2000 B 50075)

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 janvier 2021, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Monsieur RATIVEAU Dominique, demeurant à LOOZE (89300) 2 rue de la Bergerie et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS.

Mention sera faite au RCS : SENS.

Pour avis,

AL890429601

VANNER

SAS au capital de 5.000€
Siège social : 27 bis rue aux ânes,
89110 CHASSY
840 110 316 RCS de SENS

Le 11/01/2021, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/01/2021.

Radiation au RCS de SENS

AL890429661

Notaires

SELARL Julien MILLARD
Laure BERTHELIN
NOTAIRES & CONSEILS
Notaires à Saint-Florentin (Yonne)
et à Auxerre (Yonne)
26, rue Dilo et 22, rue du Puits des Dames

DISSOLUTION

Suivant acte reçu par Maître MILLARD Julien, Notaire à SAINT-FLORENTIN (Yonne) 26 Rue Dilo, le 19/01/2021 a été déposé le procès-verbal de l'assemble générale extraordinaire décidant de la dissolution anticipée à compter du 10/04/2019 de la société « GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE FREVAULT-AVROLLES », et la nomination de Monsieur Serge GOURMAND en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE.

Pour avis

Le notaire.

AL890429719

DISSOLUTION

Groupement forestier des Arraults,
société civile au capital de 120.000 €,
ayant son siège à MEZILLES (89130)
Les Dalibeaux,
immatriculée au RCS d'AUXERRE
sous le n°316 917 137.

Le 18/01/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18/01/2021.

Ont été nommés liquidateurs, avec faculté d'agir ensemble ou séparément : Mme Madeleine GOUNOT épse COUTANCE dt Les Panats, rte de Marrault 89200 AVALLON / M. Hugues DE ROYER-DUPRE dt Les Dalibeaux 89130 MEZILLES / M. Philippe LAVOLLEE dt Beauregard 89130 MEZILLES.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.

AL890429707

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

IMAGERIE ICAUNAISE
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 457 350 euros
Siège social : 31 bis Rue Louis Richard
89000 AUXERRE
Siège de liquidation : 3 Boulevard Vauban - Résidence Vauban
- Appartement 10 - 89000 AUXERRE
391 395 845 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 8 JANVIER 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-France BERTHEAU-HOCHARD et Monsieur Bertrand DECAUDAVEINE, de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS. Pour avis, les liquidateurs

AL890429721

SCEA DES COTTETS

Société civile au capital de 221 000 €, Siège social : Les Cottets - 89350 TANNERRE EN PUISAYE, 479 049 413 RCS AUXERRE. Dissolution et nomination du liquidateur. Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2020, la dissolution de la société a été décidée. Il a été mis fin aux fonctions du gérant et Mme Murielle MÉNAGE-BIGNON, demeurant à TANNERRE EN PUISAYE (Yonne - 89350), les Cottets, a été nommée aux fonctions de liquidateur. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse suivante : les Cottets, 89350 TANNERRE EN PUISAYE, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL890429725

DE L'ILE

SCI au capital de 1500 €
Siège social : 19 avenue du Général Auger
58400 LA CHARITÉ-SUR-LOIRE
RCS NEVERS 820895548

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/01/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/01/2021 , il a été nommé liquidateur(s) M BOOM NICOLAS demeurant au 90 rue saint symphorien 58150 SUILLY-LA-TOUR et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL890429727

DISSOLUTION ANTICIPÉE

I.P.A. SARL
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 30 Rue Pasteur
89150 VALLERY
Siège de liquidation : 30 Rue Pasteur
89150 VALLERY
421898321 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Corinne SCHMIED, demeurant 30 rue Pasteur 89150 VALLERY, ancienne gérante de la Société, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 30 Rue Pasteur 89150 VALLERY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL890429728

DISSOLUTION ET/OU LIQUIDATION

AUDOUBEO
Société A Responsabilité Limité
Au capital de 7.700 €
Siège social et de liquidation :
5 A rue des Vignes
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
433 189 891 RCS SENS

Suivant AGE du 15/12/2020 il a été prononcé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Benoit CADEL demeurant 5A rue des Vignes, 89500 Villeneuve-sur-Yonne, est nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social pour toute correspondance et dépôt.

Les dépôts seront faits au RCS de SENS.

Pour avis. Le Liquidateu

AL890429743

WIN

SARL en liquidation
au capital de 9 000 euros
Siège
18 rue Pierre Larousse
AILLANT SUR THOLON
89110 MONTHOLON
792 545 634 RCS SENS

Le 15 novembre 2019, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions

prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Aurélien GUINET, demeurant 17 bis rue Gustave Flaubert à BRIVE LA GAILLARDE (19100), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 17 bis rue Gustave Flaubert à BRIVE LA GAILLARDE (19100). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS.

Pour avis.

AL890429746

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : NORMA.

Sigle : SCI.

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 91469.41 euros.

Siège social : 7 avenue Pasteur, 89000 AUXERRE.

403412562 RCS Auxerre.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 janvier 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Solange BERNO

demeurant 7 avenue Pasteur, 89000 AUXERRE et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Auxerre.

Le liquidateu

AL890429747

SCI LA BELLIOLE

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 3 Chemin de l'Eglise
89150 VILLENEUVE LA DONDAGRE
752 812 495 RCS SENS

Le 30/12/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé Madame Simone MARTEAU demeurant à Villeneuve La Dondagre (89150), 3 rue de l'Eglise, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au siège social.

AL890429752

SCI LA BELLIOLE

SCI en liquidation amiable au capital de 1 000 €
Siège social : 3, Chemin de l'Eglise
89150 VILLENEUVE LA DONDAGRE
752 812 495 RCS SENS

Le 30/12/2020 - 11h30, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé Mme Simone MARTEAU de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL890429753

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : EURL BONNICHON JEAN-LOUIS. Forme : SARL société en liquidation. Capital social : 3000 euros. Siège social : 52 Route de Villefranche, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE. 537692626 RCS de SENS. Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2020. Monsieur Jean-Louis BONNICHON, demeurant 13 Rue Marcel Lavergne 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

Le liquidateur

AL890429755

VIMADES

SARL en liquidation au capital de 20.970 €
Dont le liquidateur est M. Philippe BOUTRY
Siège de liquidation
1 ruelle des Chaudronniers
89420 BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES
490 174 604 RCS AUXERRE

Suivant AGE du 14/12/2020, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur ont approuvé les comptes de liquidation, décidé de la répartition du produit net de la liquidation et, après avoir donné quitus au liquidateur et l'avoir déchargé de son mandat, ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

Le liquidateur

AL890429771

HP OUSTRIC

SARL au capital de 10 000 €
Siège social
Autoroute A5
Aire de Villeneuve l'Archevêque
89190 VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE
529 068 850 RCS SENS

Par AGE du 31/12/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2020; il a été nommé liquidateur Mr Pascal OUSTRIC demeurant au 17 rue en Fumée -89190 LAILLY et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL890429773

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 15/12/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI LAGS

Siège social : 10 bis rue du general feidherbe 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE **Capital :** 100000 € **Objet social :** L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, larestauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location **Gérance** : M DORAT Eric demeurant 10 bis ruedu general FAIDHERBE 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.

AL890429525

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée A. Loury Consultant Capital : 1000€

Siège social : 1 Chemin d'Aillant Bleury 89110 POILLY SUR THOLON Objet : Edition, Développement, programmation et vente de logiciels, d'applications web et mobiles et de sites internet; Conseil et service en systèmes et logiciels informatiques; Formation dans les domaines précités. Gérant : LOURY Antonin 1 Chemin d'Aillant Bleury 89110 POILLY SUR THOLON Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS SENS

AL890429538

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/01/2021 il a été constitué une société

Dénomination sociale : AubYcom

Siège social : 4 rue du Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME

Forme : SASU

Nom commercial : AubYcom

Capital : 100 Euros

Objet social : - La Société a pour objet :

Le Conseil en communication, la réalisation et de tous supports de communication sur tous supports, la création et la diffusion d'outils de Presse. Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, se rattachant à l'objet social.

Président : Monsieur Quentin LEDUC, 11, rue Voltaire 89 300 JOIGNY, élu pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les cessions d'actions sont libres entre associés fondateurs. Tout autre cession est soumise à l'agrément préalable des Associés fondateurs.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.

AL890429542

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME : Société Civile Immobilière

DENOMINATION : SCI GUEDJALI

SIEGE SOCIAL : 4 Rue de l'Europe – 89300 JOIGNY

OBJET :

- L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

DUREE : 99 années

CAPITAL : 100 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 100 euros

GERANCE : Mme. Linda GUEDJALI née RABAHI et M. Rachid GUEDJALI, domiciliés 4 Rue de l'Europe - 89300 JOIGNY

CESSION DE PARTS

Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.

IMMATRICULATION au RCS SENS.

Pour avis,

AL890429717

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/12/2020, il a été constitué une SARL dénommée : V.M TRANSPORT LOGISTIQUE Siège social : 21 AVENUE DES CERISIERS, 89140 PONT-SUR-YONNE Capital : 4.000€ Objet : Transport routier de marchandises, activité de déménagement, activité de stockage de marchandises Gérance : M. AICHE MOHAMED, 21 AVENUE DES CERISIERS, 89140 PONT-SUR-YONNE Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL890429729

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 20/01/2021, il a été constitué une SASU

Dénomination :
NESMOND'EAU

Siège social : 4 Allée Des Cevennes 89000 AUXERRE

Capital : 500 €

Activités principales : nettoyage et désinfection de réservoirs des châteaux d'eau et des installations annexes. nettoyage et désinfection de canalisations et d'installations sanitaires ou thermales,services aux collectivités dans le domaine de l'eau

Durée : 99 ans

Président : Mme ZOU Edwige Mondésir 4 Allée Des Cevennes 89000 AUXERRE

Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL890429732

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2021 à BUSSY EN OTHE (89), il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EARL BRONISEL

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Capital : 7 500,00 euros

Siège social : 3, rue de l'Aubépine – BAILLY – 89400 BUSSY EN OTHE

Objet : activités agricoles

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Gérance : M. Gilles BRONISEL, demeurant 3, rue de l'Aubépine – BAILLY – 89400 BUSSY EN OTHE

Immatriculation : RCS SENS

Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire

Pour avis

AL890429739

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à MONETEAU (Yonne) du 19 janvier 2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : DUPINENZA Siège social : 4 Rue des Roses 89470 MONETEAU Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Madame Océane PIACENZA, demeurant 4 Rue des Roses 89470 MONETEAU, Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas, sauf pour les cessions entre associés ; Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE.

AL890429756

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 21/01/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LA NOUE

Sigle : LA

Objet social : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers,

et tout objet ci rattachant.

Siège social : 16 avenue Aristide Briand , 89130 TOUCY

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE

Co-gérance : Monsieur LEBEAU Cédric, demeurant 21 rue Porte d'en Bas , 89240 CHEVANNES et Madame LEBEAU Juliette , demeurant 21 rue Porte d'en Bas , 89240 CHEVANNES

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants et descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas

AL890429759

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : RF NEGOCE

Forme : Société par actions simplifiée (SAS) à capital variable

Siège : 34 LD Chevigny 89480 ETAIS la SAUVIN

Objet : Intermédiaire de commerce – recherche de produits sur demande – vente sur catalogue

Durée : 99 ans

Capital : 100 000,00 €

Président : René FALZON 34 LD Chevigny 89480 ETAIS la SAUVIN

Admission aux Assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires avec accord du Président de la société.

Immatriculée au R.C.S. d'AUXERRE

AL890429763

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*
- ◯ pour 1 an 52 €
- ◯ pour 2 ans 104 €

TOTAL

AVEC VOTRE ABONNEMENT

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ◯ Bovins viande
- ◯ Grandes cultures
- ◯ Lait élevage
- ◯ Porcs
- ◯ Vigne
- ◯ Volailles
- ◯ Fruits & légumes
- ◯ Pâtre
- ◯ Chèvre

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

◯ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

◯ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

◯ Je règle € par carte bancaire N° __/__/__/__

date d'expiration: __/__

SIGNATURE



DU SALON À LA SALLE DE TRAITE

Paroles de jeune



Lisa Bertaud, 22 ans, n'était pas vraiment destinée à travailler dans le milieu agricole. Après des études de coiffure et de photographie, la jeune femme est désormais embauchée au contrôle laitier.

Adieu cancans, bonjour les vaches

■ Lisa Bertaud est originaire d'Evrecy. Son père était magasinier ; sa mère, professeure de coiffure à l'Institut de formation esthétique et coiffure. Après ses années collègue à Evrecy et Thury-Harcourt, elle part à l'Ifec. *« Je voulais faire une formation photo, mais j'étais trop jeune »*, retrace-t-elle. À la fin de son CAP coiffure, Lisa file en BTM (Brevet technique des métiers) photographie, à Villers-Bocage. « *L'école ne me plaisait pas trop »,* concède-t-elle. Alors, elle bifurque vers un service civique dans le tennis - sport qu'elle a pratiqué pendant plus de dix ans - *« au comité départemental du Calvados de tennis. Je gérais les compétitions, le site internet ».*

Du salon de coiffure…

À la fin de son service civique, Lisa Bertaud retourne à ses racines et suit un BP coiffure en alternance dans un salon Hommes à Falaise. *« J'adore la coiffure pour le contact avec les gens, parce qu'on embellit les clients, qu'on prend soin d'eux. »* Mais assez vite, elle se lasse de la vie de salon. *« Les clients critiquent, se tirent dans les pattes. »* Depuis 2016, Lisa est en couple avec Pierre Legrand, installé avec son père à La Ferme de Talvenne, à Saint-Agnan-le-Malherbe. Elle prend part à la vie de la ferme. Un milieu qu'elle a un peu côtoyé quand elle était jeune : « *mon grand-père avait un silo à Esquay-Notre-Dame. Et Daniel Courval est mon cousin ».* Blasée par l'ambiance ragot du salon et les aller-retour jusqu'à Falaise, Lisa cherche un job dans le milieu agricole.

… à la salle de traite

« J'ai postulé à une offre, mais les exploitants avaient trouvé quelqu'un. Ils ont donné mon numéro au contrôle laitier. » Le 5 septembre, Lisa Bertaud est embauchée chez Littoral normand comme agent de pesée. Après une formation d'une quinzaine de jours en interne, elle travaille en autonomie dans le secteur d'Aunay-sur-Odon, Villers-Bocage et Thury-Harcourt. *« Je viens aux heures de traite. J'échantillonne aussi les robots en fin de matinée. Ça me plaît, car je travaille en extérieur, j'aime les rencontres avec les éleveurs, le contact passe bien. »* Même si elle avale *« pas mal de kilomètres »,* Lisa apprécie le rythme. *« L'après-midi, j'ai du temps libre pour rénover notre maison. C'est un bon emploi du temps. Et je continue à coiffer ma famille. »*

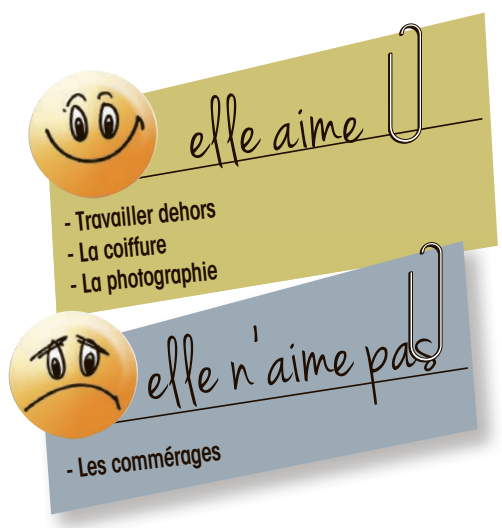


« Je n'ai jamais vraiment su ce que je voulais faire, mais je n'avais jamais pensé à travailler dans l'agricole. » DR

Et aussi

Quant à la photo, Lisa n'a pas non plus laissé tomber. Elle anime une page Instagram La Ferme de Talvenne, *« par passion. J'ai été contactée par Le Chameau pour faire la promo de la marque. En échange de photos, on a eu des bottes et des accessoires pour chien »,* s'amuse-t-elle. À côté, elle pratique du sport en salle, de la musculation et de la cardio boxe. *« Je n'ai jamais vraiment su ce que je voulais faire, mais je n'avais jamais pensé à travailler dans l'agricole. »* Maintenant, Lisa est sûre d'une chose : *« je sais que je ne ferai pas de la coiffure mon métier à plein temps. Dans la salle de traite, ça commère moins ».* Ce qui l'amène à glisser qu'elle aimerait, *« peut-être, pourquoi pas, m'installer ici, à la ferme de Talvenne, si un jour c'est possible ».* ■

Julie Pertriaux



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1614
VENDREDI 29 JANVIER 2021

Jane Eyre, une «*petite*» négociante au sommet

Australienne, installée en Bourgogne Franche-Comté depuis près de vingt ans, elle vient d'être élue négociante de l'année par la Revue des Vins de France.



La distinction de la Revue des Vins de France est pour elle une authentique fierté qui résonne comme la reconnaissance d'un travail sérieux et obstiné.



Coiffeuse à Melbourne, Jane Eyre a décidé de changer radicalement de vie en choisissant le vin.

«*Je me rappelle de mes premiers jours dans les vignes, à Monthelie, en plein hiver, sous la neige… je me demandais ce que je faisais ici !*» C'était en janvier 2004 et on aurait pu comprendre que Jane Eyre plie bagage pour rentrer dans son Australie natale, et plus ensoleillée. C'est pourtant mal connaître celle qui vient d'être élue «*Négociante de l'année*» par la Revue des Vins de France. Il y a sans doute un lien entre cette distinction et la capacité de cette femme à s'en tenir aux buts qu'elle se fixe. Malgré la rudesse de l'hiver bourguignon sa place était bien là, dans ces vignes où est ancrée aujourd'hui son activité de négociante-éleveuse. Mais quel parcours pour elle, qui avait débuté comme coiffeuse dans un salon de Melbourne ! «*je savais*, souligne-t-elle, *que je n'avais pas envie de faire ça toute ma vie. Pour autant, j'ignorais vers quelle autre voie me diriger jusqu'au jour où, alors que je discutais avec un client du salon de coiffure d'un vin qu'il avait bu, j'ai réalisé que ça m'intéressait beaucoup*».

Une dizaine d'appellations

C'est au château de Bligny-lès-Beaune qu'on l'a rencontrée, en ce matin neigeux de janvier. Son activité y est installée dans une structure créée en 2015 par Dominique Lafon et Pierre Meurgey sur le modèle d'une pépinière destinée à faciliter la tâche des vignerons et négociants débutants. «*Ici, on partage nos pratiques du métier*». En 2020, sa petite entreprise a produit 20 000 bouteilles (sur une dizaine d'appellations : Gevrey-Chambertin Village, 1er cru, Charmes-Chambertin Grand cru, Corton Grand cru, Savigny-lès-Beaune 1er cru Vergelesses, Beaune 1er cru, Chassagne-Montrachet 1er cru, Volnay et même un beaujolais, Fleurie, et un Cotes du Jura Chardonnay). «*Par rapport à d'autres négociants locaux, je suis vraiment de taille «micro». J'ai grandi très doucement*», dit-elle dans un français teinté d'un bel accent anglophone. En une dizaine d'années, Jane Eyre a eu la satisfaction de voir son nom en côtoyer d'autres, bien plus connus, sur les tables des restaurants ou les étals des cavistes. Un joli tour de force, qui ne doit rien au hasard. Elle tente de battre en brèche l'image peu flatteuse qu'on colle parfois aux négociants. «*Dans l'imaginaire de beaucoup il y a l'idée que les vignerons ne vendraient aux négociants que les raisins de moins bonne qualité. C'est pourquoi je vendange le raisin que j'achète le même jour que le domaine auquel je l'achète. Je connais ma marchandise*». Cette approche du métier s'est forgée tout au long de son parcours.

Enracinement progressif

Lorsqu'elle a décidé d'abandonner la coiffure pour le monde du vin, elle l'a fait de manière très pragmatique, en venant faire des vendanges en Europe. En 1998, elle accomplit un premier séjour à Cheilly-lès-Maranges, en Saône-et-Loire. «*Je suis restée un mois au domaine Chevrot, j'ai fait les vendanges puis le travail en cuverie et j'ai adoré ça !*» De retour en Australie, elle entame des études d'œnologie et, en parallèle, se fait embaucher par un grand caviste de Melbourne spécialisé dans les bourgognes. Là, elle éduque son palais avec des références, participe à de nombreuses dégustations et rencontre des vignerons. Tisser ce réseau lui permet d'aller faire des vendanges en Nouvelle-Zélande, notamment au sein du domaine Felton Road, réputé pour ses pinots noirs, tout en assurant, en parallèle, le management de cavistes à Melbourne. En 2003, diplôme d'œnologue en poche, elle quitte l'Australie et part vendanger dans un domaine viticole allemand. Au bout de trois mois, elle arrive en Bourgogne, le week-end de la vente des vins de Beaune et rend visite à Dominique Lafon, pour lequel elle avait déjà vendangé en 2002. Celui-ci la recrute pour trois mois, début 2004. Finalement, elle va rester un an, puis enchaîne avec d'autres domaines, s'enracinant progressivement en terre bourguignonne. Jane Eyre a su saisir les opportunités qui s'offraient à elle, en commençant de manière très modeste, par le biais des vendanges opérées dans plusieurs domaines de la région. «*Quand on travaille sérieusement et qu'on s'entend bien avec les gens,* dit-elle, *on se fait rapidement une bonne réputation qui ouvre des portes*». Lorsqu'elle se lance en 2011, elle s'appuie sur plusieurs soutiens : un ami australien lui prête de l'argent, un de ses ex-employeurs lui offre son premier fût neuf, et elle commence à travailler dans la cuverie d'un troisième «*complice*». «*C'est vraiment grâce à eux que j'ai pu débuter*». S'est alors posé le défi de la vente : pour son premier millésime, elle avait réalisé 1 500 bouteilles ce qui peut paraître très peu, mais qui est énorme lorsqu'on n'a aucune clientèle et qu'on n'est pas connu.

En veille constante

Ses premiers clients furent des cavistes de Melbourne. Puis, au fil des ans, elle a élargi son portefeuille. D'abord quelques restaurants dans la région beaunoise. «*J'ai aussi bénéficié d'un bon coup de pouce de la part de Philippe Noyer, un agent de vin réputé, à Paris. Il a goûté mon vin, l'a apprécié et m'a permis de me faire bien connaître auprès d'une autre clientèle*». Ses bouteilles sont maintenant présentes sur la carte d'étoilés de la capitale, tels que la Tour d'Argent ou Pierre Gagnaire… Elle exporte aussi ses vins en Australie, au Japon, au Canada, au Royaume-Uni. Mais le marché français reste important pour elle et c'est là un sujet légitime de fierté. Tout au long de son parcours, Jane Eyre s'est particularisée par une veille constante, observant tout ce qui se passe, pour y trouver des opportunités. C'est ce qui a motivé sa volonté d'élargir son champ d'action au Beaujolais et au Jura. Son élection comme meilleure négociante de France a été une véritable surprise : «*Je n'aurai jamais imaginé cela. Je suis étrangère, je suis un petit négociant, je suis la première femme à être distinguée pour cette fonction… J'ai toujours eu beaucoup d'estime pour la RVF alors, qu'ils me reconnaissent ainsi, c'est énorme ! Et puis, en termes d'image, pour mon activité, c'est très bon*». Depuis ses débuts elle a toujours placé au premier plan le fait de travailler avec des vignerons avec lesquels elle se sent en adéquation. «*Le plus intéressant, c'est de collaborer avec quelqu'un qui accomplit son travail de manière profonde, sérieuse… C'est très important pour moi, parce que je n'ai pas de vignes. Mes partenaires vignerons, je les choisis parce que je sais le bon travail qu'ils accomplissent sur leurs parcelles*». En s'engageant dans cette voie, Jane Eyre a parfois «*mangé de la vache enragée*», se demandant si elle allait parvenir à payer ses fournisseurs à temps, se levant tôt et se couchant tard. Le doute sur son choix de vie lui a parfois traversé l'esprit mais la passion du vin a eu le dessus. Elle en est aujourd'hui récompensée.

Berty Robert